MAÎTRISE GLOBALE DE LA SIGNALISATION ROUTIÈRE

RAPPORT ANNUEL

EXERCICE 2013/2014 >>>>>>>>>>

SIGNAUX GIROD®

fabricant français depuis 1905

CHIFFRES CLÉS
(EN MILLIONS D'EUROS)

DONNÉES SOCIALES (Signaux Girod SA)

DONNÉES CONSOLIDÉES IFRS (Groupe Signaux Girod)

CHIFFRE D'AFFAIRES

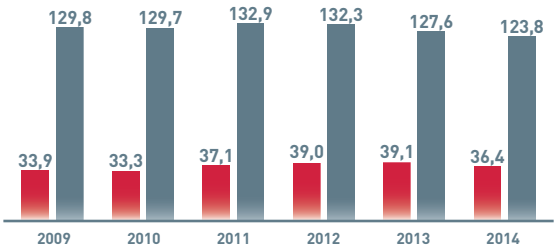

TOTAL BILAN

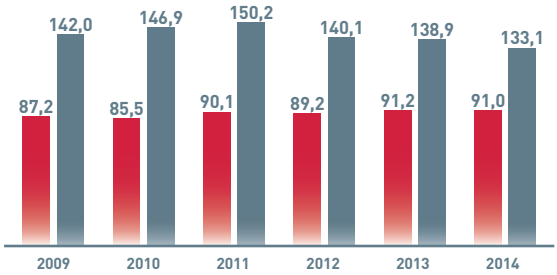

FONDS PROPRES

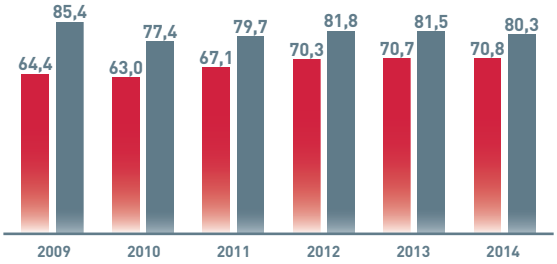

ENDETTEMENT NET

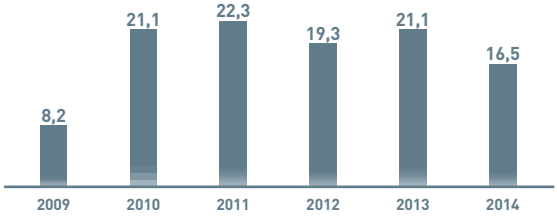

BENEFICE NET

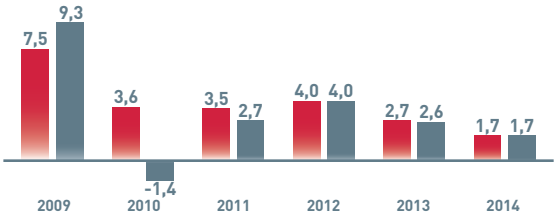

RÉSULTAT D'EXPLOITATION (Signaux Girod SA)

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT (Groupe Signaux Girod)

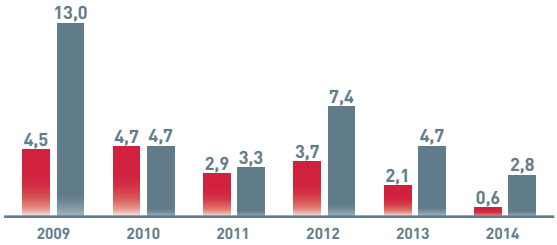

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

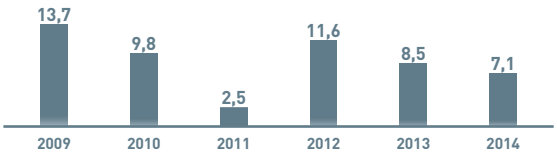

INVESTISSEMENTS CORPORELS

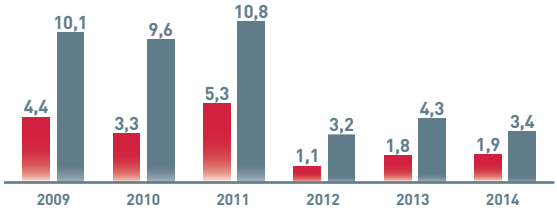

COURS DE L'ACTION (EN EUROS)

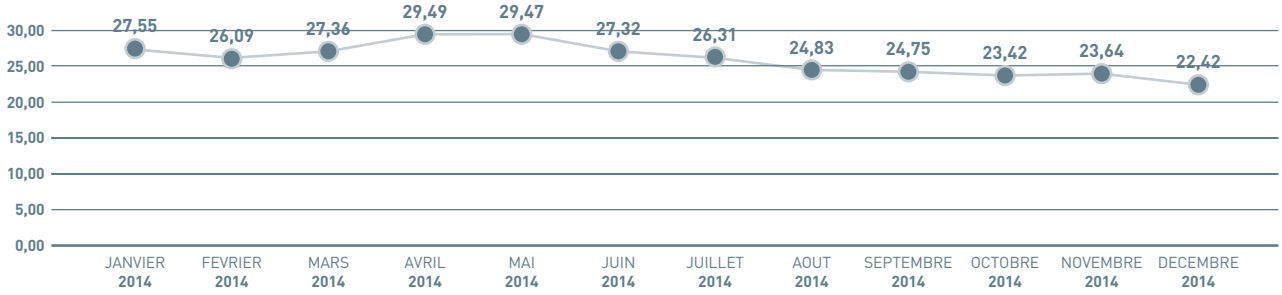

Lettre du Président

La demande des collectivités locales en France s'est ralentie depuis les élections municipales de mars 2014.

La morosité du marché conjuguée à une forte pression concurrentielle a impacté le résultat du groupe. Dans ce contexte exigeant, l'entreprise poursuit ses efforts d'adaptation par la simplification de ses structures, par l'innovation et la recherche constante de la performance.

Les activités internationales confortent leur niveau de performance sur l'exercice écoulé et confirment le bien-fondé de notre stratégie de développement sur ce pôle.

La structure financière du bilan conserve sa solidité et nous permet la mise en œuvre de notre stratégie en France et à l'International.

Claude Girod
Président Directeur Général

UN PÔLE SIGNALISATION FRANCE

UN SERVICE DE PROXIMITÉ :

Activités des 36 sites décentralisés en France :

- SIGNALISATION ROUTIÈRE VERTICALE :
Fourniture, pose et maintenance.

- SIGNALISATION HORIZONTALE :
Marquage au sol,
aménagement de chaussées,

- PRESTATION DE SERVICES EN SIGNALISATION DE CHANTIER

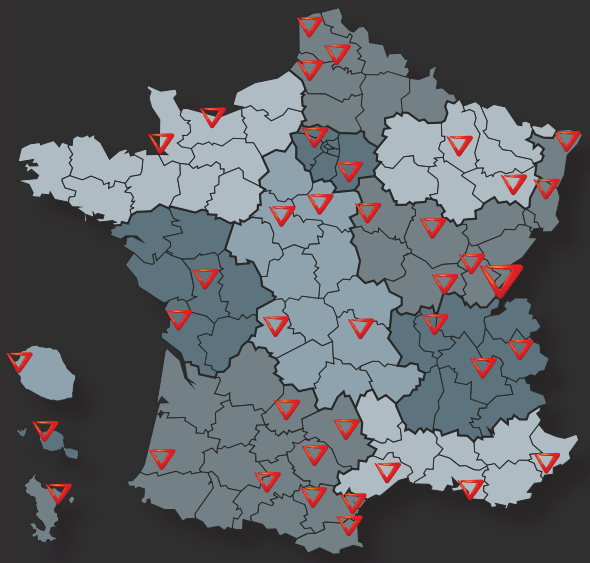

SIGNAUX GIROD®

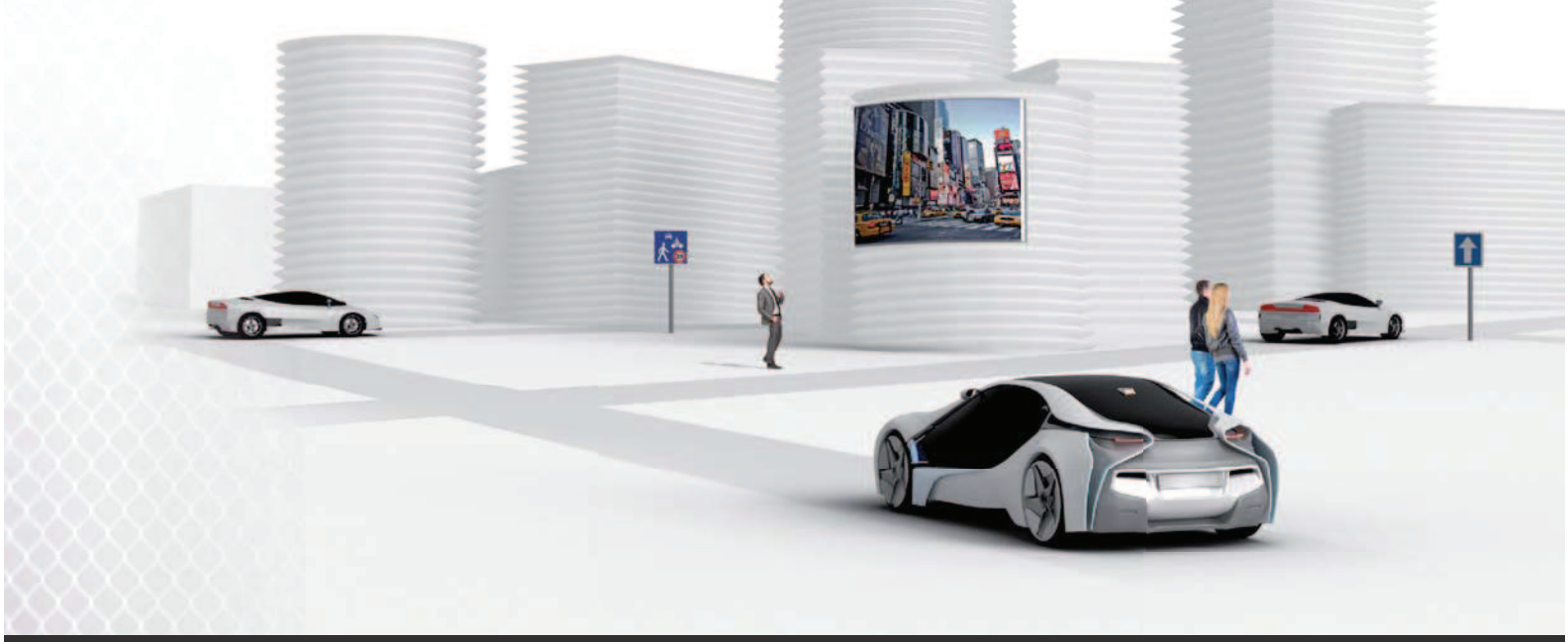

Grâce à près de 700 collaborateurs dédiés à l'activité Signalisation France du groupe et à la force de notre réseau de 36 agences décentralisées, nous garantissons à nos clients proximité et réactivité pour fournir des produits et des prestations de services de qualité.

Conseils, expertise, livraisons, interventions spécifiques... nous savons agir et réagir rapidement, avec toute la puissance d'un groupe et la souplesse d'un réseau d'agences locales dédiées à la distribution de nos produits et services.

Concevoir dans le respect des normes et imaginer des produits sur-mesure tout en intégrant les valeurs de l'écoconception, tels sont les enjeux de Signaux Girod.

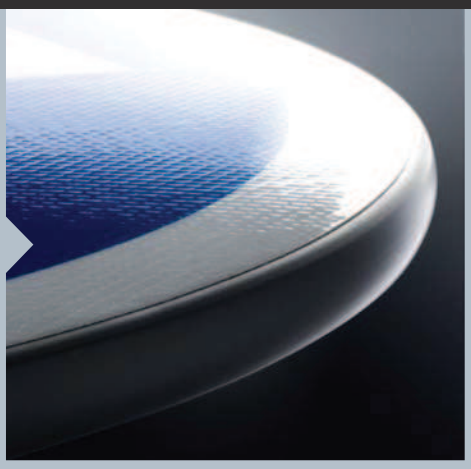

UN PÔLE SOCIÉTÉS SPÉCIALISÉES

FILIALES DÉTENUES À 100% PAR LE GROUPE :

MOBILIER URBAIN
NON PUBLICITAIRE

FLEURISSEMENT
URBAIN

COMMUNICATION VISUELLE
PAR MARQUAGE ADHÉSIF

PARTICIPATION DU GROUPE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 50% DU CAPITAL :

SIGNALISATION
ÉLECTRONIQUE

MOBILIER POUR
COMMUNICATION VISUELLE

LES ATOUTS DU SAVOIR-FAIRE :

Plus de 160 personnes, au sein de nos filiales spécialisées dans le domaine du mobilier urbain, de la signalisation électronique, du mobilier pour communication visuelle, du fleurissement et de l'identité visuelle adhésive (décoration de tramways, trains, véhicules...).

UN PÔLE ACTIVITÉS INTERNATIONALES

ACE MOBILIER URBAIN - BELGIQUE
ALFA GIROD - HONGRIE
GIROD MAROC - MAROC
GIROD SEMNALIZARE RUTIERA - ROUMANIE
GS PLUS BRNO - RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
IRS GIROD - GRANDE BRETAGNE
M-2 - LETTONIE
SENALES GIROD - ESPAGNE

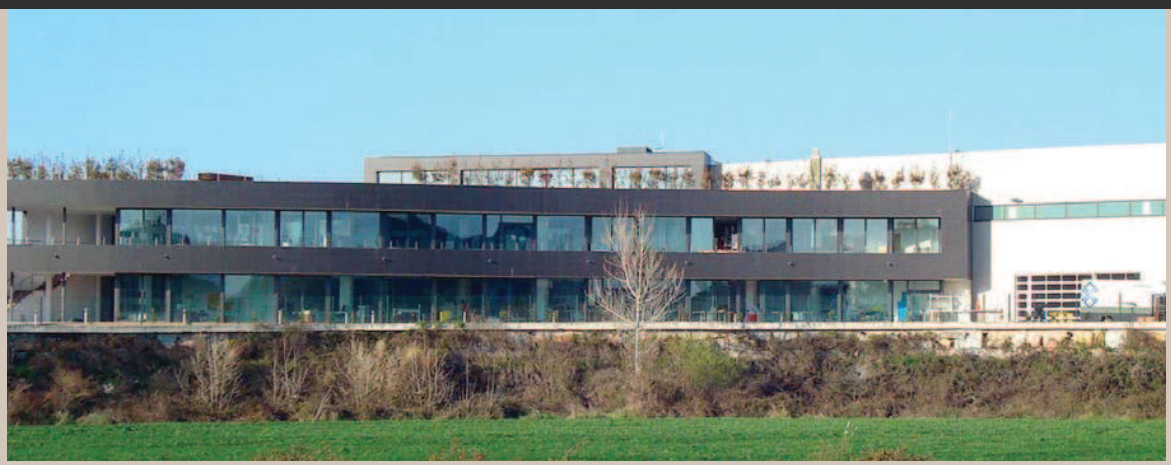

SIGNAUX GIROD®

UNE SYNERGIE INTERNATIONALE :

Plus de 160 personnes.

8 filiales répondant aux spécificités de leur marché international.

Signaux Girod offre un large potentiel et bénéficie d'une véritable expertise pour gérer de façon globale des projets ambitieux tant en France qu'à l'International.

ORGANIGRAMME

au 30 septembre 2014

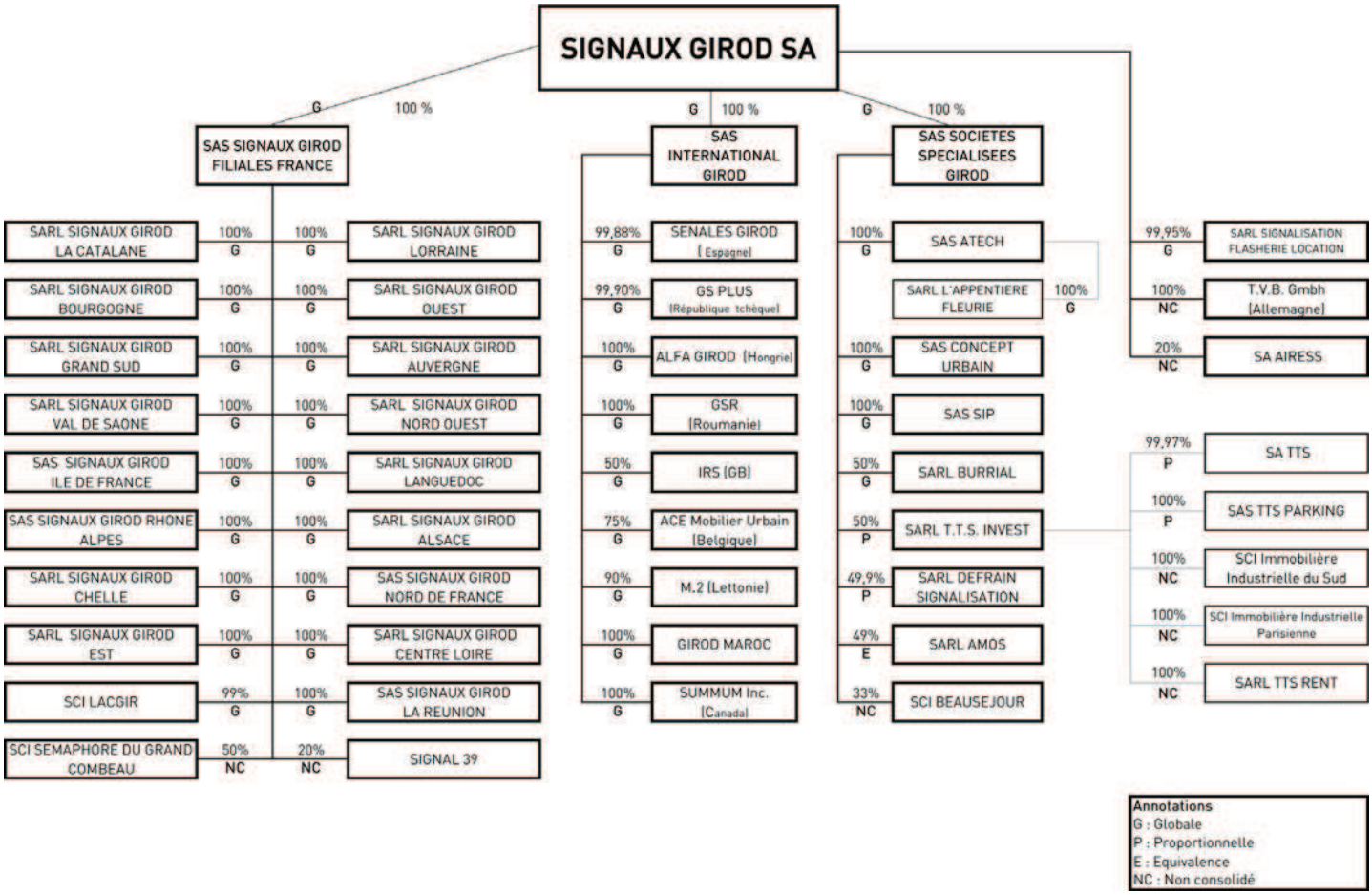

SIGNAUX GIROD®

SOMMAIRE

A.- Comptes consolidés en normes IFRS

I. - Bilan consolidé ... 1
II. - Compte de résultat en normes IFRS ... 2
III. - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS ... 3
IV. - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS ... 4
V. - Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS ... 5
I. – Présentation de l'activité et des évènements majeurs ... 5
1.- Références de la société ... 5
2.- Caractéristiques de l'activité ... 5
3.- Chiffres clés de l'exercice 2013/2014 ... 6
II. – Méthodes comptables significatives ... 7
1.- Principes de préparation des états financiers ... 7
1.1 Conformité aux normes comptables ... 7
1.2 Comparabilité des états financiers ... 7
1.3 Comptes consolidés – Principes de consolidation ... 7
2.- Recours à des jugements et des estimations ... 8
3.- Résumé des méthodes comptables significatives ... 8
3.1 Présentation du bilan ... 8
3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères ... 8
3.3 Conversion des opérations en devises ... 9
3.4 Immobilisations corporelles ... 9
3.5 Coûts d'emprunt ... 9
3.6 Subventions publiques ... 9
3.7 Immeubles de placement ... 10
3.8 Regroupement d'entreprises et Goodwill ... 10
3.9 Immobilisations incorporelles ... 11
3.10 Dépréciation d'actifs ... 11
3.10.1 Tests de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des goodwills ... 11
3.10.2 Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles ... 12
3.11 Actifs financiers ... 12
3.12 Stocks ... 12
3.13 Clients et autres débiteurs ... 12
3.14 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents ... 12
3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie ... 13
3.16 Emprunts portant intérêts ... 13
3.17 Provisions ... 13
3.18 Avantages au personnel ... 13
3.19 Contrats de location ... 14
3.20 Reconnaissance des produits des activités ordinaires ... 14
3.21 Frais de recherche et développement ... 15
3.22 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers ... 15
3.23 Impôts ... 15
3.24 Résultat net par action ... 15
3.25 Juste valeur des instruments financiers ... 16
3.26 Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1er octobre 2013 ... 16
3.27 Normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne ... 17
3.28 Normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union Européenne ... 17
III. – Notes ... 18
Note 1. - Immobilisations corporelles ... 18
Note 2. - Immeubles de placement ... 19
Note 3. - Immobilisations incorporelles et goodwills ... 20
Note 4. - Actifs financiers non courants ... 22
Note 5. - Participation dans les entreprises associées ... 23
Note 6. - Participation dans les coentreprises ... 23
Note 7. - Stocks ... 24
Note 8. - Clients et comptes rattachés ... 24
Note 9. - Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants ... 25
Note 10. - Trésorerie et équivalents de trésorerie ... 25
Note 11. - Actifs destinés à être cédés et passifs afférents ... 25
Note 12. - Capital émis et réserves ... 25
Note 13. - Emprunts portant intérêts ... 26
Note 14. - Provisions ... 27
Note 15. - Retraites et assimilés ... 27
Note 16. - Fournisseurs et comptes rattachés ... 28
Note 17. - Autres Passifs courants ... 28
Note 18. - Information sectorielle ... 29
Note 19. - Charge de personnel ... 30
Note 20. - Frais de recherche et développement ... 30
Note 21. - Amortissements, dépréciation et pertes de valeurs ... 30
Note 22. - Autres produits et charges d'exploitation ... 30
Note 23. - Autres produits et charges opérationnels ... 31
Note 24. - Coût de l'endettement financier net ... 31
Note 25. - Autres produits et charges financiers ... 31
Note 26. - Charge d'impôt ... 31
Note 27. - Quote-part dans le résultat des entreprises associées ... 32
Note 28. - Résultat par action ... 32
IV. - Engagements et passifs éventuels ... 33
V. - Informations relatives aux parties liées ... 35
VI. - Gestion du risque financier ... 36
VII. - Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation ... 38
VIII.- Informations environnementales ... 39
IX. - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice ... 39
VI. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés ... 40

B.- Comptes sociaux

I. - Bilan au 30 septembre 2014 ... 41
II. - Compte de résultat ... 42
III. - Tableau des flux de trésorerie ... 43
IV. - Principes et méthodes comptables ... 43
1. - Immobilisations incorporelles et corporelles. ... 43
2. - Immobilisations financières. ... 44
3. - Stocks et en-cours. ... 44
4. - Créances et dettes. ... 44
5. - Valeurs mobilières de placement. ... 44
6. - Provisions pour risques et charges. ... 44
7. - Impôts. ... 44
8. - Faits marquants et analyse objective sur l'évolution des affaires et des résultats. ... 45
V. - Notes ... **46**
1. - Actif immobilisé. ... 46
2. - Stocks et En-cours ... 47
3. - Créances d'Exploitation ... 47
4. - Capitaux Propres ... 47
5. - Provisions ... 48
6. - Dettes Financières ... 49
7. - Dettes d'Exploitation ... 49
8. - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance ... 49
9. - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan ... 50
10. - Chiffre d'affaires - Soldes Intermédiaires de Gestion ... 50
11. - Résultat Financier ... 51
12. - Résultat Exceptionnel et transferts de charges ... 52
13. - Capacité d'autofinancement ... 52
14. - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt ... 52
15. - Tableau des filiales et participations ... 53
16. - Résultats des cinq derniers exercices ... 54
17. - Rémunérations et effectifs ... 54
18. - Engagements hors bilan et passifs éventuels ... 54
19. - Crédit Bail ... 55
20. - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société ... 55
21. - Capital social ... 56
22. - Obligations contractuelles ... 56
23. - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice ... 56

C. – Rapport de gestion

I. - Données relatives aux comptes consolidés ... 57
1. - Evolution du chiffre d'affaires consolidé ... 57
2. - Contribution au résultat net consolidé ... 57
3. - Données relatives aux filiales détenues directement ... 58
II. - Données relatives à la société mère ... 58
1. - Evolution du chiffre d'affaires ... 58
2. - Contribution au résultat ... 59
3. - Méthodes comptables ... 59
4. - CICE ... 59
5. - Résultat financier ... 59
6. - Information sur les délais de paiement ... 59
7. - Dividende ... 60
8. - Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts ... 60
9. - Actionnariat ... 60
10. - Mouvements sur actions propres ... 60
11. - Perspectives ... 60
12. - Evolution des participations ... 61
13. - Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice ... 61
14. - Recherche et développement ... 61
III. - Informations sociales, sociétales et environnementales ... 62
1. - Informations sociales ... 62
2. - Informations environnementales ... 67
3. - Informations sociétales ... 72
4. - Note méthodologique ... 72
IV. - Analyse des risques ... 74
1. - Risques de marché ... 74
1.1 Risque de change ... 74
1.2 Risque de taux ... 74
2. - Risque industriel ... 74
2.1 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité ... 74
2.2 Assurance et couverture de risques ... 74
V. - Délégations en cours de validité octroyées au conseil d'administration par l'assemblée générale ... 75
VI. - Analyse objective et exhaustive sur l'évolution des affaires et des résultats ... 76
VII. - Gouvernement d'entreprise ... 77
1. - Organes d'administration, de direction et de contrôle ... 77
2. - Honoraires des commissaires aux comptes ... 78
3. - Renseignements concernant le capital social ... 78
4. - Liste des mandats ... 80
5. - Rémunération des mandataires sociaux ... 82
VIII. - Attestation du responsable du rapport annuel ... 84

***

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels ... 85
Rapport de l'organisme indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées figurant dans le rapport de gestion ... 86
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et les engagements réglementés ... 89
Rapport du Président du Conseil d'administration sur le fonctionnement du Conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne ... 93
Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du Président du Conseil d'administration ... 104
Avis de réunion valant avis de convocation ... 105

A.- Comptes consolidés en normes IFRS

I. - Bilan consolidé

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

Actifs	Note	30/09/2014	30/09/2013
Actifs non courants			
Goodwills	3	13 138	13 391
Immobilisations incorporelles	3	1 463	1 565
Immobilisations corporelles	1	46 068	48 313
Immeubles de placement	2	336	336
Actifs financiers disponibles à la vente	4	61	63
Autres actifs financiers	4	1 193	839
Participations dans les entreprises associées	5	6	688
Actifs d'impôts différés	26	763	660
Total actifs non courants		***63 028***	***65 855***
Actifs courants			
Stocks	7	20 603	23 152
Clients et autres débiteurs	8	34 899	40 308
Actifs d'impôts exigibles	9	845	899
Autres actifs courants	9	4 093	4 270
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	6 313	4 248
Total actifs courants avant actifs détenus en vue de la vente		***66 753***	***72 877***
Actifs destinés à être cédés	11	3 372	236
Total actifs courants		***70 125***	***73 113***
Total actifs		**133 153**	**138 968**

Capitaux propres et passifs	Note	30/09/2014	30/09/2013
Capitaux propres			
Capital émis	12	14 808	14 808
Primes d'émission			
Résultats accumulés non distribués et autres éléments du résultat global		63 165	63 491
Résultat net part du groupe		1 686	2 554
Capital émis et réserves attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère		***79 659***	***80 853***
Intérêts ne donnant pas le contrôle		601	624
Total capitaux propres		***80 260***	***81 477***
Passifs non courants			
Emprunts portant intérêt	13	16 030	17 088
Provisions	14	0	200
Passifs liés aux avantages au personnel	15	3 058	2 377
Passifs d'impôts différés	26	4 017	4 157
Total passifs non courants		***23 105***	***23 822***
Passifs courants			
Emprunts portant intérêt	13	6 821	8 266
Provisions	14	867	784
Fournisseurs	16	10 560	12 973
Passifs d'impôts exigibles		0	17
Autres passifs courants	17	9 903	11 629
Total passifs courants avant passifs liés aux activités destinées à être cédées		***28 151***	***33 669***
Passifs destinés à être cédés	11	1 637	0
Total passifs courants		***29 788***	***33 669***
Total passifs		**52 893**	**57 491**
Total capitaux propres et passifs		**133 153**	**138 968**

II. - Compte de résultat en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	Note	30/09/2014	30/09/2013
Ventes de biens et services	18	123 825	127 564
Produits des activités ordinaires		***123 825***	***127 564***
Autres produits de l'activité			
Achats consommés		- 41 747	- 40 357
Charges de personnel	19	- 40 734	- 41 380
Charges externes		- 29 863	- 33 165
Impôts et taxes		- 3 217	- 3 189
Amortissements, provisions et pertes de valeur	21	- 5 317	- 5 620
Variations des stocks de produits en cours et finis		8	1 001
Autres produits et charges d'exploitations	22	- 113	-135
Résultat opérationnel courant		***2 842***	***4 719***
Perte de valeur des goodwills	23	- 150	
Autres produits et charges opérationnels	23	- 143	- 185
Résultat opérationnel		***2 549***	***4 534***
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie		162	220
Coût de l'endettement financier brut		- 455	- 478
Coût de l'endettement financier net	24	***- 293***	***- 258***
Autres charges financières et produits financiers	25	67	- 318
Résultat financier		***- 226***	***- 576***
Impôt sur le résultat	26	- 546	- 1 208
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	27	- 24	- 164
Résultat net avant résultat des activités abandonnées		***1 753***	***2 586***
Résultat net des activités abandonnées		0	0
Résultat net consolidé		***1 753***	***2 586***
Intérêts ne donnant pas le contrôle		67	32
Résultat net part du groupe		***1 686***	***2 554***
Résultat par action (en euros)	28	+ 1.53	+ 2.27
Résultat dilué par action (en euros)		+ 1.48	+ 2.24
Nombre d'actions		1 104 078	1 125 646
Nombre d'actions diluées		1 139 062	1 139 062

Etat du résultat global	30/09/2014	30/09/2013
Résultat net consolidé	***1 753***	***2 586***
Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat		
- Ecarts actuariels	- 626	
- Impôts différés relatifs aux éléments de résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat	209	
Eléments du résultat global susceptibles d'être reclassés en résultat		
- Ecarts de conversion	- 46	265
- Retraitement swap de fixation de taux d'intérêt	-95	
- Impôts différés relatifs aux éléments susceptibles d'être reclassés en résultat	32	
Total des autres éléments du résultat global	***- 526***	***265***
Résultat global de la période	***1 227***	***2 851***
Dont part du groupe	1 167	2 814
Dont part ne donnant pas le contrôle	60	37

III. - Tableau des flux de trésorerie en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	30/09/2014	30/09/2013
Résultat avant impôt	**2 232**	**3 762**
Intérêts ne donnant pas le contrôle dans le résultat des sociétés intégrées	67	32
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	24	164
Dotations aux amortissements et provisions	5 763	6 311
Reprises amortissements et provisions	- 640	- 1 004
Résultat sur cessions d'actifs immobilisés	81	41
Produits financiers	-162	-220
Charges financières	455	478
Impôt sur les résultats payé	-640	- 2 861
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	1 923	- 1 842
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	***9 103***	***4 861***
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	- 3 665	- 4 463
Cessions d'immobilisations corporelles et d'actifs incorporels	349	628
Acquisitions d'actifs financiers	- 646	- 668
Réductions d'actifs financiers	164	761
Intérêts reçus	162	220
Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise (1)	- 134	- 118
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	817	0
Flux de trésorerie en provenance des activités d'investissement	***- 2 953***	***- 3 640***
Augmentation / diminution de capital	0	107
Variation des emprunts portant intérêt (courants)	- 945	946
Variation des emprunts portant intérêt (non courants)	-161	- 2 605
Intérêts versés	- 455	- 478
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 1 778	- 2 836
Dividendes versés aux intérêts ne donnant pas le contrôle	- 83	- 114
Dividendes reçus des entreprises associées	0	0
Flux de trésorerie en provenance des activités de financement	***- 3 422***	***- 4 980***
Ecarts et variations de conversion	- 6	- 10
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	***2 722***	***- 3 769***
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture (2)	2 351	6 120
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	5 073	2 351
Variation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	***2 722***	***- 3 769***

(1) Le poste « Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise » correspond au prix payé pour les prises de participation complémentaire dans la société Girod Maroc.

(2) Cf Note 10

	30/09/2014	30/09/2013
Variation des stocks	1 408	- 1 636
Variation des créances	4 520	2
Variation des dettes	- 4 005	- 208
Variation du besoin en fonds de roulement de l'activité	***1 923***	***- 1 842***

IV. - Tableau de variation des capitaux propres en normes IFRS

(Chiffres exprimés en milliers d'euros)

	Capital	Résultat part du groupe	Réserves non distribuées	Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la mère	Intérêts ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres
Situation nette 30/09/2012	**14 808**	**3 994**	**62 414**	**81 216**	**595**	**81 811**
Affectation du résultat		- 3 994	3 994	0		
Dividendes versés au titre de l'exercice (1)			- 2 836	- 2 836	- 114	- 2 950
Résultat de l'exercice 2012/2013		2 554		2 554	32	2 586
Variation des actions propres			- 345	- 345		- 345
Variation écart de conversion et autres			264	264	111	375
Situation nette 30/09/13	**14 808**	**2 554**	**63 491**	**80 853**	**624**	**81 477**
Affectation du résultat		- 2 554	2 554	0		
Dividendes versés au titre de l'exercice (2)			- 1 778	- 1 778	- 83	- 1 861
Résultat de l'exercice 2013/2014		1 686		1 686	67	1 753
Variation des actions propres			- 583	- 583		- 583
Variation écart de conversion et autres			- 519	- 519	- 7	- 526
Situation nette 30/09/14	**14 808**	**1 836**	**63 165**	**79 659**	**601**	**80 260**

(1) Dividendes versés par action : 2.50 €

(2) Dividendes versés par action : 1.60 €

V.- Annexe aux états financiers consolidés en normes IFRS

I. – Présentation de l'activité et des évènements majeurs

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 29 Janvier 2015.

Les comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 27 mars 2015

1.- Références de la société

En date du 29 janvier 2015, le conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Signaux Girod S.A. pour l'exercice clos au 30 septembre 2014.
Signaux Girod S.A. est une société anonyme cotée sur EURONEXT PARIS compartiment C, immatriculée en France.

2.- Caractéristiques de l'activité

Spécialiste de la signalisation, la vocation de Signaux Girod est de guider, de sécuriser et d'assurer le confort des personnes en déplacement sur la voie et l'espace public.

Des hommes, des produits et des services constituent le groupe Signaux Girod. Trois pôles garantissent une synergie groupe et un large potentiel pour gérer des projets ambitieux en France et à l'international.

Pôle Signalisation France
Acteur majeur de la signalisation en France, Signaux Girod compte 37 implantations réparties sur le territoire national.
Son offre répond aux besoins du marché en termes de signalisation, signalétiques, produits de marquage routier, produits plastiques, balisage de véhicule, mobilier urbain…
Des prestations de services telles que les travaux de pose et de marquage, les prestations de balisage, de location, d'entretien et de maintenance complètent cette gamme de produits.

Pôle Sociétés Spécialisées
Cinq sociétés spécialisées opèrent dans des domaines connexes à la signalisation tels que l'identité visuelle adhésive (décoration de tramways, trains, véhicules…), du mobilier urbain haut de gamme, du mobilier de communication visuelle, du mobilier de fleurissement et de la signalisation électronique.

Pôle Activités internationales
Dans l'objectif de répondre aux spécificités de leurs marchés nationaux, Signaux Girod s'est implanté et réalise ses métiers dans 8 pays : Espagne, Grande-Bretagne, Roumanie, Hongrie, République Tchèque, Lettonie, Belgique et Maroc.

3.- Chiffres clés de l'exercice 2013/2014

Le résultat net part du Groupe s'établit à 1.7 M€.

En millions d'Euros	**2013/2014**	**2012/2013**	**Variations**
Chiffre d'affaires	123.8	127.6	- 2.9%
Résultat opérationnel courant	2.8	4.7	-39.8%
Résultat opérationnel	2.5	4.5	-43.8%
Résultat net part du groupe	1.7	2.5	-34.0%

Signalisation France : (CA : 82.6 M€ - ROC : - 0.1 M€)
Après un premier semestre satisfaisant, l'activité a fortement chuté depuis les élections municipales de mars 2014, suite aux différents changements politiques et à la réduction des budgets des collectivités locales. Malgré les efforts de rationalisation, la conjonction de la baisse de volume et de la très forte pression sur les prix impacte la rentabilité.

Sociétés spécialisées : (CA 23.5 M€ - ROC : 1.7 M€)
L'ensemble de ces sociétés, à l'exception de S.I.P. (spécialisée dans l'identité visuelle adhésive), ont subi un ralentissement de leurs activités auprès des collectivités en France, impactant le résultat de ce pôle.

Activités internationales : (CA : 17.7 M€ - ROC : 1.2 M€)
Le chiffre d'affaires progresse de 8.6% et le résultat opérationnel courant de 3% confirment le potentiel de ce pôle.

La solidité financière de l'entreprise (endettement net sur fonds propres de 21%), le développement à l'international et la poursuite des efforts de rationalisation en France, lui donne les moyens de résister à la baisse, programmée jusqu'en 2017, de la dotation globale de fonctionnement des collectivités françaises qui impactera les résultats futurs.

II. – Méthodes comptables significatives

1.- Principes de préparation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique à l'exception de certaines catégories d'actifs et passifs conformément aux règles édictées par les normes IFRS (International Financial Reporting Standards). Les catégories concernées sont mentionnées dans les notes suivantes.
Les états financiers consolidés sont présentés en euros et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche (€000) sauf indication contraire.

1.1 Conformité aux normes comptables

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union européenne, les comptes consolidés annuels du groupe Signaux Girod qui sont publiés au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014, ont été établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 30 septembre 2014.

Les normes comptables internationales comprennent les IFRS, les IAS (International Accounting Standards), et leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee). Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission Européenne (http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm).

Les normes et interprétations publiées par l'IASB ou l'IFRIC mais non encore adoptées par l'Union Européenne au 30 septembre 2014 n'ont pas donné lieu à une application anticipée. Par ailleurs la note 3.27 mentionne la liste des normes et interprétations publiées et non encore entrées en vigueur.

1.2 Comparabilité des états financiers

Les principes comptables et les règles d'évaluation appliqués au 30 septembre 2013 en normes IFRS, sont ceux appliqués au 30 septembre 2014.

1.3 Comptes consolidés – Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod et de ses filiales au 30 septembre de chaque année. Les états financiers des filiales sont préparés sur la même période de référence que ceux de la Société mère, sur la base de méthodes comptables homogènes.
Tous les soldes intra-groupe, transactions intra-groupe ainsi que les produits, les charges et les résultats latents qui sont compris dans la valeur comptable d'actifs, provenant de transactions internes, sont éliminés en totalité.

Les comptes consolidés intègrent les comptes des sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, par le Groupe, les comptes des sociétés dont le contrôle est partagé par le Groupe et celles dont le Groupe détient une influence notable.

Participations dans les entreprises contrôlées de manière exclusive
Les sociétés sont consolidées par intégration globale lorsque le Groupe a une participation majoritaire (pourcentage de contrôle supérieur à 50%), et, ou, en détient le contrôle. La notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte « intérêts ne donnant pas le contrôle ». La part des actionnaires minoritaires au bénéfice est présentée distinctement dans le compte de résultat. Pour les entités autres que les entités ad hoc, le contrôle est apprécié sur la base des droits de vote actuels et potentiels.

Participation dans les entreprises associées
La participation du groupe dans une entreprise associée est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Une entreprise associée est une entité dans laquelle le groupe a une influence notable et qui n'est ni une filiale ni une coentreprise du groupe.

Participation dans les coentreprises
La participation du groupe dans les coentreprises contrôlées conjointement est comptabilisée selon la méthode de l'intégration proportionnelle, ce qui implique de consolider ligne par ligne, dans les rubriques correspondantes des états financiers consolidés, la quote-part des actifs, passifs, produits et charges de la coentreprise.

2.- Recours à des jugements et des estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, des estimations, des jugements et des hypothèses ont été faits par la Direction du Groupe; ils ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers, et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces jugements et estimations font l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établis en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Ils sont évalués de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les jugements et estimations peuvent être révisés si les circonstances sur lesquelles ils étaient fondés évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

La crise financière et économique accroît les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations ont été effectuées en fonction des éléments disponibles à la date de clôture, après prise en compte des évènements postérieurs à la clôture, conformément à la norme IAS 10.

Les principaux jugements et estimations significatifs faits par la direction du Groupe portent notamment sur la détermination des pertes de valeur sur les actifs financiers, les écarts d'acquisition, les provisions pour litiges, les engagements de retraite, et les impôts différés.
Les jugements et estimations utilisés sont détaillés dans les notes correspondantes.

3.- Résumé des méthodes comptables significatives

3.1 Présentation du bilan

Conformément à IAS 1, le Groupe présente son bilan en distinguant les parties courantes et non courantes des actifs et des passifs.
La distinction des éléments courants des éléments non courants a été effectuée selon les règles suivantes :
- les actifs et passifs constitutifs du besoin en fonds de roulement entrant dans le cycle normal de l'activité sont classés en « courants » ;
- les actifs et passifs, hors cycle normal d'exploitation, sont présentés en « courants », d'une part et en « non courants » d'autre part, selon que leur échéance est à plus ou moins d'un an.

3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les comptes consolidés sont établis en euro qui est la monnaie de présentation du groupe.
Les goodwills détenus sont également convertis en euro, monnaie de présentation du groupe.

La conversion des états financiers des filiales étrangères dont la monnaie fonctionnelle n'est ni l'euro, ni la monnaie d'une économie hyper inflationniste, est effectuée selon les principes suivants :
- Les comptes de bilan, à l'exception des capitaux propres, sont convertis en utilisant les cours officiels de change à la fin de l'exercice.
- Les éléments du compte de résultat sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.
- Les composantes des capitaux propres sont converties au cours historique.
- Les éléments du tableau de flux de trésorerie sont convertis en utilisant le cours moyen de l'exercice.

Les différences résultant de la conversion des états financiers de ces filiales sont enregistrées dans une rubrique distincte du tableau des capitaux propres, « réserve de conversion » ; les mouvements de l'exercice sont présentés dans une ligne distincte, dans les autres éléments du résultat global

3.3 Conversion des opérations en devises

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties au taux historique en vigueur à la date de la transaction. A la clôture, les créances et dettes en devises étrangères sont converties au taux de clôture, et l'écart de change latent qui en résulte est inscrit au compte de résultat.

3.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique, ou à leur juste valeur pour celles acquises par regroupement d'entreprises, excluant les coûts d'entretien courant, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut le coût d'acquisition ou le coût de production ainsi que les coûts directement attribuables pour disposer de l'immobilisation dans son lieu et dans ses conditions d'exploitation.
Les immobilisations corporelles sont amorties selon le rythme attendu de consommation des avantages économiques, principalement en mode linéaire.

Constructions	15 à 50 ans
Installations techniques, matériels et outillages	3 à 30 ans
Autres immobilisations corporelles	4 à 20 ans

La base amortissable tient compte d'une éventuelle valeur résiduelle.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles font l'objet de tests de dépréciation lorsque des indices de perte de valeur indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrée.
Une immobilisation corporelle est décomptabilisée lors de sa sortie ou quand aucun avantage économique futur n'est attendu de son utilisation ou de sa sortie. Tous gains ou pertes résultant de la décomptabilisation d'un actif (calculé sur la différence entre le produit net de cession et la valeur nette comptable de cet actif) sont inclus dans le compte de résultat l'année de la décomptabilisation de l'actif.

Les valeurs résiduelles, durées d'utilité et modes d'amortissement des actifs sont revus, et modifiés si nécessaire, à chaque clôture annuelle. De tels changements sont traités comme des changements d'estimation conformément à IAS 8.

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée en résultat dans la catégorie des dotations aux amortissements.

3.5 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.
La mise en oeuvre de la norme IAS 23 « Intérêts d'emprunts » n'a pas conduit à activer des intérêts d'emprunts du fait de son caractère non significatif.

3.6 Subventions publiques

Les subventions publiques sont reconnues quand il existe une assurance raisonnable qu'elles seront reçues et que toutes les conditions auxquelles elles sont soumises seront satisfaites. Lorsque la subvention est reçue en contrepartie d'un élément de charge, elle est comptabilisée en produit sur une base systématique et sur une durée propre à permettre son rattachement aux coûts qu'elle est censée compenser. Lorsque la subvention est liée à un actif, elle est présentée en produits différés. Lorsque le Groupe reçoit des subventions non monétaires, l'actif et cette subvention sont comptabilisés à leur montant nominal et la subvention est rapportée au compte de résultat sur la durée d'utilité attendue de l'actif correspondant, par annuités constantes.

3.7 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leurs coûts de transaction inclus.
Les dépenses réalisées sur l'immeuble postérieurement à son acquisition, y compris les coûts de remplacement d'une partie de l'immeuble sont comptabilisées en charge de période de manière cohérente avec l'augmentation de valeur de l'immeuble que ces dépenses engendrent.

3.8 Regroupement d'entreprises et Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à IFRS 3 révisée depuis le 1er octobre 2009.

Regroupements d'entreprises réalisés à compter du 1er octobre 2009
A la date d'acquisition, c'est-à-dire à la date de prise de contrôle de l'acquise, sont comptabilisés :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris à la juste valeur
- la participation ne donnant pas le contrôle (i.e. les intérêts minoritaires) est évaluée soit à la juste valeur, soit sur la base de sa quote-part dans les valeurs attribuées aux actifs et passifs de l'acquise à la date du regroupement. Ce choix s'applique à chaque regroupement d'entreprise.

Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges de la période où ils sont encourus.

Les éventuels compléments de prix du regroupement d'entreprises sont évalués à la juste valeur à la date de prise du contrôle. Les ajustements de ces compléments de prix au cours du délai d'affectation (soit 1 an après la date d'acquisition) s'analysent comme suit :

- si l'ajustement résulte de nouveaux éléments intervenus depuis l'acquisition, l'ajustement est enregistré en résultat,
- si l'ajustement résulte de nouvelles informations permettant d'affiner l'évaluation à la date de prise de contrôle alors l'ajustement est comptabilisé en contrepartie de l'écart d'acquisition.

A la date d'acquisition, l'écart d'acquisition (ou goodwill) correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (complément de prix inclus), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, le cas échéant, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation antérieurement détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat et,
- la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis.

Si des impôts différés actifs n'ont pas été reconnus à la date d'acquisition, au motif que leur recouvrabilité était incertaine, toute comptabilisation ultérieure ou utilisation de ces impôts différés, au-delà du délai d'affectation, se fera en contrepartie du résultat (i.e. sans impact sur le montant reconnu en écart d'acquisition).

Après la comptabilisation initiale, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est, à compter de la date d'acquisition, affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie du Groupe ou à chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie susceptibles de bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises. Chaque unité ou groupe d'unités auquel le goodwill est ainsi affecté :

- Représente au sein du Groupe, le niveau le plus bas auquel le goodwill est suivi pour les besoins de gestion interne ; et
- N'est pas plus grand qu'un secteur opérationnel.

Si le goodwill a été affecté à une unité génératrice de trésorerie (ou groupe d'unités génératrices de trésorerie) et si une activité au sein de cette unité est cédée, la portion du goodwill liée à l'activité sortie est incluse dans la valeur comptable de l'activité lors de la détermination du résultat de cession. La quote-part du goodwill ainsi cédée est évaluée sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la part de l'unité génératrice de trésorerie conservée.

Lorsque des filiales sont cédées, la différence entre le prix de cession et l'actif net cédé augmenté des écarts de conversion accumulés et de la valeur nette du goodwill est reconnue au compte de résultat.

Les compléments de prix liés aux prises de contrôle antérieures à la date de 1ère application des normes IFRS 3 et IAS 27 révisées sont constatés à titre dérogatoire selon les anciennes dispositions (variations des compléments de prix constatées en écart d 'acquisition).

3.9 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et celles acquises par regroupement d'entreprises à leur juste valeur.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

Lorsque leur durée d'utilité est indéfinie, les immobilisations incorporelles ne sont pas amorties mais sont soumises à des tests annuels systématiques de perte de valeur (Voir note «3.10 Dépréciation d'actifs »).

Un résumé des durées d'utilité les plus généralement appliquées aux immobilisations incorporelles du Groupe est présenté ci-dessous :

Licences de logiciels	Amortissement linéaire sur des durées de 5 à 8 ans
Brevets, etc.	Amortissement linéaire sur des durées de 10 à 20 ans

Pour ces immobilisations aucune valeur résiduelle n'est considérée.

3.10 Dépréciation d'actifs

3.10.1 Tests de dépréciation des actifs incorporels, corporels et des goodwills

Les goodwills et les actifs incorporels à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 "Dépréciation des actifs", au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Les hypothèses retenues pour le calcul de la valeur d'utilité en matière de croissance pour les horizons explicites des plans d'affaires sont conformes aux données disponibles du marché et des hypothèses ont été retenues pour la détermination de la valeur terminale, notamment un taux de croissance à l'infini généralement de 1,5%.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence que la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), alors une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel, imputée en priorité sur les goodwills.

Une perte de valeur comptabilisée précédemment est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable de l'actif. Si tel est le cas, la valeur comptable de l'actif est augmentée à hauteur de sa valeur recouvrable. Cependant, les pertes de valeur comptabilisées relatives à des goodwills sont irréversibles. Les pertes de valeur, et inversement les reprises de perte de valeur, sont comptabilisées en résultat. Les dotations aux amortissements sont éventuellement ajustées afin que la valeur comptable révisée de l'actif soit répartie sur la durée d'utilité restant à courir.

3.10.2 Tests de dépréciation des immobilisations corporelles industrielles

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur.
La plupart des actifs corporels industriels du Groupe ne générant pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs, le Groupe procède à l'estimation de la valeur recouvrable de l'unité génératrice qui les exploite, en cas d'indice de pertes de valeur.
Une perte de valeur est comptabilisée pour une unité génératrice de trésorerie, si et seulement si, la valeur recouvrable de l'unité est inférieure à la valeur comptable de l'unité.

3.11 Actifs financiers

Les actifs financiers non courants comprennent les titres de participation des sociétés non consolidées, les créances rattachées aux participations, ainsi que les avances et les dépôts de garantie donnés à des tiers.
Les actifs financiers non courants sont initialement valorisés à leur juste valeur. Lorsque la juste valeur de ces actifs est inférieure à leur valeur comptable, une perte de valeur est constatée pour ramener la valeur nette comptable des actifs au niveau de leur juste valeur.

Conformément à IAS 39, les titres de participation des sociétés contrôlées et non cotées qui ne sont pas consolidées en raison de leur caractère non significatif sont analysés comme des titres disponibles à la vente et valorisés à leur juste valeur. Les pertes et gains latents sont enregistrés dans une composante séparée des capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la perte est comptabilisé en résultat de la période.

Les avances et dépôts de garantie sont des actifs financiers non-dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. De tels actifs sont comptabilisés au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les gains et les pertes sont comptabilisés en résultat lorsque les prêts et les créances sont décomptabilisés ou dépréciés.
Les achats et ventes d'actifs financiers sont généralement comptabilisés à la date de transaction.

3.12 Stocks

Les stocks et encours de production industrielle sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation.
Le coût est déterminé selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti). Ce coût inclut les coûts de matières et de la main-d'œuvre directe ainsi qu'une quote-part de frais indirects de production.
La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement de la production des stocks et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.
Les marges internes incluses dans les stocks sont éliminées du résultat consolidé.

3.13 Clients et autres débiteurs

Les créances clients, sont reconnues et comptabilisées pour le montant initial de la facture déduction faite des provisions pour dépréciations des montants non recouvrables. Une dépréciation est constituée lorsqu'il existe des éléments objectifs indiquant que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer ces créances. Les créances irrécouvrables sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

3.14 Actifs non-courants détenus en vue de la vente et passifs afférents

Conformément à la norme IFRS 5, sont considérés comme destinés à être cédés, les actifs non courants qui sont disponibles à la vente et dont la vente est hautement probable et pour lesquels un plan de vente des actifs a été engagé par un niveau de direction approprié (y compris lorsque ce plan s'inscrit dans une procédure de liquidation judiciaire). Les actifs non courants considérés comme destinés à être cédés sont évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de vente. Ces actifs cessent d'être amortis. Lorsqu'un groupe d'actifs et de passifs sont destinés à être cédés ensemble dans une transaction unique, les actifs destinés à être cédés intègrent également les actifs courants de ce groupe, et les passifs liés sont comptabilisés au passif au sein du poste « Passifs destinés à être cédés ».

3.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les dépôts à court terme comptabilisés au bilan comprennent les disponibilités bancaires, les disponibilités en caisse et les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois.
Pour les besoins du tableau des flux de trésorerie consolidés, la trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie tels que définis ci-dessus, nets des concours bancaires courants.

3.16 Emprunts portant intérêts

Tous les emprunts sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, moins les coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts portant intérêts sont évalués au coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.
La fraction à moins d'un an des dettes financières est présentée en passif courant.

3.17 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurance, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement. Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif.

Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme un coût d'emprunt.

Lorsque la provision est utilisée, la reprise de provision est comptabilisée au crédit du compte de charge dans lequel a été enregistrée la dépense couverte par la provision. Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.

Les provisions liées au cycle normal d'exploitation sont classées dans la catégorie des provisions courantes.

3.18 Avantages au personnel

3.18.1 Les avantages à court terme

Ils comprennent notamment les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés payés et les primes sur objectifs. Ils sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel les services ont été rendus par le personnel. Les sommes non versées à la clôture de l'exercice sont constatées en «Autres passifs courants».
En l'absence de surcoût significatif identifié pour le Groupe, les engagements liés au Droit Individuel de Formation (DIF) sont considérés comme des éléments hors bilan.

3.18.2 Les avantages postérieurs à l'emploi

Selon les lois et usages de chaque pays, le groupe accorde à ses salariés des régimes de retraite ou de prévoyance. En France, chaque employé du Groupe bénéficie d'un régime de retraite à prestations définies sous la forme d'une indemnité de fin de carrière qui est versée en une seule fois lors du départ en retraite du salarié et dont le financement est assuré par le groupe. Afin de couvrir, au moins partiellement, ses engagements, le groupe a, dans certains cas, versé à une institution externe chargée de la gestion des fonds, c'est-à-dire une compagnie d'assurances, des sommes destinées au paiement futur d'une partie des charges correspondantes.

Régimes de base :
Dans certains pays, et plus particulièrement en France, le groupe participe à des régimes de sécurité sociale de base pour lesquels la charge enregistrée est égale aux cotisations appelées par les organismes d'Etat.

Régimes à cotisations définies :
Les prestations versées dépendent uniquement du cumul des cotisations versées et du rendement des placements de ces dernières. L'engagement du Groupe se limite aux cotisations versées qui sont enregistrées en charge.

Régimes à prestations définies :
Le coût des avantages accordés lié aux régimes à prestations définies est déterminé en utilisant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées. Les hypothèses et méthodes actuarielles sous jacentes sont décrites dans le paragraphe III, note 16. Le montant comptabilisé au passif au titre d'un régime à prestations définies comprend la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies, diminuée du coût des services passés non encore comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs du régime utilisés directement pour éteindre les obligations.

La valeur des engagements étant fixée à chaque fin d'exercice (soit au 30 septembre de chaque année) dans les conditions indiquées ci-dessus. Les charges comptabilisées au cours de l'exercice tiennent compte :
- des droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de cet exercice, les droits étant généralement dépendants de l'ancienneté acquise dans le groupe ;
- de la variation de l'actualisation des droits existant en début d'exercice, compte tenu de l'écoulement d'une année ;
- du rendement attendu en début d'exercice sur les fonds placés auprès d'une institution externe ;
- de l'amortissement, sur la durée résiduelle d'acquisition des droits des salariés, des impacts liés à l'évolution des textes légaux et conventionnels.

Depuis le 1er octobre 2004, aucun versement n'a été effectué à une institution externe au titre des indemnités de fin de carrière.

Depuis l'application d'IAS 19 révisée les écarts actuariels liés d'une part, aux changements de certaines hypothèses, d'autre part, aux ajustements d'expérience, et enfin, aux écarts entre le rendement attendu et le rendement réel des fonds, sont désormais comptabilisés en autres éléments du résultat global pour leur montant net d'impôt en lieu et place du résultat net.

3.19 Contrats de location

Les contrats de location financement significatifs qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés au bilan au commencement du contrat de location comme l'acquisition de l'actif par endettement, pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont enregistrées directement au compte de résultat.

Les actifs faisant l'objet d'une location financement sont amortis sur leur durée d'utilité prévue.

Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges sur une base linéaire jusqu'à l'échéance du contrat.

3.20 Reconnaissance des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés dès lors que tous les critères suivants sont remplis :
- la preuve de l'existence d'un accord entre les parties peut être apportée ;
- la réception du bien a eu lieu ou de la prestation a été effectuée ;
- le prix est fixe ou déterminable.

Le chiffre d'affaires généré par les ventes de produits ou prestation de services est reconnu lors du transfert au client des risques et des avantages liés à la propriété.

3.21 Frais de recherche et développement

Le groupe engage des frais de développement à travers ses bureaux d'études internes destinés essentiellement à la création de nouveaux produits, à l'amélioration des produits existants et au développement de projet d'études graphiques.
Ces dépenses ne respectent pas les critères d'activation tels que définis dans IAS 38 et sont, par conséquent, inscrites en charges opérationnelles durant la période au cours de laquelle elles sont encourues.

3.22 Présentation du compte de résultat et principaux indicateurs financiers

Le Groupe présente le compte de résultat par nature.

Résultat opérationnel courant :
Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

Autres produits et charges opérationnels :
Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.
Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature et de montant significatif.

Résultat opérationnel :
Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

3.23 Impôts

Les actifs et les passifs d'impôt exigibles de l'exercice et des exercices précédents sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'impôt et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les impôts différés sont comptabilisés, en utilisant la méthode bilancielle du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan, ainsi que sur les déficits reportables.

Les impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est connue à la date d'arrêté des comptes.

Un actif d'impôt différé, généré par des pertes fiscales, est comptabilisé dès lors qu'il existe des éléments probants et convaincants qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible.

3.24 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice plus le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives en actions ordinaires.

Le groupe présente un résultat par action de base et un résultat dilué. Le résultat par action non dilué (résultat de base par action), correspond au résultat net part du Groupe rapporté au nombre moyen pondéré des actions en circulation au cours de l'exercice, diminué des titres auto-détenus.

3.25 Juste valeur des instruments financiers

Les évaluations à la juste valeur sont détaillées par niveau selon la hiérarchie de juste valeur suivante :

- l'instrument est coté sur un marché actif (niveau 1) ;
- l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données observables, directement (prix) ou indirectement (dérivés du prix) (niveau 2) ;
- au moins une composante significative de la juste valeur s'appuie sur des données non observables (niveau 3).

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles d'une bourse, de négociants, de courtiers, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions régulières. Ces instruments sont classés en niveau 1.
La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré à gré) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent peu sur les estimations propres du Groupe. Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

3.26 Nouvelles normes et interprétations applicables depuis le 1er octobre 2013

Les révisions de normes, nouvelles normes et interprétations suivantes sont d'application obligatoire pour l'exercice 2013/2014.

- IAS 19 « Avantages du personnel : comptabilisation des régimes à prestations définies » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- IFRS 13 « Evaluation de la juste valeur » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- Amendement à IAS 12 « Impôt différé : recouvrement d'actifs sous-jacent » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- Amendements IFRS 1 « Prêts publics » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- Amendement IFRS 1 « Première application des IFRS » concernant l'hyperinflation grave et les dates d'application fermes pour les premiers adoptants ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- Amendement à IFRS 7 « présentation – compensation des actifs et passifs financiers » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- Amélioration des normes IFRS (mai 2012) applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.
- IFRIC 20 « Frais de découverture engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2013.

A l'exception de l'IAS 19 révisée dont les impacts sont présentés dans la note 15, les autres textes n'ont pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe à fin septembre 2014. Concernant IAS 19 révisée la principale différence, à l'exception des commentaires additionnels à dispenser en annexe concerne la présentation du compte de résultat : les écarts actuariels sont désormais comptabilisés en autres éléments du résultat global pour leur montant net d'impôt en lieu et place du résultat net.

3.27 Normes et interprétations d'application ultérieure, adoptées par l'Union Européenne

- IAS 27 « Etats Financiers consolidés et individuels » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- IAS 28 « Participations dans les entreprises associées et coentreprises » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- IFRS 10 « Etats financiers consolidés **»** ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- IFRS 11 « Accords conjoints » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- IFRS 12 « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- Amendement à IAS 32 « Compensation des actifs et passifs financiers » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- Amendement à IAS 36 « Dépréciation des actifs non financiers à long terme » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- Amendement IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » ; applicable aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2014.
- Amendement à IFRS 10, 1 et à AIS 27 « sociétés d'investissement » ; applicables au 1er janvier 2014.

3.28 Normes et interprétations d'application ultérieure, non encore adoptées par l'Union Européenne

Par ailleurs, les normes ou interprétations suivantes, publiées par l'IASB, n'ont pas encore été adoptées par l'Union Européenne :

- IFRS 9 « Instruments financiers : classification et évaluation ».
- Amendement à IFRS 7 & 9 « Date de prise d'effet et informations à fournir – transferts d'actifs financiers » ; applicable au 1er janvier 2015.
- Amendement IAS 19 « Régimes à prestations définies : contribution des membres du personnel » ; applicables au 1er juillet 2014.
- Amélioration des IFRS (décembre 2013) ; applicables au 1er juillet 2014.
- Interprétation IFRIC 21 « Taxes prélevées par une autorité publique » ; applicable au 1er janvier.

Les effets de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse. Certaines de ces normes sont susceptibles d'évolution ou d'interprétation dont l'application pourrait être rétrospective. Ces évolutions pourraient amener le Groupe à modifier ultérieurement les comptes retraités aux normes IFRS.

III. – Notes

Note 1.- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations corporelles aux 30 septembre 2014, 30 septembre 2013 et 30 septembre 2012.

30/09/2014	**Valeurs brutes**	**Amortisse -ments cumulés**	**Perte de valeur**	**Valeurs nettes**
Terrains et constructions	45 800	15 594	1 000	29 206
Installations matériels et outillages	27 093	16 343		10 750
Autres immobilisations corporelles	17 757	11 645		6 112
Total	***90 650***	***43 582***	***1 000***	***46 068***

30/09/2013	**Valeurs brutes**	**Amortisse -ments cumulés**	**Perte de valeur**	**Valeurs nettes**
Terrains et constructions	44 981	14 301	1 000	29 680
Installations matériels et outillages	26 466	15 408		11 058
Autres immobilisations corporelles	18 629	11 054		7 575
Total	***90 076***	***40 763***	***1 000***	***48 313***

30/09/2012	**Valeurs brutes**	**Amortisse -ments cumulés**	**Perte de valeur**	**Valeurs nettes**
Terrains et constructions (1)	44 899	13 041	1 000	30 858
Installations matériels et outillages	25 928	14 505		11 423
Autres immobilisations corporelles	17 841	10 432		7 409
Total	***88 668***	***37 978***	***1 000***	***49 690***

(1) La perte de valeur constatée concerne les terrains et constructions de la société espagnole Senales Girod.

b) Variation des immobilisations corporelles entre le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2014 :

Au 30 septembre 2012, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	***49 690***
Investissements	4 335
Amortissements de l'exercice	- 5 080
Cessions	- 578
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	1
Effets des variations de change et autres variations	- 55
Au 30 septembre 2013, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	***48 313***
Investissements	3 386
Amortissements de l'exercice	- 4 673
Cessions	- 540
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	- 363
Mouvements de périmètre	43
Effets des variations de change et autres variations	- 98
Au 30 septembre 2014, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	***46 068***

c) Subventions liées à des immobilisations corporelles

Les subventions liées à des immobilisations corporelles sont présentées au bilan en produits différés et représentent un montant de 433 K€.

A la date de clôture, toutes les subventions comptabilisées satisfont aux critères d'attribution et il n'existe pas de risque de remboursement.

d) Immobilisations acquises par voie de location financement

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs nettes
30/09/2014	6 606	4 809	1 797
30/09/2013	6 671	4 513	2 158
30/09/2012	6 905	4 117	2 788

Les biens pris en location sont pour l'essentiel du matériel industriel et du matériel roulant.

Note 2.- Immeubles de placement

	30/09/14	30/09/13
Solde au début de l'exercice	336	336
Augmentations	0	0
Résultat net d'ajustement à la juste valeur	0	0
Solde en fin d'exercice	***336***	***336***

Les immeubles de placement ont fait l'objet d'une évaluation par un expert, spécialiste de l'évaluation de ce type de bien, au 30 septembre 2009. Aucune évolution du marché ou de l'état du bien ne remet en cause les évaluations antérieurement réalisées.

Le montant des produits locatifs constatés en résultat (dans le poste Produit des activités courantes) au titre de l'exercice 2013/2014 se chiffre à 40 K€ contre 40 K€ pour l'exercice précédent.

Les immeubles de placement n'ont occasionné aucune charge opérationnelle directe (y compris les réparations et maintenance) au cours des exercices 2013/2014 et 2012/2013.

Note 3.- Immobilisations incorporelles et goodwills

Les immobilisations incorporelles et les goodwills, hors actifs destinés à la vente, s'analysent comme suit :

a) Immobilisations incorporelles et goodwills aux 30 septembre 2014, 30 septembre 2013 et 30 septembre 2012 :

30/09/2014	Valeurs brutes	Amortisse -ments cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	14 488	*	1 350	13 138
Concessions, brevets, licences	1 657	746		911
Autres immobilisations incorporelles	1 917	1 365		552
Total	***18 062***	***2 111***	***1 350***	***14 601***

** non applicable*

30/09/2013	Valeurs brutes	Amortisse -ments cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	14 591	*	1 200	13 391
Concessions, brevets, licences	1 532	657		875
Autres immobilisations incorporelles	2 074	1 384		690
Total	***18 197***	***2 041***	***1 200***	***14 956***

** non applicable*

30/09/2012	Valeurs brutes	Amortisse -ments cumulés	Perte de valeur	Valeurs nettes
Goodwill	14 591	*	1 200	13 391
Concessions, brevets, licences	1 524	528		996
Autres immobilisations incorporelles	1 989	1 199		790
Total	***18 104***	***1 727***	***1 200***	***15 177***

** non applicable*

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées par des logiciels.

b) Variation des goodwills entre le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2014 :

Au 30 septembre 2012, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	***13 391***
Investissements	
Cessions	
Pertes de valeur	
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	
Mouvements de périmètre	
Effets des variations de change et autres variations	
Au 30 septembre 2013, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	***13 391***
Investissements	
Cessions	
Pertes de valeur	- 150
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	- 197
Mouvements de périmètre (1)	94
Effets des variations de change et autres variations	
Au 30 septembre 2014, valeur nette comptable après amortissements et pertes de valeur	***13 138***

(1) Goodwill constaté lors de l'acquisition de 50% de la société Girod Maroc

Analyse sectorielle du goodwill net par activités:

	30/09/14	30/09/13
Signalisation France	397	397
Activités spécialisées	10 015	10 272
Activités internationales (1)	2 726	2 722
Total en valeur nette	***13 138***	***13 391***

(1) Belgique : 890, Lettonie : 1 584, Roumanie : 158 et Maroc : 94

Les principales hypothèses utilisées pour les tests de dépréciation des goodwills sont les suivantes :

	30/09/14	30/09/13
Taux sans risque	1.8 %	2.6 %
Taux d'impôt	33.33 %	33.33 %
Taux de croissance	1.5 %	1.5 %
Taux d'actualisation retenu	8.5 %	9.0 %

La valeur recouvrable des goodwills a été déterminée à partir de la valeur d'utilité, calculée en utilisant les flux de trésorerie prévisionnels (actualisés) après impôt sur une période de cinq ans. La valeur terminale est calculée à partir du dernier flux de trésorerie normalisé et du taux de croissance à l'infini.
A fin septembre 2014, les calculs pratiqués ont amené à constater une augmentation de la dépréciation des goodwills pour les sociétés ATECH et M2 (Lettonie).
Au 30 septembre 2011, une dépréciation du goodwill de la société ATECH, spécialisé dans le mobilier de fleurissement, avait été enregistrée pour 1 200 K€.
A fin septembre 2014, compte tenu de la diminution des volumes d'activité, les calculs pratiqués ont amené à constater une dépréciation supplémentaire de 60 K€, portant ainsi la valeur nette du goodwill à 1 898 K€.
A titre indicatif, une variation à la hausse du taux d'actualisation de 1% aurait entrainé une dépréciation de 328 K€ et une baisse du taux de croissance à l'infini à 1% aurait engendré une dépréciation de 164 K€.
A fin septembre 2014, les calculs pratiqués ont amené à déprécier le goodwill de la société M2 (Lettonie) de 90 K€, portant la valeur nette à 1 584 K€.
A titre indicatif, une variation à la hausse du taux d'actualisation de 1% aurait entrainé une dépréciation de 412 K€ et une baisse du taux de croissance à l'infini à 1% aurait engendré une dépréciation de 177 K€.
Concernant les autres goodwills, la sensibilité du résultat des calculs aux hypothèses clés (hausse du taux d'actualisation de 1% ou baisse du taux de croissance à l'infini à 1%), n'engendreraient pas de nécessité de déprécier les goodwills, sauf pour la société Concept Urbain. Pour cette dernière, une augmentation du taux d'actualisation de 1% engendrerait une dépréciation de 540 K€ et une baisse du taux de croissance à 1% une dépréciation de 70 K€.

c) Variation des actifs incorporels entre le 30 septembre 2012 et le 30 septembre 2014 :

Au 30 septembre 2012, valeur nette comptable après pertes de valeur	***1 786***
Investissements	128
Amortissements de l'exercice	- 320
Cessions	- 29
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	0
Mouvements de périmètre	0
Effets des variations de change et autres variations	0
Au 30 septembre 2013, valeur nette comptable après pertes de valeur	***1 565***
Investissements	280
Amortissements de l'exercice	- 285
Cessions	0
Pertes de valeur	0
Reclassements en actifs détenus en vue de la vente	- 98
Mouvements de périmètre	1
Effets des variations de change et autres variations	0
Au 30 septembre 2014, valeur nette comptable après pertes de valeur	***1 463***

Note 4.- Actifs financiers non courants

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des actifs financiers non courants valorisés au coût ou au coût amorti correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.
Pour les titres de participations et les créances rattachées à des participations de sociétés en liquidation, la juste valeur a été considérée nulle, au regard des perspectives de recouvrement de ces actifs, ce qui explique, pour l'essentiel, la dépréciation existante au 30 septembre 2014.

L'ensemble des sociétés non consolidées ne contribue pas au chiffre d'affaires du groupe et très peu au bilan consolidé.

Les actifs financiers non courants du Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/14	30/09/13
Actifs financiers disponibles à la vente	3 652	3 654
Créances rattachées à des participations	2 181	2 175
Autres actifs financiers	1 179	831
Actifs financiers non courants	***7 012***	***6 660***
Dépréciation	5 758	5 758
Actifs financiers non courants nets	***1 254***	***902***

Les actifs financiers disponibles à la vente, constitués par des titres de sociétés non consolidées par le groupe, s'analysent comme suit :

Titres de participation détenus	**% détenu**	**30/09/14**		**30/09/13**	
		Valeur brute	**Dépréciation**	**Valeur brute**	**Dépréciation**
Airess	20.0	3 354	3 354	3 354	3 354
TVB	100.0	232	232	232	232
SCI Beauséjour	33.0	41		41	
Autres		25	5	27	5
Total		***3 652***	***3 591***	***3 654***	***3 591***

La société française Airess et la société TVB (Allemagne), sont toujours en cours de liquidation judiciaire.

La quote-part revenant au Groupe, des résultats et des capitaux propres des sociétés non consolidées, n'est pas significative.

Créances rattachées	**30/09/14**		**30/09/13**	
	Valeur brute	**Dépréciation**	**Valeur brute**	**Dépréciation**
TVB	2 120	2 120	2 120	2 120
Autres	61	7	55	7
Total	***2 181***	***2 127***	***2 175***	***2 127***

Autres actifs financiers	**30/09/14**		**30/09/13**	
	Valeur brute	**Dépréciation**	**Valeur brute**	**Dépréciation**
Dépôts et cautionnements	1 127	7	779	7
Autres titres immobilisés	52	33	52	33
Total	***1 179***	***40***	***831***	***40***

Note 5.- Participation dans les entreprises associées

Au cours de l'exercice le groupe a cédé la participation qu'il détenait (49%) dans la société Eurosigns (GB), spécialiste de la signalisation verticale. Cette cession a généré un profit de 110 K€ enregistré en résultat opérationnel.
Au 30 septembre le groupe détient 49% dans la société AMOS, bureau d'étude en signalisation routière et signalétique.

Le tableau suivant résume les informations financières concernant la participation dans Eurosigns et AMOS (données chiffrées du bilan et du compte de résultat multipliées par le taux de participation du groupe).

	Eurosigns		Amos	
	30/09/2014	30/09/2013	30/09/2014	30/09/2013
Actifs		1 334	27	29
Dettes et provisions risques		651	21	24
Actifs nets		***683***	***6***	***5***
Produits des activités ordinaires		2 902	29	43
Résultats	- 25	- 164	1	0
Valeur comptable de la participation	***- 25***	***683***	***6***	***5***

Ces participations ne sont pas cotées.

Note 6.- Participation dans les coentreprises

La contribution des coentreprises dans les comptes consolidés du groupe est la suivante :

	30/09/14		30/09/13	
	Actifs courants	Actifs non courants	Actifs courants	Actifs non courants
Defrain Signalisation	38	7	38	10
Girod Ennis Manufacturing (GEM)			50	8
Girod Maroc			132	65
TTS (1)			2 009	383
TTS Invest (1)			557	5
TTS Parking (1)			460	176

	30/09/14		30/09/13	
	Passifs courants	Passifs non courants	Passifs courants	Passifs non courants
Defrain Signalisation	27	0	23	7
Girod Ennis Manufacturing (GEM)			11	0
Girod Maroc			123	0
TTS (1)			1 183	60
TTS Invest (1)			72	0
TTS Parking (1)			263	84

(1) Au 30 septembre 2014, les actifs et passifs courants et non courants des sociétés TTS, TTS Invest et TTS Parking, ont été reclassés en actifs et passifs destinés à être cédés.

	Exercice 2013/2014		Exercice 2012/2013	
	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles	Chiffre d'affaires	Charges opérationnelles
Defrain Signalisation	127	113	122	106
Girod Ennis Manufacturing (GEM)			56	69
Girod Maroc			115	112
TTS	2 900	2 885	3 378	3 353
TTS Invest	0	- 24	0	- 121
TTS Parking	770	928	958	1 029

Note 7.- Stocks

Les stocks détenus par le Groupe s'analysent comme suit :

	30/09/14	30/09/13
Matières premières	9 129	11 035
Encours de biens	6 608	5 820
Produits intermédiaires et finis	3 813	5 136
Marchandises	1 315	1 597
Total	***20 865***	***23 588***
Dépréciation	- 262	- 436
Valeur nette des stocks et encours	***20 603***	***23 152***

Note 8.- Clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés nettes s'analysent comme suit :

	30/09/14	30/09/13
Créances clients et comptes rattachés	36 048	41 359
Dépréciation	- 1 149	- 1 051
Valeur nette des créances clients et comptes rattachés	***34 899***	***40 308***

Pour les termes et conditions concernant les autres parties liées, se référer au paragraphe « V.- Informations relatives aux parties liées ».
Les créances clients ne portent pas intérêt et sont en général payables de 0 à 90 jours.

Au 30 septembre 2014, les créances clients d'une valeur nominale de 1 149 K€ (1 051 K€ au 30 septembre 2013) ont été totalement dépréciées. Les mouvements de ces dépréciations des créances se détaillent comme suit :

	Dépréciées individuellement
Au 30 septembre 2012	***1 219***
Dotations de l'année	179
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 213
Reprises non utilisées	- 136
Mouvement de périmètre	0
Ecart de conversion	2
Au 30 septembre 2013	***1 051***
Dotations de l'année	202
Reprises utilisées (pertes sur créances irrécouvrables)	- 24
Reprises non utilisées	- 44
Mouvement de périmètre	0
Actifs destinés à être cédés	- 35
Ecart de conversion	- 1
Au 30 septembre 2014	***1 149***

Toutes les dépréciations de créances correspondent à des analyses individuelles.

Au 30 septembre 2014, l'échéancier des créances est résumé ci-après :

	Total	Non échues et non dépréciées	Echues et non dépréciées				
			Moins de 30 jours	De 30 à 60 jours	De 60 à 90 jours	De 90 à 120 jours	Plus de 120 jours
30/09/14	34 899	21 625	4 015	2 232	1 185	1 031	4 811
30/09/13	40 307	24 648	7 082	3 009	1 149	821	3 599

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des créances clients correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est non significative. Les créances très anciennes ont fait l'objet d'une analyse au cas par cas qui n'a pas amené à

constater une dépréciation particulière. Il s'agit de créances vis-à-vis de collectivités publiques ou d'entreprises très solvables.

Note 9.- Actifs d'impôts exigibles et autres actifs courants

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

	30/09/14	30/09/13
Créances fiscales d'impôts sur les bénéfices	845	899
Total actifs d'impôts exigibles	***845***	***899***
Avances, acomptes sur commandes en cours	499	408
Créances sociales	206	186
Créances fiscales	2 065	1 611
Créances sur cession d'immobilisations	0	0
Débiteurs divers	320	954
Charges constatées d'avance	1 003	1 111
Total des autres actifs courants	***4 093***	***4 270***

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres actifs courants correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 10.- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe comprennent

	30/09/14	30/09/13
Comptes bancaires et caisses	6 303	3 661
Autres valeurs mobilières de placements	10	587
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	***6 313***	***4 248***
Concours bancaires courants	- 632	- 1 898
Solde de la trésorerie nette	***5 681***	***2 351***
Comptes bancaires et caisses reclassés en actifs destinés à être cédés	54	0
Concours bancaires courants reclassés en passifs afférents aux actifs destinés à être cédés	- 662	0
Solde trésorerie repris pour le calcul des flux de trésorerie	***5 073***	***2 351***

Les autres valeurs mobilières de placement sont composées de parts de SICAV monétaires euros qui sont liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

Note 11.- Actifs destinés à être cédés et passifs afférents

Suite à la nomination d'un administrateur judiciaire, en janvier 2012, le groupe a perdu le contrôle sur la filiale canadienne SSS qui a été déconsolidée. Au 30/09/2014, le poste « actifs destinés à être cédés » qui s'élève à 91 K€, (236 K€ au 30/09/2013), comprend les créances sur cette filiale évaluées en fonction des recouvrements attendus (établis sur la base des informations fournies par l'administrateur judiciaire).

Le 16 février 2014 un protocole a été signé concernant la cession de la totalité de notre participation dans le capital de la société TTS Invest (soit 50 % du capital).
La société TTS Invest est une société holding à la tête d'un groupe constitué notamment par les sociétés TTS et TTS Parking.
Au 30 septembre 2014, les actifs et passifs correspondant à ces trois sociétés ont été reclassés en « Actifs destinés à être cédés » pour 3 281 K€ et « Passifs destinés à être cédés » pour 1 637 K€.

Note 12.- Capital émis et réserves

Le capital est composé de 1 139 062 actions de 13 € nominal, entièrement libérées au 30 septembre 2014.
Au cours de l'exercice 2012/2013, un contrat de rachat d'actions en vue de leur annulation a été mis en place, ainsi qu'un contrat d'animation destiné à faciliter la liquidité du titre.
La mise en place de ces contrats et leurs modalités d'application (cours maximum d'achat et pourcentage de détention) est autorisée par l'assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le nombre d'actions propres en circulation a évolué de la manière suivante :

	Rachat pour annulation	Contrat de liquidité	Total
Au 30 septembre 2013	***12 006***	***1 410***	***13 416***
Variations	20 979	589	21 568
Au 30 septembre 2014	***32 985***	***1 999***	***34 984***

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital ou de création d'actions au cours de l'exercice.

Note 13.- Emprunts portant intérêt

Détail des emprunts

Emprunts et dettes financières courantes	**30/09/14**	**30/09/13**
Part des emprunts à moins d'un an	5 755	5 515
Dettes participation des salariés à moins d'un an	85	302
Dettes financières diverses à moins d'un an	349	551
Concours bancaires courants	632	1 898
Total	***6 821***	***8 266***

Emprunts et dettes financières non courantes	**30/09/14**	**30/09/13**
Part des emprunts à plus d'un an	15 636	17 001
Dettes participation des salariés à plus d'un an	0	0
Dettes financières diverses à plus d'un an	394	87
Total	***16 030***	***17 088***

Echéanciers de remboursement des emprunts non courants

	30/09/2014			**30/09/2013**
	De 1 à 5 ans	**A plus de 5 ans**	**Total**	
Emprunts bancaires	13 869	1 767	15 636	17 001
Dettes participation des salariés			0	0
Dettes diverses	201	193	394	87
Emprunts portant intérêt	***14 070***	***1 960***	***16 030***	***17 088***

Le groupe estime que la valeur inscrite au bilan des emprunts portant intérêt correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Certains emprunts à long et moyen terme ont été contractés par des filiales étrangères du Groupe dans leur devise locale.
La répartition des emprunts en fonction des devises est la suivante :

Emprunts et dettes financières non courants et courants	**30/09/14**	**30/09/13**
Emprunt en Forint Hongrois - HUF	4	38
Emprunt en Couronne Tchèque - CZK	261	452
Emprunt en Devise Roumaine - RON	0	289

D'une manière générale, certains emprunts souscrits par le Groupe sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entrainer un remboursement anticipé en cas de non respect. La dette financière concernée s'élève à 2 073 K€ à fin septembre 2014 (contre 2 012 K€ au 30 septembre 2013).
Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre.
Au 30 septembre 2014 et au 30 septembre 2013, le groupe respectait ces covenants.

Note 14.- Provisions

Les provisions courantes et non courantes s'analysent comme suit :

a) Provisions au 30 septembre 2014 et au 30 septembre 2013

	30/09/14	30/09/13
Provision non courantes		
Risques et charges	0	200
Total des provisions non courantes	***0***	***200***
Provisions courantes		
Risques et charges divers	867	784
Total des provisions courantes	***867***	***784***

b) Variation des provisions du 30 septembre 2013 au 30 septembre 2014

Provisions non courantes	Solde au 30/09/13	Variation de périmètre	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Ecart de change	Solde au 30/09/14
				Provision utilisée	Provision non utilisée		
Risques et charges	200			200			0
Total provisions	***200***			***200***			***0***

La provision de 200 K€ correspond au montant du risque estimé de perte exceptionnelle de la société TTS Invest.

Provisions courantes	Solde au 30/09/13	Variation de périmètre	Ecart de change	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Activité destinée à être cédée	Solde au 30/09/14
					utilisée	non utilisée		
Risque et charges	784	- 1	- 1	415	85	217	-28	867
Total provisions	***784***	***- 1***	***- 1***	***415***	***85***	***217***	***-28***	***867***

Ces provisions pour risques et charges concernent des litiges en cours.

Note 15.- Retraites et assimilés

Les principes généraux appliqués conformément à la norme IAS 19 révisée sont présentés ci-après :
Les engagements de retraite sont présentés au bilan pour leur montant global. La méthode de calcul des engagements est identique à celle appliquée avant la mise en œuvre de la norme révisée.
Les impacts des variations des écarts actuariels liés aux engagements (hypothèses actuarielles et effets d'expérience) sont constatés immédiatement en autres éléments du résultat global non recyclables, pour leur montant net d'impôt.
Les impacts des changements de régime sont constatés immédiatement en résultat consolidé.
Aucune modification de régime n'est intervenue au 30 septembre 2014.
La notion de rendements attendus sur les actifs est abandonnée au profit de celle de Produit d'intérêts sur les actifs, calculé sur la base du taux d'actualisation.

	Solde au 30/09/13	Variation de périmètre	Ecart actuariel	Dotation de l'exercice	Reprise de l'exercice		Activité destinée à être cédée	Solde au 30/09/14
					utilisée	non utilisée		
Avantages postérieurs à l'emploi	2 377	0	626	238		133	- 50	3 058
Total passifs liés aux avantages au personnel	***2 377***	***0***	***626***	***238***		***133***	***- 50***	***3 058***

Les droits de l'année sont enregistrés en charges pour un montant brut de 238 K€ (avant impôts différés) et les écarts actuariels sont enregistrés en autres éléments du résultat global pour un montant de 626 K€ (avant impôts différés) au 30 septembre 2014.
Les informations comparatives au 30 septembre 2013 n'ont pas été retraitées car l'impact est non significatif.

	30/09/14	30/09/13
Valeur actualisée de l'obligation	3 498	2 863
Juste valeur des actifs du régime	440	486
Pertes (gains) actuariels non comptabilisés	0	0
Coût des services passés non comptabilisés	0	0
Passif enregistré au bilan	***3 058***	***2 377***

Hypothèses actuarielles
Les hypothèses prises en compte pour les évaluations aux clôtures 2012/2013 et 2013/2014, se déclinent ainsi :

	30/09/14	30/09/13
Taux d'actualisation	2.00 %	3.05 %
Hypothèse de taux de progression des salaires	2.00 %	2.00 %

Le calcul du taux de turnover a été affiné afin de considérer une moyenne pondérée sur l'ensemble des sociétés du groupe. Il est de 6,5% au 30 septembre 2014.

Note 16.- Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs de la société s'analysent comme suit :

	30/09/14	30/09/13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 560	12 973
Total	***10 560***	***12 973***

Note 17.- Autres Passifs courants

Les autres passifs courants se décomposent de la manière suivante :

	30/09/14	30/09/13
Avances sur commandes	329	236
Dettes fiscales et sociales	8 192	9 567
Autres dettes	507	662
Ecart de conversion passif	19	8
Produits constatés d'avance	856	1 156
Total	***9 903***	***11 629***

Le Groupe estime que la valeur inscrite au bilan des autres passifs correspond à une approximation raisonnable de leur juste valeur.

Note 18.- Information sectorielle

L'information sectorielle reflète la vue du management et est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Principal Décideur Opérationnel (la Direction Générale) pour mettre en œuvre l'allocation des ressources et évaluer la performance.
Les informations du reporting sont préparées en conformité avec les principes comptables suivis par le Groupe (établies selon le référentiel IFRS).

Les secteurs opérationnels du Groupe sont:

- Signalisation France
- Sociétés spécialisées
- Activités internationales

La signalisation France regroupe les activités suivantes :

- Signalisation verticale, fourniture, pose et maintenance ;
- Signalisation horizontale et aménagement de chaussées, fourniture et application ;
- Prestation de services en signalisation de chantier

Les sociétés spécialisées regroupent notamment :

- Panneaux électroniques, fabrication pose. Activité développée par les sociétés TTS et TTS Parking ;
- Equipement floral, fabrication et vente d'équipement floral – Activité de la société ATECH ;
- Mobilier urbain non publicitaire, fabrication et vente – Activité de la société Concept Urbain ;
- Sérigraphie et décoration de véhicules, fourniture et pose – Activité de la société SIP.
- Mobilier de communication d'extérieur, fourniture – Activité de la société Burrial.

Les activités internationales regroupent les activités exercées par les filiales internationales du groupe :

- Signalisation verticale, fourniture et pose ;
- Signalisation horizontale, application ;
- Mobilier urbain non publicitaire, vente, installation et maintenance ;

La direction évalue la performance des secteurs sur la base du résultat opérationnel courant.

30/09/2014	**Signalisation France**	**Sociétés spécialisées**	**Activités internationales**	**Ajustements et éliminations**	**Total**
Chiffre d'affaires externe	**82 646**	**23 491**	**17 688**		**123 825**
Inter secteurs	1 079	2 068	532	- 3 679	
Chiffre d'affaires total	**83 725**	**25 559**	**18 220**	**- 3 679**	**123 825**
Résultat opérationnel courant	**- 71**	**1 751**	**1 162**		**2 842**

30/09/2013	**Signalisation France**	**Sociétés spécialisées**	**Activités internationales**	**Ajustements et éliminations**	**Total**
Chiffre d'affaires externe	**86 735**	**24 524**	**16 305**		**127 564**
Inter secteurs	1 061	1 476	69	- 2 606	
Chiffre d'affaires total	**87 796**	**26 000**	**16 374**	**- 2 606**	**127 564**
Résultat opérationnel courant	**822**	**2 769**	**1 128**		**4 719**

Note 19.- Charges de personnel

L'effectif moyen du Groupe en nombre de salariés équivalent temps plein est le suivant :

	30/09/14	30/09/13
Cadres et agents de maîtrise	307	306
Ouvriers et employés	691	708
Total	***998***	***1 014***
Signalisation France	673	704
Sociétés Spécialisées	147	141
Activités internationales hors Canada	178	169
Total	***998***	***1 014***

Les charges de personnel se répartissent de la manière suivante :

	30/09/14	30/09/13
Salaires et traitements	27 555	27 790
Charges salariales et patronales (*)	13 179	13 590
Total des charges de personnel	***40 734***	***41 380***

(*) Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) déduit des charges sociales s'élève à 980 K€ pour l'exercice 2013/2014 contre 496 K€ au titre de l'exercice précédent.

Note 20.- Frais de recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.
Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.
Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de recherche et développement du groupe, ces frais s'élèvent à 438 K€ pour l'exercice 2013/2014 contre 481 K€ pour l'exercice 2012/2013.
Des projets de recherche et développement sont également menés par certaines filiales du Groupe.

Note 21.- Amortissements, dépréciations et pertes de valeurs

	30/09/14	30/09/13
Amortissements des immobilisations incorporelles	285	320
Amortissements des immobilisations corporelles	4 673	5 080
Pertes de valeur	0	0
Total amortissements et pertes de valeur	***4 958***	***5 400***
Dotations et reprises de dépréciations	359	220
Total amortissements, dépréciations et pertes de valeur	***5 317***	***5 620***

Note 22.- Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation se répartissent comme suit :

	30/09/14	30/09/13
Subventions d'exploitations	3	12
Autres produits et charges	- 110	- 147

Note 23.- Autres produits et charges opérationnels

Ils incluent les produits et charges non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

	30/09/14	30/09/13
Perte de valeur sur goodwills de la société ATECH	- 60	
Perte de valeur sur goodwills de la société M2	- 90	
Total des pertes de valeur sur goodwill	***- 150***	
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	- 541	- 613
Produits sur cession d'immobilisations	349	628
Impact de la cession des titres de la société Eurosigns	110	
Charge exceptionnelle (2)	-261	
Reprise provision pour risque exceptionnel (2)	200	
Dotation provision pour risque exceptionnelle (1)		- 200
Total des autres produits et charges opérationnels non courants	***- 143***	***- 185***

(1) Provision correspondant au montant du risque estimé de perte exceptionnelle de la société TTS Invest.

(2) Charge constatée correspondant à la réalisation du risque précédemment provisionné sur la société TTS Invest et reprise de la provision correspondante.

Note 24.- Coût de l'endettement financier net

	30/09/14	30/09/13
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	162	220
Intérêts sur emprunts bancaires et non bancaires, découverts bancaires	- 455	- 478
Coût de l'endettement financier net	***- 293***	***- 258***

Note 25.- Autres produits et charges financiers

	30/09/14	30/09/13
Gains nets de change	17	- 348
Variation de juste valeur des actifs financiers	50	30
Total des autres produits et charges financiers	***67***	***- 318***

Note 26.- Charge d'impôt

La charge d'impôt pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013 est principalement composée de :

	30/09/14	30/09/13
Charge d'impôt exigible	505	1 329
Charge d'impôt différée	41	- 121
Charge d'impôt consolidée	***546***	***1 208***

Le rapprochement chiffré entre la charge d'impôt et le produit du bénéfice comptable multiplié par le taux d'impôt applicable en France est le suivant pour les exercices clos les 30 septembre 2014 et 2013.

Rapprochement entre la charge d'impôt réelle et la charge d'impôt théorique

	30/09/14	30/09/13
Résultat net avant impôt	2 299	3 794
Taux d'imposition du Groupe	33.33 %	33.33 %
Charge d'impôt théorique	***766***	***1 265***
Augmentation et réduction de la charge d'impôt résultant de :		
- Consommation des déficits fiscaux antérieurs non reconnus	- 84	0
- Activation de déficits antérieurs non reconnus	0	0
- Pertes de l'exercice non activées	44	22
- Autres différences permanentes	- 180	- 79
Charge réelle d'impôt	***546***	***1 208***

Actifs et passifs d'impôt différés

	30/09/14	30/09/13
Impôts différés actifs		
Provisions fiscalement réintégrées	210	140
Provisions complémentaires pour avantage au personnel	1 019	792
Provision dépréciation des actifs immobilisés (1)	288	276
Autres différences	597	647
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	- 1 351	- 1 195
Total	***763***	***660***
Impôts différés passifs		
Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations (2)	4 626	4 568
Autres différences	742	784
Compensation des actifs et passifs d'impôt différé sur une même entité fiscale	- 1 351	- 1 195
Total	***4 017***	***4 157***
Position nette d'impôts différés	*3 254*	*3 497*

(1) Impôt différé correspondant à la dépréciation de l'ensemble immobilier de la filiale espagnole. La recouvrabilité de cet impôt différé actif n'est pas remise en cause à ce jour par compte tenu des perspectives économiques de la filiale.
(2) Le poste « Retraitement des durées d'amortissement des immobilisations » comprend notamment le retraitement des provisions pour amortissements dérogatoires constatées dans les sociétés françaises pour un montant de 4 412 K€.

Les déficits cumulés n'ayant pas donné lieu à constitution d'un impôt différé actif s'élèvent à 2 196 K€ au 30 septembre 2014.

Note 27.- Quote-part dans le résultat des entreprises associées

	30/09/14	30/09/13
Euro Signs	-25	- 164
Amos	1	0
Total	***- 24***	***- 164***

Note 28.- Résultat par action

	30/09/14	30/09/13
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	1 686	2 544
Nombre d'actions ordinaires pour le résultat de base par action (1)	1 104 078	1 125 646
Résultat net en euros par action	1.53	2.27

(1) Voir note 12

	30/09/14	30/09/13
Résultat net attribuable aux porteurs de capitaux ordinaires de l'entité mère	1 686	2 544
Nombre d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	1 139 062	1 139 062
Résultat net dilué en euros par action	1.48	2.24

IV.- Engagements et passifs éventuels

a) Engagements sur contrats de location simple
Le Groupe a conclu des contrats de location sur certains véhicules à moteur, machines et locaux. Les loyers futurs minimaux payables au titre des contrats de location simple non résiliables sont les suivants :

Locations simples	**Au 30/09/14**	**A moins d'un an**	**De un à cinq ans**	**A plus de cinq ans**
Constructions	2 972	732	1 991	248
Autres	1 323	797	521	6
Total (1)	***4 295***	***1 529***	***2 512***	***254***

(1) Dont 888 K€ correspondent aux locations simples des sociétés TTS destinées à être cédées.

Le montant des loyers passés en comptes de charges s'est élevé à 2 036 K€.

b) Engagements sur contrats de location financement

Le Groupe a des contrats de location financement qui sont traités conformément à IAS 17.
Le rapprochement entre les paiements futurs minimaux au titre des contrats de location financement et de location avec option d'achat, et la valeur actualisée des paiements minimaux nets au titre des locations se présente de la façon suivante :

	30/09/14	**30/09/13**
Paiements minimaux à moins d'un an	214	390
Paiements minimaux à plus d'un an et moins de cinq ans	238	393
Paiements minimaux à plus de cinq ans	207	264
Paiements minimaux totaux au titre des contrats de location financement	***659***	***1 047***
Moins les montants représentant des charges financières	- 68	- 90
Valeur des paiements minimaux au titre de la location	***591***	***957***

La valeur nette comptable des immobilisations capitalisées et liées à des contrats de location financement s'élève à 1 797 K€ au 30 septembre 2014.

c) Engagements d'investissement :

Au 30 septembre 2014, aucun engagement d'investissement d'un montant significatif n'est à signaler.

d) Engagements au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises :

Au 30 septembre 2014 il n'y a pas d'engagement au titre d'opérations d'achats et de ventes à terme de devises.

e) Engagements donnés :

	30/09/14	**30/09/13**
Avals, cautions, garanties données (1)	4 668	5 416

(1) Les Hypothèques ou promesses d'hypothèques représentent 4 156 K€ sur les 4 668 K€ d'engagements hors bilan.

Les engagements en matière de pensions et indemnités de départ en retraite ont été enregistrés au bilan en provision pour risques et charges.

f) Engagements reçus :

Néant

g) Litiges et passifs éventuels :

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'elles prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces plaintes.

Depuis décembre 2010, cinq actions ont été engagées par des clients à l'encontre de Signaux Girod ou des sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010. Ces actions concernent des demandes d'indemnisation au titre de prétendus préjudices subis dans le cadre de l'exécution de contrats antérieurs à 2006. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces actions.

A l'exception des litiges évoqués ci-dessus, le groupe n'a pas connaissance de litiges ou passifs éventuels dont l'impact sur les états financiers pourrait être significatif et qui n'aurait pas été pris en compte dans l'établissement des comptes consolidés au 30 septembre 2014.

h) Droit individuel de formation :

Le groupe a maintenu en IFRS le traitement en normes françaises du droit individuel à la formation, conformément à l'avis n° 2004-F du 13 octobre 2004 du comité d'urgence du CNC relatif à la « comptabilisation du droit individuel à la formation – DIF ». Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucun provisionnement.
Mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés. Dans quelques cas limités (demande de congés individuel de formation (« CIF ») ou en cas de licenciement ou démission) où ces dépenses ne peuvent être considérées comme rémunérant des services futurs, l'engagement à court terme en résultant est provisionné dans les comptes de l'exercice, dès que l'obligation à l'égard du salarié devient probable ou certaine.

Au 30 septembre 2014 :
- Volume d'heures de la part ouverte des droits : 77 178 heures
- Volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de la part des salariés : 76 261 heures

V.- Informations relatives aux parties liées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Signaux Girod S.A. et des filiales énumérées dans la note VII.
La S.A.S. L'action Girod est l'ultime société mère du groupe.
Il n'y a pas eu de transaction entre la société L'Action Girod et les sociétés du groupe au cours de cet exercice.
Les transactions entre la société mère Signaux Girod et ses filiales consolidées par intégration globale, qui sont des parties liées, ont été éliminées en consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Le tableau suivant fournit le montant total des transactions conclues avec les parties liées sur l'exercice :

	Créances	Dettes	Produits	Charges
Entreprises qui ont une influence notable sur le groupe :				
Société Familiale de Gestion Girod (S.F.G.P.G.)	9	206	21	572
Entreprises associées :				
Amos				
Coentreprises :				
Defrain Signalisation	0	0	1	2
TTS (1)			128	433
TTS Invest (1)			0	0
TTS Parking (1)			22	74

(1) Sociétés retraitées en actifs et passifs destinés à être cédés

Termes et conditions des transactions avec les parties liées :
Les ventes et les achats avec les parties liées sont réalisés aux prix de marché. Les soldes en cours à la fin de l'exercice ne sont pas garantis, ne sont pas porteurs d'intérêts et les règlements se font en trésorerie. Il n'y a pas eu de garanties fournies ou reçues pour les créances et les dettes sur les parties liées. Pour l'exercice clos le 30 septembre 2014, le Groupe n'a constitué aucune provision pour créances douteuses relative aux montants dus par les parties liées (au 30 septembre 2013 : 0 €). Cette évaluation est effectuée lors de chaque exercice en examinant la situation financière des parties liées ainsi que le marché dans lequel elles opèrent.

Transactions avec d'autres parties liées :

Rémunération du personnel dirigeant du groupe :

	30/09/14	**30/09/13**
Avantages à court terme	387	398
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0
Paiement en action	0	0
Total des rémunérations au personnel dirigeant	387	398

Un état détaillé de ces rémunérations figure dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

VI.- Gestion du risque financier

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de variation des taux d'intérêt du marché est liée à l'endettement financier à long terme du Groupe, à taux variable. L'endettement à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, emprunts classiques et emprunts correspondant à des contrats de crédit bail ou de location financement, se répartit de la façon suivante :
- Emprunts à taux fixe : 19 %
- Emprunts à taux variable : 45 %
- Emprunts à taux variable avec taux plafond garanti : 10 %
- Emprunts à taux variable couvert par des swaps : 26 %

Le tableau ci-dessous présente la sensibilité du résultat avant impôt du Groupe à une variation raisonnable dans les taux d'intérêt, toutes autres variables étant constantes par ailleurs (impact sur les emprunts à taux variable). Les capitaux propres du Groupe ne sont pas affectés.

	Augmentation / Diminution en points de base	Effet sur le résultat avant impôt (K€)
30/09/2014		
Europe	+ 15	- 21
Europe	- 10	14
30/09/2013		
Europe	+ 15	- 18
Europe	- 10	12

Le groupe a recours à des instruments de couverture de type swaps qui assurent la conversion du taux variable en taux fixe.

Risque de change

La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée en euros.
Les filiales étrangères hors de la zone euro réalisent l'essentiel de leur chiffre d'affaires dans leur monnaie nationale.
L'endettement des filiales hors zone euro est réalisé dans la devise de leurs pays respectifs.
Le chiffre d'affaires réalisé par les filiales hors zone euro représente 7.68 % du chiffre d'affaires total. L'incidence éventuelle sur le groupe, des variations de change subies par ces filiales est très faible.
Le groupe n'a pas recours à des instruments de couverture.

Risque de crédit

Le Groupe n'entretient de relations commerciales qu'avec des tiers dont la santé financière est avérée. La plus grande partie du chiffre d'affaires du groupe est réalisée avec des collectivités territoriales et des organismes du secteur public.
Pour le reste du chiffre d'affaires, la politique du Groupe est de vérifier la santé financière de tous les clients qui souhaitent obtenir des conditions de paiement à crédit. De plus, les soldes clients font l'objet d'un suivi permanent et par conséquent, l'exposition du Groupe aux créances irrécouvrables n'est pas significative.

Le risque de crédit relatif aux autres actifs financiers du Groupe, concerne essentiellement les actifs disponibles à la vente, pour lesquels l'exposition du groupe est liée aux défaillances éventuelles des tiers concernés, avec une exposition maximale égale à la valeur comptable de ces actifs.

Quant à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, ils sont principalement composés de SICAV monétaires de trésorerie et de comptes à terme.

Risque sur le cours des métaux

Notre activité de fabrication de panneaux de signalisation est essentiellement consommatrice d'aluminium et d'acier. Les évolutions subies des cours de ces métaux ont une influence directe sur les prix de revient de nos produits.

Les services achats des entités qui travaillent directement ces métaux, à savoir le site de Bellefontaine, siège de la SA Signaux Girod pour la France, et les sites de production des filiales étrangères, veillent à assurer, un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

Risque de liquidité

La situation de trésorerie nette du Groupe est positive de 5 681 K€.
En France, 26 filiales sont liées par un contrat de centralisation de trésorerie avec la SA Signaux Girod. Ce contrat permet de faire remonter dans un compte centralisateur tenu par la société tête de groupe, la trésorerie des filiales excédentaires, et d'alimenter les comptes bancaires des filiales qui présentent un besoin de trésorerie. Ces opérations donnent lieu à une rémunération, calculée sur le montant des sommes reçues ou prêtées, à un taux qui varie en fonction du marché. La trésorerie excédentaire nette centralisée par la SA Signaux Girod est placée en compte à terme ou en SICAV monétaires de trésorerie.
Les filiales étrangères gèrent leur trésorerie, excédentaire ou non de façon autonome. Toutefois, la société mère est parfois amenée à donner sa caution en garantie des découverts accordés par les organismes bancaires à certaines de ces filiales.

Instruments financiers inscrits au bilan

	30/09/2014		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	61	61		61		
Autres actifs long terme	1 193	1 193			1 193	
Clients et autres débiteurs	34 899	34 899			34 899	
Autres actifs courants	4 938	4 938			4 938	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 313	6 313	6 313			
Total actifs financiers	***47 404***	***47 404***	***6 313***	***61***	***41 030***	
Passifs financiers non courants	16 030					16 030
Passifs financiers courants	6 821					6 821
Fournisseurs et autres créditeurs	10 564					10 564
Autres passifs courants	9 903					9 903
Total passifs financiers	***43 318***					***43 318***

	30/09/2013		Ventilation par catégorie d'instruments			
	Valeur au bilan	Juste valeur	Juste valeur par résultat	Actifs disponibles à la vente.	Prêts et créances	Dettes au coût amorti
Actifs financiers disponibles à la vente	63	63		63		
Autres actifs long terme	839	839			839	
Clients et autres débiteurs	40 308	40 308			40 308	
Autres actifs courants	5 159	5 159			5 159	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 248	4 248	4 248			
Total actifs financiers	***50 617***	***50 617***	***4 248***	***63***	***46 306***	***50 617***
Passifs financiers non courants	17 088					17 088
Passifs financiers courants	8 266					8 266
Fournisseurs et autres créditeurs	12 973					12 973
Autres passifs courants	11 629					11 629
Total passifs financiers	***49 956***					***49 956***

VII.- Liste des entités consolidées et méthodes de consolidation

		Méthode		% d'intérêt	
	R.C.S.	30/09/14	30/09/13	30/09/14	30/09/13
Signaux Girod Chelle (1)	646 950 519	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Grand Sud (2)	338 395 858	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod La Catalane	342 732 500	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Nord-Ouest	349 119 602	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Tarn (1)	351 552 328		I.G.		100.00
Signaux Girod Languedoc	352 825 244	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Auvergne	338 629 520	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Alsace	377 692 496	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Bourgogne	381 465 038	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Val de Saône	390 788 362	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Centre Loire	388 896 201	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Rhône Alpes	959 502 345	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Ile de France	332 201 458	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Nord de France	316 752 807	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Est	432 478 162	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Lorraine	432 840 288	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Ouest	442 213 724	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Méditerranée (2)	513 354 357		I.G.		100.00
Signaux Girod Services Routiers (3)	512 268 228		I.G.		100.00
Signaux Girod La Réunion	515 340 693	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Signaux Girod Filiales France (3) (4)	443 137 955	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.F.L.	304 635 337	I.G.	I.G.	99.95	99.95
Lacgir	332 201 441	I.G.	I.G.	99.00	99.00
International Girod	443 137 021	I.G.	I.G.	100.00	100.00
GS Plus	Rép. Tchèque	I.G.	I.G.	99.88	99.88
GSR Girod Semnalizare Rutiera	Roumanie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
ACE	Belgique	I.G.	I.G.	75.00	75.00
M-2	Lettonie	I.G.	I.G.	90.00	90.00
Senales Girod	Espagne	I.G.	I.G.	99.88	99.88
Alfa Girod	Hongrie	I.G.	I.G.	100.00	100.00
I.R.S.	Royaume Uni	I.G.	I.G.	50.00	50.00
Summum	Canada	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.S.S. (7)	Canada				
Sociétés Spécialisées Girod	481 957 041	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Atech	339 707 143	I.G.	I.G.	100.00	100.00
L'Appentière Fleurie	384 205 175	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Burrial	060 500 576	I.G.	I.G.	50.00	50.00
Concept Urbain	322 746 603	I.G.	I.G.	100.00	100.00
S.I.P.	971 500 723	I.G.	I.G.	100.00	100.00
Girod Ennis Manufacturing G.E.M. (4)	524555331		I.G.		100.00
Girod Maroc (5)	Maroc	I.G.	I.P.	100.00	50.00
Dominique Defrain Signalisation	380 766 436	I.P.	I.P.	49.90	49.90
Eurosigns (6)	Royaume Uni	M.E.	M.E.	49.00	49.00
A.M.O.S.	513 325 795	M.E.	M.E.	49.00	49.00
T.V.B.	Allemagne	N.C.	N.C.	100.00	100.00
Groupe AIRESS	311 700 629	N.C.	N.C.	20.00	20.00
TTS	398 379 214	Note 11	I.P.	49.99	49.99
TTS Invest	437 770 498	Note 11	I.P.	50.00	50.00
TTS Parking	389 354 127	Note 11	I.P.	50.00	50.00

IG = Intégration globale IP = Intégration proportionnelle ME = Mise en équivalence NC = Non consolidée

(1) Signaux Girod Tarn : transmission universelle du patrimoine à la société Signaux Girod Chelle
(2) Signaux Girod Grand Méditerranée : transmission universelle du patrimoine à la société Signaux Girod Grand Sud
(3) Signaux Girod Services Routiers : transmission universelle du patrimoine à la société Signaux Girod Filiales France
(4) G.E.M. : transmission universelle du patrimoine à la société Signaux Girod Filiales France
(5) Girod Maroc : participation portée à 100% par rachat de parts
(6) Eurosigns : cession de la participation en juin 2014
(7) SSS : perte de contrôle en janvier 2012

VIII.- Informations environnementales

Le Groupe Signaux Girod a engagé une démarche de protection de l'environnement dont l'objectif est de rechercher constamment des axes d'amélioration afin de diminuer l'impact lié aux activités de notre entreprise. Sur le site de Bellefontaine, un comité de pilotage veille à l'amélioration continue par le suivi des indicateurs environnementaux et la mise en place d'actions d'amélioration. Nos actions environnementales vont donc au-delà du simple respect de la règlementation.

L'ensemble du personnel y compris le personnel intérimaire a été sensibilisé aux impacts environnementaux liés à nos activités et a été formé aux comportements à adopter pour éviter toute pollution. Des indicateurs de suivi, complétés ou non d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place. De plus, le personnel itinérant est sensibilisé à l'éco-conduite afin de réduire la consommation moyenne des véhicules mis à disposition.

Afin de matérialiser cet engagement en faveur de l'environnement, le Groupe a fait certifier plusieurs de ses sites :

- Le site de Bellefontaine est certifié ISO 14001, version 2004, depuis le 13 octobre 2006. Notre certification a été renouvelée le 11 juillet 2014.
- Les sociétés Concept Urbain, et Girod Semnalisare Rutiera partagent cette démarche et sont certifiées ISO 14001.

Des investissements liés à la protection de l'environnement et à la sécurité sont régulièrement réalisés par la société.

L'unité de production de Bellefontaine, principal site de production du Groupe, fait l'objet de contrôles réguliers de la part d'un organisme agréé, sur les niveaux des nuisances sonores. Ces contrôles montrent des niveaux sonores inférieurs aux limites règlementaires.

Les activités réalisées de nuit, correspondent pour l'essentiel à du balisage sur route ou autoroute ne générant pas ou peu de nuisance sonore, ni de pollution lumineuse.

Le Groupe Signaux Girod a une emprise sur les sols réduite, du fait de son activité. En effet, le Groupe n'a aucune activité d'extraction et n'est pas à l'origine de l'artificialisation des sols.

Le Groupe n'est pas soumis aux conséquences du changement climatique. Il n'a donc pas engagé d'actions particulières pour s'y adapter.

Au cours de l'exercice 2013/2014, le Groupe n'a eu à constater aucune provision et garantie pour risques liés à l'environnement.

Des informations sur la responsabilité environnementale de l'entreprise figurent dans le rapport de gestion (III-2 Informations environnementales)

IX.- Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 1er janvier 2015, le groupe a racheté 25% des titres de la société IRS (Royaume Uni), portant ainsi sa participation à 75%.

VI. - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Signaux Girod, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 3.18 « Avantages au personnel » et le paragraphe III, note 15 « Retraites et assimilés » aux états financiers consolidés, qui exposent les effets liés à l'application de la norme IAS 19 révisée - Avantages du personnel, entrée en vigueur au 1er janvier 2013.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre groupe apprécie à chaque clôture :

- la valeur recouvrable des actifs, comme cela est décrit dans la note II.3.10 de l'annexe aux comptes consolidés ;
- l'évaluation des goodwills, comme cela est décrit dans les notes II.3.8, II.3.10 et III.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre groupe et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés

Lons-le-Saunier et Lyon, le 29 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT
Jean-Pierre Ladouce

ERNST & YOUNG et Autres
Jean-Pierre Buisson

B.- Comptes sociaux.

I. - Bilan au 30 septembre 2014

(Montants exprimés en milliers d'euros)

Actif	Note	30/09/2014	30/09/2013
Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles		1 367	1 428
Immobilisations corporelles nettes		26 618	27 207
Immobilisations financières		30 060	29 446
Dont : Titres de participations		*19 266*	*19 266*
Créances rattachées		*9 752*	*9 752*
Total Actif immobilisé	1	***58 045***	***58 081***
Actif circulant			
Stocks et en-cours	2	7 241	7 813
Clients et comptes rattachés	3	8 467	10 487
Autres créances et comptes de régularisation	3	13 208	13 791
Disponibilités	6	3 625	536
Comptes de régularisation	3-8	466	503
Total Actif circulant		***33 007***	***33 130***
Total actif		**91 052**	**91 211**

Passif	Note	30/09/2014	30/09/2013
Capital social		14 808	14 808
Réserve légale		1 481	1 481
Autres réserves		42 058	41 117
Résultat net		1 689	2 720
Situation nette		***60 036***	***60 126***
Subventions		105	119
Provisions règlementées	5	10 690	10 410
Capitaux propres	4	***70 831***	***70 655***
Provisions pour risques et charges	5	137	99
Dettes financières	6	13 923	12 125
Fournisseurs et comptes rattachés	7	3 522	5 051
Autres dettes et comptes de régularisation	7	2 639	3 281
Passif circulant		***20 084***	***20 457***
Ecart de conversion passif			
Total passif		**91 052**	**91 211**

II. – Compte de résultat

(Montants exprimés en milliers d'euros)

	Note	30/09/2014	30/09/2013
Produits d'exploitation :			
Chiffre d'affaires	10	36 385	39 055
Production stockée		- 814	822
Reprise de provisions et transfert de charges		3 381	2 910
Autres produits		41	23
Total des produits d'exploitation		***38 993***	***42 810***
Charges d'exploitation :			
Achats matières premières et autres approvisionnements		17 083	18 900
Variation des stocks		- 229	- 363
Autres achats et charges externes		8 523	9 302
Impôts, taxes et versements assimilés		1 338	1 281
Salaires et traitements		6 882	6 777
Charges sociales		2 550	2 583
Dotations aux amortissements et provisions		2 148	2 051
Autres charges		79	133
Total des charges d'exploitation		***38 374***	***40 664***
Résultat d'exploitation		***619***	***2 146***
Résultat financier	11	659	668
Résultat courant		***1 278***	***2 814***
Résultat exceptionnel	12	- 499	- 535
Participation des salariés		0	0
Impôts sur les bénéfices	14	910	441
Résultat net de l'exercice		***1 689***	***2 720***
Résultat par action (en Euros)		1.48	2.39
Résultat dilué par action (en Euros)		1.53	2.42
Nombre d'actions		1 139 062	1 139 062
Nombre d'actions diluées		1 104 078	1 125 646

III. – Tableau des flux de trésorerie

	30/09/2014	30/09/2013
Résultat net	**1 689**	**2 720**
Amortissements et provisions nets	2 397	2 436
Plus ou moins values	234	363
Subventions virées au résultat	- 15	- 15
Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation	- 393	- 2 177
= Flux de trésorerie d'exploitation (A)	***3 912***	***3 327***
Distributions mises en paiement	- 1 778	- 2 836
Remboursement de dettes financières	- 2 182	- 1 594
Variation avances et cash pooling	1 320	1 191
Besoin de trésorerie	- 2 640	- 3 239
Variation avances et cash pooling		
Augmentation des dettes financières	3 947	2 700
Dégagement de trésorerie	3 947	2 700
= Flux de trésorerie financement (B)	***1 307***	***- 539***
Acquisition immobilisations incorporelles	- 137	- 89
Acquisition immobilisations corporelles	- 1 545	- 1 827
Acquisition de titres de participation	0	- 4 000
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières	- 614	- 335
Créances et dettes sur immobilisations	35	23
Besoin de trésorerie	- 2 261	- 6 228
Cession, désinvestissement, subvention d'investissement	26	129
Créances rattachées participation et autres immobilisations financières		
Dégagement de trésorerie	26	129
= Flux de trésorerie investissement (C)	***- 2 235***	***- 6 099***
Trésorerie début	518	3 829
Trésorerie fin	3 502	518
Flux net de trésorerie (A+B+C)	***2 984***	***- 3 311***

IV. – Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.
Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1. – Immobilisations incorporelles et corporelles.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou leur coût de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
Les frais accessoires d'acquisition sont comptabilisés en charges.
Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement de logiciels et de licences informatiques.

Les durées d'utilisation généralement retenues sont les suivantes :
- Logiciels : 5 à 10 ans
- Constructions, agencements et aménagements des constructions : 15 à 50 ans
- Matériels et outillages industriels : 5 à 30 ans
- Matériels de transports : 5 à 13 ans
- Matériels de bureau et matériels informatiques : 6 à 8 ans
- Mobiliers de bureau : 10 à 20 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé ont été le cas échéant dépréciés par voie de provision pour tenir compte de la valeur actuelle de ces biens.
La totalité de la dotation aux amortissements de l'exercice est inscrite au compte de dotation aux amortissements d'exploitation.
L'écart constaté entre la dotation aux amortissements calculée sur la durée d'utilité des biens et la dotation calculée selon la durée d'usage admise fiscalement est enregistrée en « provision règlementée pour amortissements dérogatoires » et comptabilisée en charges exceptionnelles.

2. – Immobilisations financières.

La valeur brute est constituée du coût d'achat hors frais accessoires. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute des titres. La valeur d'inventaire des titres de participation est égale, d'une manière générale, à la quote-part de situation nette de la filiale que ces titres représentent. Il est également tenu compte du potentiel économique et financier des filiales.

3. – Stocks et en-cours.

Les matières et marchandises ont été évaluées par la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les produits et en-cours de production ont été évalués à leur coût de production, comprenant :
- coût d'achat matières,
- coût direct de production,
- coût indirect de production.

Ces éléments ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte du cours du jour ou de la valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

4. – Créances et dettes.

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. L'essentiel des créances non dépréciées pour lesquelles l'échéance initiale est dépassée correspond à des facturations à des organismes publics pour lesquels l'estimation du risque de non recouvrement est non significatif.

5. – Valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur valeur d'acquisition. Elles sont constituées par des SICAV de trésorerie.

6. – Provisions pour risques et charges.

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables.

7. – Impôts.

La société Signaux Girod est à la tête d'un groupe d'intégration fiscale formé avec les sociétés, International Girod, Signaux Girod Filiales France, Signaux Girod Nord de France, Signaux Girod Ile de France, Signaux Girod Rhône Alpes, Signaux Girod Est, Signaux Girod Lorraine, Signaux Girod Auvergne, S.F.L, Signaux Girod Languedoc, Signaux Girod La Catalane, Signaux Girod Ouest, Signaux Girod Val de Saône, Signaux Girod Bourgogne, Signaux Girod Nord Ouest, Signaux Girod Alsace, Signaux Girod Chelle, Signaux Girod Grand Sud, Signaux Girod Centre Loire, Signaux Girod La Réunion, Signaux Girod Sociétés Spécialisées, Atech, Concept Urbain, S.I.P., (soit 24 sociétés). L'économie d'impôt qui résulte de l'intégration des filiales déficitaires est conservée par la société tête de Groupe.

8. – Faits marquants et analyse objective sur l'évolution des affaires et des résultats.

Activité de la SA Signaux Girod (en milliers d'euros)

	2013/2014	2012/2013	Variation
Chiffre d'affaires Production hors groupe	9 023	10 942	- 17.54 %
Chiffre d'affaires Production groupe	23 588	24 503	- 3.73 %
Chiffre d'affaires Services	3 774	3 610	+ 4.54 %
Total Chiffre d'affaires	36 385	39 055	- 6.84 %

Résultats de la SA Signaux Girod (en milliers d'euros)

	2013/2014	2012/2013	Variation
Chiffre d'affaires Production +/- variation production stockée	31 797	36 261	- 12.31 %
Chiffre d'affaires Services	3 774	3 616	+ 4.37 %
Chiffre d'affaires total +/- variation production stockée	35 571	39 877	- 10.80 %
Marge brute sur chiffre d'affaires total	18 717	21 340	- 12.29 %
Taux de marge brute	52.62 %	53.51 %	
Valeur ajoutée	10 194	12 038	- 15.32 %
Taux de valeur ajoutée	28.66 %	30.19 %	
Excédent brut d'exploitation	- 576	1 398	- 141.20 %
Taux d'excédent brut d'exploitation	- 1.62 %	3.51 %	
Résultat net	1 689	2 720	- 37.9 %

Données relatives aux comptes consolidés :

Le résultat net part du Groupe s'établit à 1.7 M€.

En millions d'Euros	2013/2014	2012/2013	Variations
Chiffre d'affaires	123.8	127.6	- 2.9 %
Résultat opérationnel courant	2.8	4.7	- 39.8%
Résultat opérationnel	2.5	4.5	- 43.8 %
Résultat net part du groupe	1.7	2.5	- 34.0 %

Signalisation France : (CA : 82.6 M€ - ROC : - 0.1 M€)
Après un premier semestre satisfaisant, l'activité a fortement chuté depuis les élections municipales de mars 2014, suite aux différents changements politiques et à la réduction des budgets des collectivités locales. Malgré les efforts de rationalisation, la conjonction de la baisse de volume et de la très forte pression sur les prix impacte la rentabilité.

Sociétés spécialisées : (CA 23.5 M€ - ROC : 1.7 M€)
L'ensemble de ces sociétés, à l'exception de S.I.P. (spécialisée dans l'identité visuelle adhésive), ont subi un ralentissement de leurs activités auprès des collectivités en France, impactant le résultat de ce pôle.

Activités internationales : (CA : 17.7 M€ - ROC : 1.2 M€)
Le chiffre d'affaires progresse de 8.6% et le résultat opérationnel courant de 3% confirment le potentiel de ce pôle.

La solidité financière de l'entreprise (endettement net sur fonds propres de 21%), le développement à l'international et la poursuite des efforts de rationalisation en France, lui donne les moyens de résister à la baisse, programmée jusqu'en 2017, de la dotation globale de fonctionnement des collectivités françaises qui impactera les résultats futurs.

Un dividende de 1.00 € par action sera proposé lors de l'assemblée générale du 27 mars 2015.

V. – Notes

(Montants exprimés en milliers d'euros)

1. - Actif immobilisé

Valeurs brutes	30/09/13	Acquisitions	Cessions et virements	30/09/14
Fonds de commerce	86			86
Autres immobilisations incorporelles	2 594	137		2 731
Immobilisations incorporelles	***2 680***	***137***		***2 817***
Terrains	2 538			2 538
Constructions	28 236	215		28 451
Installations techniques	11 608	704	555	11 757
Autres immobilisations	2 380	899	160	3 119
Immobilisations en cours	750	53	346	457
Autres		21		21
Immobilisations corporelles	***45 512***	***1 892***	***1 061***	***46 343***
Participations	27 928			27 928
Créances rattachées	11 879			11 879
Actions propres (rachat pour annulation)	309	570		879
Actions propres (contrat de liquidité)	36	13		49
Autres	116	31		147
Immobilisations financières	***40 268***	***614***		***40 882***
Total	**88 460**	**2 643**	**1 061**	**90 042**

Les fonds de commerce ne sont pas dépréciés au 30 septembre 2014.

Les créances rattachées à des participations (11 879 K€) sont toutes à moins d'un an à l'origine et sont dépréciées pour 2 127 K€ au 30 septembre 2014 (dont 2 120 K€ sur 2 127 K€ correspondent aux avances accordées précédemment à la société allemande TVB en liquidation depuis 2002).

Les autres immobilisations financières (147 K€) sont à plus d'un an et sont dépréciées à hauteur de 33 K€ au 30 septembre 2014.

Amortissements et provisions	30/09/13	Dotations	Reprises	30/09/14
Immobilisations incorporelles	***1 252***	***198***		***1 450***
Terrains	283	3		286
Constructions	11 249	940		12 189
Installations techniques	5 180	673	309	5 544
Autres immobilisations corporelles	1 593	259	146	1 706
Immobilisations corporelles	***18 305***	***1 875***	***455***	***19 725***
Participations	8 662			8 662
Créances rattachées	2 127			2 127
Actions propres (rachat pour annulation)	0			
Actions propres (contrat de liquidité)	0			
Autres	33			33
Immobilisations financières	***10 822***	***0***	***0***	***10 822***
Total	**30 379**	**2 073**	**455**	**31 997**

Dotations aux amortissements	30/09/14	30/09/13
Immobilisations incorporelles	***198***	***222***
Terrains	3	22
Constructions	940	959
Installations techniques	673	650
Autres immobilisations corporelles	259	187
Immobilisations corporelles	***1 875***	***1 818***

Les dotations aux amortissements sont calculées en fonction des durées d'utilité retenues par la société suivant un mode linéaire.
L'écart constaté entre les amortissements calculés suivant les durées d'usage (amortissements linéaires ou dégressifs) et les amortissements calculés suivant les durées d'utilité est traité en provision réglementée et enregistré dans le compte « Amortissements dérogatoires » (cf. note 5).

2. - Stocks et En-cours

	30/09/14			30/09/13
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Matières premières et approvisionnements	2 882		2 882	2 653
En-cours de production	3 011		3 011	2 714
Produits intermédiaires et finis	1 351	3	1 348	2 446
Total	***7 244***	***3***	***7 241***	***7 813***

3. - Créances d'Exploitation

	30/09/14			30/09/13
	Brut	Dépréciations	Net	Net
Clients et comptes rattachés	8 563	96	8 467	10 487
Autres créances	13 591	383	13 208	13 791
Charges constatées d'avance	466		466	503
Total	***22 620***	***479***	***22 141***	***24 781***

Les échéances des créances d'exploitation sont toutes à moins d'un an

4. - Capitaux Propres

	Capital	Résultat de l'exercice	Réserves	Subv. Invest.	Provision règlementées	Totaux capitaux propres
Situation nette au 30/09/2012	***14 808***	***4 007***	***41 427***	***134***	***9 967***	***70 343***
Dividende distribué		- 2 836				- 2 836
Autres affectations du résultat		- 1 171	1 171			0
Résultat 30/09/2013		2 720				2 720
Autres mouvements				- 15	443	428
Situation nette au 30/09/2013	***14 808***	***2 720***	***42 598***	***119***	***10 410***	***70 655***
Dividende distribué		- 1 778				- 1 778
Autres affectations du résultat		- 942	942			0
Résultat 30/09/14		1 689				1 689
Autres mouvements				- 14	280	266
Situation nette au 30/09/2014	***14 808***	***1 689***	***43 539***	***105***	***10 690***	***70 831***

5. – Provisions

Provisions réglementées :

Conformément au règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les écarts constatés entre les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'utilité et les amortissements calculés suivant la méthode de la durée d'usage sont enregistrés en « provisions pour amortissements dérogatoires ».

Provisions règlementées	30/09/2013	Dotations	Reprises	30/09/2014
Provision amortissements dérogatoires	10 410	1 239	959	10 690
Dotations et reprises exceptionnelles		*1 239*	*959*	

Autres provisions :

	30/09/13	Dotations	Reprises Utilisées	Reprises Non utilisées	30/09/14
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour risque filiales					
Provisions sociales (1)	58	10			68
Provisions sur risques juridiques					
Provisions pour charges (2)	41	28			69
Total provisions pour risques et charges	***99***	***38***	***0***	***0***	***137***
Provisions pour dépréciations					
Titres de participation	8 662				8 662
Autres immobilisations financières	2 160				2 160
Stocks	16			13	3
Créances clients	60	36			96
Autres créances	377	6			383
Total provisions pour dépréciations	***11 275***	***42***	***0***	***13***	***11 304***
Dont dotations et reprises					
D'exploitation		75		13	
Financières		6			
Exceptionnelles					

(1) Les provisions sociales constatées correspondent pour 68 K€ à l'estimation des sommes à payer au titre des médailles du travail évaluées en fonction de l'ancienneté des salariés sur une base actuarielle. Un accord d'entreprise a fixé les modalités de calcul et de distribution des primes liées aux médailles du travail.
(2) Les provisions pour charges se composent uniquement de provisions liées à des litiges pour 41 K€.

6. - Dettes Financières

	30/09/14	30/09/13
Emprunts et dettes financières		
Emprunts à long et moyen terme	12 895	11 131
Participation des salariés	85	302
Intérêts courus	13	18
Compte courant groupe	783	633
Cash pooling passif	0	0
Concours bancaires courants	123	17
Divers	24	24
Total emprunts et dettes financières	***13 923***	***12 125***
Echéances		
Remboursables à moins d'un an	3 920	2 994
Remboursables à plus d'un an et moins de cinq ans	9 139	7 624
Remboursables à plus de cinq ans	864	1 507
Total emprunts et dettes financières	***13 923***	***12 125***
Emprunts et dettes financières	13 923	12 125
Valeurs mobilières de placement	- 1	- 1
Cash pooling actif	- 11 660	- 12 980
Disponibilités	- 3 624	- 535
Endettement net	***- 1 362***	***- 1391***

D'une manière générale, certains emprunts souscrits par Signaux Girod sont soumis à des « covenants », susceptibles d'entrainer un remboursement anticipé en cas de non respect. La dette financière concernée s'élève à 1 137 K€ à fin septembre 2014 (contre 262 K€ au 30 septembre 2013).
Les calculs de ratios financiers afférents aux « covenants » sont effectués sur une base annuelle et doivent être respectés au 30 septembre.
Au 30 septembre 2014, Signaux Girod respectait ces « covenants ».

7. - Dettes d'Exploitation

	30/09/14	30/09/13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 522	5 051
Autres dettes d'exploitation	2 639	3 281
Total des dettes d'exploitation	***6 161***	***8 332***

Les échéances des dettes d'exploitation sont toutes à moins d'un an.

8. - Charges à payer – Produits à recevoir - Charges et Produits constatés d'avance

Charges à payer	30/09/14
Emprunts et dettes financières diverses	10
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	203
Dettes sur immobilisations	81
Clients avoirs à établir	107
Dettes fiscales et sociales	1 526
Autres charges à payer	9
Intérêts bancaires à payer	3
Total des charges à payer	***1 939***

Produits à recevoir	**30/09/14**
Clients factures à établir	506
Autres créances produits à recevoir	298
Total des produits à recevoir	***804***

	30/09/14
Charges constatées d'avance	466

	30/09/14
Produits constatés d'avance	112

9. - Eléments relevant de plusieurs postes du Bilan

	Entreprises liées	**Participations**
Immobilisations financières		
Participations	19 266	
Créances rattachées	9 752	
Actif circulant		
Clients et comptes rattachés	5 625	9
Autres créances	11 660	
Dettes		
Fournisseurs et comptes rattachés	185	144
Autres dettes		
Produits et charges financières		
Produits de participation	728	
Autres produits financiers	66	
Charges financières	4	

10. - Chiffre d'affaires - Soldes Intermédiaires de Gestion

Chiffre d'affaires

	30/09/14	**30/09/13**	**Variation**
Chiffre d'affaires hors groupe	9 023	10 942	- 17.54 %
Chiffre d'affaires groupe	23 588	24 503	- 3.73 %
Chiffre d'affaires production	32 611	35 445	- 8.00 %
Prestations services hors groupe	626	434	+ 44.24 %
Prestation services groupe	3 148	3 176	- 0.88 %
Total des prestations services	3 774	3 610	+ 4.54 %
Chiffre d'affaires total	36 385	39 055	- 6.84 %

	30/09/14	**30/09/13**	**Variation**
Chiffre d'affaires France	35 616	38 204	- 6.8
Chiffre d'affaires Etranger	769	851	- 9.6

Soldes intermédiaires de gestion

	30/09/14	%	30/09/13	%
Chiffre d'affaires hors prestations services	32 611		35 439	
Production stockée	- 814		822	
Prestations services	3 774		3 616	
Production	***35 571***	***100***	***39 877***	***100***
Achats de matières premières et marchandises	- 17 083		- 18 900	
Variation de stocks	229		363	
Autres achats et charges externes	- 8 523		- 9 302	
Valeur ajoutée	***10 194***	***28.66***	***12 038***	***30.19***
Salaires et traitements	- 6 882		- 6 777	
Charges sociales	- 2 550		- 2 583	
Impôts et taxes	- 1 338		- 1 281	
Subventions d'exploitation			1	
Excédent brut d'exploitation	***- 576***	***- 1.62***	***1 398***	***3.51***
Reprises d'amortissements provisions et transferts de charges	3 381		2 910	
Autres produits	41		22	
Dotation aux amortissements	- 2 073		- 2 040	
Dotation aux provisions d'exploitation	- 75		- 11	
Autres charges	- 79		- 133	
Résultat d'exploitation	***619***	***1.74***	***2 146***	***5.38***
Produits financiers	886		1 526	
Charges financières	- 227		- 858	
Résultat financier	***659***		***668***	
Résultat courant	***1 278***	***3.59***	***2 814***	***7.06***
Résultat exceptionnel	- 499		- 535	
Impôt sur les sociétés	910		441	
Participation des salariés	0		0	
Résultat net	***1 689***	***4.75***	***2 720***	***6.82***

11. - Résultat Financier

	30/09/14	30/09/13
Produits financiers		
Dividendes	728	1 000
Intérêts des comptes courants et créances (1)	109	142
Reprises sur amortissements et provisions	0	324
Autres	49	59
Total des produits financiers	***886***	***1 525***
Charges financières		
Dotations aux amortissements et provisions	6	377
Intérêts sur emprunts et assimilés	214	203
Perte sur créances rattachées à des participations	0	268
Autres	7	9
Total des charges financières	***227***	***857***
Résultat financier	***659***	***668***

(1) comprend essentiellement la facturation des intérêts sur créances commerciales à plus de 90 jours pour les entreprises liées et les intérêts du cash pooling.

12. - Résultat Exceptionnel et transferts de charges

Résultat exceptionnel	Produits	Charges	Net
Sur opérations de gestion	0	0	0
Sur opérations en capital	40	260	- 220
Amortissements et provisions	960	1 239	- 279
Résultat exceptionnel	***1 000***	***1 499***	***- 499***

Transferts de charges d'exploitation	30/09/14
Entretien et réparation	105
Autres charges externes	13
Indemnités départ retraite	84
Formation	141
Refacturation charges filiales	3 019
Total des transferts de charges d'exploitation	***3 368***

13. - Capacité d'autofinancement

	2013/2014	202013/2013
Excédent brut d'exploitation	- 576	1 398
Autres produits et transferts de charges	3 410	2 721
Produits financiers	886	1 526
Produits exceptionnels	0	0
Autres charges	- 79	- 133
Charges financières	- 221	- 481
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0
Participation des salariés	0	0
Impôts sur les sociétés	910	441
Capacité d'autofinancement	4 330	5 472

14. - Impôts – Accroissements, allègements de la dette future d'impôt et ventilation de l'impôt

Accroissements		
Provisions réglementées : Amortissements dérogatoires	10 690	
Accroissement de la dette future d'impôt		***3 563***
Allègements		
Provisions non déductibles		
- Participation des salariés		
- Organic	44	
Autres		
Total	44	
Allègement de la dette future d'impôt		***14***
Eléments de taxation éventuelle	0	
Accroissement de la dette future d'impôt		***0***

Ventilation de l'impôt	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat net après impôt
Résultat courant	1 278	- 101	1 177
Résultat exceptionnel	- 499	1 011	512
Total	***779***	***910***	***1 689***

En l'absence d'intégration fiscale le montant de l'impôt aurait été de - 22 K€.

15. - Tableau des filiales et participations

	Capital	Autres capitaux propres	% de détention	Valeur brute titres	Valeur nette titres	Prêts avances bruts	Prêts avances nets	Dividende encaissé	Résultat	Chiffre affaires
Détenues à 50 % et plus										
Sas Signaux Girod Filiales France (1) *Siret 443 137 955*	7 265	-1 948	100.00	11 265	11 265			0	162	3 447
Sas International Girod (1) *Siret 443 137 021*	6 200	-1 129	100.00	6 200	6 200	3 505	3 505	0	429	
Sarl SFL (1). *Siret 304 635 337*	750	-1 128	99.95	5 070	0				-6	
SAS Sociétés Spécialisées Girod *Siret 481 957 041* (1)	1 800	7 513	100.00	1 800	1 800	6 246	6 246	728	684	115
Détenues à moins de 50 %										
Sa Airess (2) *Siret 311 700 629*		NC	20.00	3 354	0				NC	NC
Sociétés étrangères										
T.V.B. (Allemagne) (3)	270	NC	100.00	232	0	2 120	0		NC	NC

Au 30 septembre 2014 Signaux Girod cautionne des emprunts contractés par ses filiales pour 3 576 K€ (International Girod : 2 098 K€, Signaux Girod Filiales France : 1 478 K€).
Signaux Girod garantit aussi un emprunt de sa sous-filiale tchèque GS PLUS pour 145 K€, un emprunt de sa sous-filiale française Signaux Girod Centre Loire pour 197 K€ et des ligne de crédit de sa sous-filiale roumaine GSR pour 600 K€.
(1) Sièges sociaux : 39400 Bellefontaine
(2) La SA Airess a été mise en liquidation judiciaire en janvier 2004. La totalité des titres et des avances ont été provisionnés sur les exercices antérieurs.
(3) La société T.V.B. (Dortmund – Allemagne) a été mise en liquidation en fin d'année 2002. La totalité des titres et des avances ont été provisionnés sur les exercices antérieurs.

16. - Résultats des cinq derniers exercices

	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014
Capital social	14 807 806	14 807 806	14 807 806	14 807 806	14 807 806
Nombre d'actions	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 139 062	1 139 062
Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes (K€)	33 281	37 103	38 964	39 055	36 385
Résultat avant impôts, Participation, Amortissements et provisions (K€)	10 101	- 2 077	2 898	4 628	3 200
Impôt sur les bénéfices (K€)	- 522	- 1 110	- 570	- 441	- 910
Participation des salariés (K€)	72	0	0	0	0
Résultat net (K€).	3 614	3 539	4 007	2 720	1 689
Résultat distribué au cours de l'exercice, hors avoir fiscal (K€)	5 695	0	1 139	2 848	1 778
Résultat distribué au titre de l'exercice, hors avoir fiscal (K€)	0	1 139	2 847	1 822	1 139
Résultat par action					
Bénéfice net par action	3.17	3.11	3.52	2.39	1.48
Bénéfice après impôt, participation, avant dot. Amortissements et provisions	9.26	- 0.85	3.04	4.45	3.54
Dividende attribué à chaque action	0	1.00	2.5	1.60	1.00
Personnel					
Effectif moyen employé	231	227	221	231	227
Montant de la masse salariale, charges incluses (K€)	9 069	9 190	9 004	9 361	9 432

17. - Rémunérations et effectifs

Effectif moyen	Cadres	Maîtrise	Employés	Ouvriers	Total
2012/2013	22	65	42	102	231
2013/2014	23	79	38	87	227

Le montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société s'élève à 807 K€.

Rémunération des dirigeants :

	2013/2014	2012/2013
Par la SA Signaux Girod	319	280
Par les sociétés liées	94	118

Le détail de ces rémunérations figure dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

18. - Engagements hors bilan et passifs éventuels

a) Engagements hors bilan :

Aval et cautions (1)	8 923 K€
Indemnités de fin de carrière (2)	720 K€
Engagements d'investissements	0 K€
Droit Individuel à la Formation D.I.F (volume d'heures acquises)	23 118 heures
Droit Individuel à la Formation D.I.F (volume d'heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande)	22 350 heures

(1) dont : - entreprises liées et filiales : 4 519 K€
- cautions bancaires sur marchés : 173 K€
- dettes garanties par des suretés réelles : emprunt bancaire, hypothèque immobilière : 4 230 K€.

(2) Elles ont fait l'objet d'un versement partiel à un organisme extérieur à l'entreprise. Le montant a été déterminé individu par individu en fonction des droits acquis à la clôture de l'exercice sur des bases actuarielles. Les hypothèses retenues sont les suivantes : Taux d'actualisation de 2.0 %, taux de

progression des salaires de 2.0 %, taux de turnover de 6.5 %. Au 30 septembre 2014, ces indemnités représentent un montant de 1 081 K€ sur lesquels 361 K€ ont déjà été versés.

c) Passifs éventuels

Les sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010, ont fait l'objet de la part de deux entreprises concurrentes de plaintes visant à obtenir une indemnisation du préjudice qu'elles prétendent avoir subi en conséquence des pratiques anticoncurrentielles sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces plaintes.

Depuis décembre 2010, cinq actions ont été engagées par des clients à l'encontre de Signaux Girod ou des sociétés concernées par le jugement rendu par l'Autorité de la concurrence en décembre 2010. Ces actions concernent des demandes d'indemnisation au titre de prétendus préjudices subis dans le cadre de l'exécution de contrats antérieurs à 2006. Le groupe conteste les arguments développés par les plaignantes. Notre connaissance actuelle de ces procédures ne nous permet pas d'évaluer avec une fiabilité suffisante le risque lié à ces actions.

19. - Crédit Bail

	Terrains	Constructions	Matériels outillages	Autres immobilisations	Total
Valeur d'origine	78	347	324	435	1 184
Amortissements					
Exercices antérieurs		56	105	150	311
Exercice en cours		18	33	40	91
Valeur nette	***78***	***273***	***186***	***245***	***782***
Redevances payées					
Exercices antérieurs	23	94	238	249	604
Exercice en cours	7	29	68	82	186
Total	***30***	***123***	***306***	***363***	***822***
Redevances à payer					
A un an au plus	7	29	38	60	134
A plus d'un an et moins de 5	26	118	0	1	145
A plus de 5 ans	37	170	0		207
Total	***70***	***317***	***38***	***61***	***486***
Valeur résiduelle			***3***	***5***	***8***

20. - Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination : SAS L'ACTION GIROD
Siège social : 39400 Bellefontaine

21. – Capital social

	30/09/2013	Variation de la répartition des actions	Actions crées ou remboursées	30/09/2014
Nombre d'actions à droit de vote double (1)	755 949	- 325		755 624
Nombre d'actions sans droit de vote double	369 697	- 21 243		369 697
Nombre d'actions auto-détenues	13 416	21 568		34984
Total	1 139 062	0	0	1 139 062

(1) L'article 31, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise : « Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire ».

La valeur nominale de l'action Signaux Girod est de 13 €.
Au cours de l'exercice 2012/2013, la société a mis en place un programme de rachat d'actions propres.
A la clôture de l'exercice 2013/2014, la société possédait :

- 32 985 actions propres au titre du contrat de rachat de titres pour annulation
- 1 999 actions propres au titre du contrat de liquidité.

22. – Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles en matière :

- de dettes à long terme sont recensées dans la note 6 Dettes financières ;
- de lettres de crédit, garanties, sont recensées dans la note 18 Engagements hors bilan.

Les obligations contractuelles relatives aux contrats de locations simples portent sur les contrats de location de véhicules et se répartissent de la façon suivante :

Locations simples	Au 30/09/14	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Montant des échéances restant dues	155	103	46	6

23. - Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Le 1er janvier 2015, notre filiale International Girod a racheté 25% des titres de la société IRS (Royaume Uni), portant ainsi sa participation à 75%.

C. – Rapport de gestion

I.- Données relatives aux comptes consolidés

1.- Evolution du chiffre d'affaires consolidé

	30/09/2014	30/09/2013	Variation %
Signalisation France	82 646	86 735	- 4.7%
Activités spécialisées	23 491	24 524	- 4.2%
Activités internationales	17 688	16 305	+ 8.5%
Total	***123 825***	***127 564***	***- 2.9%***

2. - Contribution au résultat net consolidé

Nota: Les chiffres sont présentés conformément aux règles édictées par les normes IFRS.

30/09/2014	**Signalisation France**	**Sociétés spécialisées**	**Activités internationales**	**Ajustements et éliminations**	**Total**
Chiffre d'affaires externe	**82 646**	**23 491**	**17 688**		**123 825**
Inter secteurs	1 079	2 068	532	- 3 679	
Chiffre d'affaires total	***83 725***	***25 559***	***18 220***	***- 3 679***	***123 825***
Résultat opérationnel courant	**- 71**	**1 751**	**1 162**		**2 842**
Autres produits et charges opérationnels					**- 293**
Charges financières nettes					**- 226**
Charge d'impôt sur le résultat					**- 546**
Quote-part dans le résultat des entreprises associées					**- 24**
Résultat net de l'exercice					**1 753**

30/09/2013	Signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales	Ajustements et éliminations	Total
Chiffre d'affaires externe	**86 735**	**24 524**	**16 305**		**127 564**
Inter secteurs	1 061	1 476	69	- 2 606	0
Chiffre d'affaires total	***87 796***	***26 000***	***16 374***	***- 2 606***	***127 564***
Résultat opérationnel courant	**822**	**2 769**	**1 128**		**4 719**
Autres produits et charges opérationnels					**15**
Charges financières nettes					**- 576**
Charge d'impôt sur le résultat					**- 1 208**
Quote-part dans le résultat des entreprises associées					**- 164**
Résultat net de l'exercice					**2 586**

3. - Données relatives aux filiales détenues directement

	R.C.S.	Chiffres d'affaires	Résultats nets
S.F.L	304635337	0	- 6
Signaux Girod Filiales France	443137955	3 447	162
International Girod	443137021	0	429
Sociétés Spécialisées Girod	481957041	115	684
T.V.B (1)	Allemagne	NC	NC
Groupe AIRESS (1)	311700629	NC	NC

(1) Sociétés en liquidation judiciaire.

II. - Données relatives à la société mère

1. - Evolution du chiffre d'affaires

L'évolution du chiffre d'affaires de Signaux Girod et sa répartition s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13	Variation
Chiffre d'affaires hors groupe	9 023	10 942	- 17.54%
Chiffre d'affaires groupe	23 588	24 503	- 3.73%
Prestations services	3 774	3 610	+ 4.54%
Total	***36 385***	***39 055***	***- 6.84%***

2. - Contribution au résultat

La contribution s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	30/09/14	30/09/13	Variation
Chiffre d'affaires	36 385	39 055	- 6.84 %
Production de l'exercice	35 571	39 877	- 10.80 %
Production de l'exercice hors prestations	31 797	36 257	
Marge brute hors prestations	14 943	17 724	- 15.69 %
Taux de marge brute hors prestations	46.99 %	48.88 %	
Valeur ajoutée	10 194	12 038	- 15.32 %
Excédent brut d'exploitation	- 576	1 398	- 141.20 %
Résultat d'exploitation	619	2 146	- 71.16 %
Résultat financier	659	668	
Résultat exceptionnel	- 499	- 535	
Impôt sur les bénéfices	910	441	
Participation	0	0	
Résultat net	***1 689***	***2 720***	***- 37.90 %***

3. – Méthodes comptables

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable au cours de cet exercice par rapport à l'exercice précédent.

4. – CICE

Le produit correspondant au Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi a été comptabilisé en minoration des charges de personnel à la clôture des exercices 2012/2013 et 2013/2014.
Au titre de l'exercice clos le 30/09/2014, le CICE s'est élevé à 282 K€ contre 149 K€ au titre de l'exercice précédent.
L'utilisation de ce crédit par l'entreprise est conforme aux objectifs précisés dans la loi.

5. - Résultat financier

Eu égard à la situation nette de certaines sociétés, la direction du groupe a décidé de constituer ou/et de reprendre des provisions sur les postes concernés. Ces provisions ou/et reprises couvrent les dépréciations de certains titres de participation et des créances sur certaines filiales.
Au cours de cet exercice la filiale Signaux Girod Sociétés Spécialisées a versé un dividende de 728 K€.
Signaux Girod Sociétés Spécialisées avait versé un acompte sur dividende de 1 000 K€ au cours de l'exercice précédent.

6. – Informations sur les délais de paiement

Exercice 2013/2014	Total	< 0 JOUR	0 à 30	30 à 60	60 à 90	> à 90
Dettes fournisseurs	3 319	695	1 130	1 493	1	0
Factures à recevoir	203					
Total	***3 522***					

Exercice 2012/2013	Total	< 0 JOUR	0 à 30	30 à 60	60 à 90	> à 90
Dettes fournisseurs	4 791	577	2 053	2 157	4	0
Factures à recevoir	260					
Total	***5 051***					

Les dettes dont l'échéance est dépassée au 30 septembre 2014 correspondent à des litiges (685 K€). A la date d'établissement des états financiers, ces litiges ont été réglés.

7. - Dividende

Le résultat net social par action ressort cette année à 1.48 € contre 2.39 € en 2012/2013. Au niveau consolidé, en normes IFRS, il ressort à + 1.54 € contre + 2.27 € en 2012/2013.
Il est proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 1.60 € net par action.

Le dividende net distribué au titre des trois derniers exercices s'élevait à :

Exercice	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende versé	Dividende éligible à abattement de 40%
2010/2011	1 139 062	1 139 062	1.00 €	1 139 062	1 139 062
2011/2012	1 139 062	1 134 420	2.50 €	2 836 050	2 836 050
2012/2013	1 139 062	1 111 325	1.60 €	1 778 120	1 778 120

8. – Dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code s'élèvent à un montant global de 15 961 € qui ont donné lieu à une imposition au taux de droit commun de 5 320 €.

9. - Actionnariat

Principal actionnaire nominatif connu au 31/12/2014 :
SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod 63 %
Le personnel salarié de la société (et des sociétés du groupe) ne détient aucune participation au capital de la société dans le cadre des dispositifs d'épargne visés à l'article 225-102 du code de commerce.
Aucun plan de souscription ou d'achat d'actions n'a été mis en place au bénéfice des membres du personnel de la société.

10. - Mouvements sur actions propres

Au cours de l'exercice, les actions propres possédées par la société ont varié de la façon suivante :

	Au 30/09/2013	Variation	Au 30/09/2014
Contrat de rachat pour annulation	12 006	20 979	32 985
Contrat de liquidité	1 410	589	1 999
Total	***13 416***	***21 568***	***34 984***

11. – Perspectives

Signalisation France :

Devant la perspective de réduction des budgets des collectivités locales, nous anticipons une baisse du chiffre d'affaires qui impactera la rentabilité.

Sociétés spécialisées :

A l'exception des activités d'identité visuelle adhésive (société S.I.P.), un tassement du chiffre d'affaires est prévisible, en lien avec la perspective de baisse des dépenses des collectivités.
Le résultat attendu devrait être du même ordre que celui de l'exercice 2013/2014.

Activités internationales :

Pour l'ensemble de ces sociétés, nous prévoyons une légère augmentation du chiffre d'affaires et du résultat.

12. - Evolution des participations

En France :

Le 16 février 2014 un protocole a été signé concernant la cession de la totalité de notre participation dans le capital de la société TTS Invest (soit 50 % du capital).
La société TTS Invest est une société holding à la tête d'un groupe constitué notamment par les sociétés TTS et TTS Parking. Ces trois sociétés sont actuellement consolidées en intégration proportionnelle.
Au 30 septembre 2014, les actifs et passifs correspondant à ces trois sociétés ont été reclassés en « Actifs destinés à être cédés » et « Passifs destinés à être cédés ».

A l'étranger :

Le groupe a racheté 50 % des actions composant le capital social de la société Girod Maroc portant ainsi sa participation à 100 %. Cette prise de contrôle total a généré un goodwill de 94K€. Sur l'exercice 2013/2014, la société est consolidée selon la méthode de l'intégration globale.
En juin 2014, le groupe a cédé les 49% qu'il détenait dans le capital de la société Eurosigns (Angleterre).

13. - Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice

Le 1er janvier 2015, le groupe a racheté 25% des titres de la société IRS (Royaume Uni), portant ainsi sa participation à 75%.

14. - Recherche et développement

Notre groupe concentre ses efforts sur des bureaux d'études internes qui travaillent sur des créations de nouveaux produits et sur des améliorations de l'existant.
Les frais de recherche et développement sont inscrits directement en compte de charges opérationnelles, en fonction de leur nature.
Pour la SA Signaux Girod, sur laquelle se concentre l'essentiel des efforts de recherche et développement du groupe, ces frais s'élèvent à 438 K€ pour l'exercice 2013/2014 contre 481 K€ pour l'exercice 2012/2013.

III. – Informations sociales, sociétales et environnementales :

1. – Informations sociales

1.1 Conventions de l'OIT et respect des droits de l'homme

Le Groupe intervient essentiellement en France et dans certains pays européens.
La France a ratifié les 8 conventions fondamentales de l'OIT (Organisation Internationale du Travail) portant sur :

- le travail forcé ;
- la liberté syndicale et la protection du droit syndical ;
- le droit d'organisation et de négociation collective ;
- l'égalité des rémunérations
- l'abolition du travail forcé ;
- les discriminations ;
- l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- et les pires formes de travail des enfants.

Ces principes intégrés dans le droit français sont respectés dans la gestion des ressources humaines et les relations sociales.

S'agissant de respect de la liberté d'association et du droit à la négociation collective, ce sont des droits reconnus en France :

- la liberté d'association est inscrite dans la loi du 1er juillet 1901, et le droit à la négociation collective est un droit des salariés prévu dans le code du travail depuis la loi du 13 juillet 1971.

En outre, Signaux Girod n'exerce pas d'activité dans les pays « à risques » en termes de violation des droits des travailleurs, et n'est donc pas confronté à la problématique de respect de ces conventions dans ses filiales ou fournisseurs.

De même, le Groupe n'exerce pas d'activité dans des pays qui ne respectent pas les droits de l'homme.

1.2 Ventilation des effectifs

Les effectifs retenus correspondent aux personnels salariés des différentes sociétés du groupe consolidées en intégration globale à la date du 30 septembre 2014 ; les sociétés du groupe TTS étant exclues ainsi que la société Dominique Defrain Signalisation.
Chaque salarié est comptabilisé comme une unité, indépendamment de son temps de travail (temps complet ou temps partiel), et de la durée de son contrat (CDI ou CDD).

A la date du 30 septembre 2014, les effectifs du Groupe étaient de 963 personnes réparties de la façon suivante :

	Effectif	%
SA Signaux Girod	248	25.8
Filiales françaises signalisation	448	46.5
Sociétés spécialisées	102	10.6
Total France	***798***	***82.9***
Activités internationales	165	17.1
Total	***963***	***100.0***

Au 30 septembre 2014, la répartition des effectifs par sexe était la suivante :

	Effectif	%
Nombre d'hommes	699	72.6
Nombre de femmes	264	27.4
Total	***963***	***100.0***

Au 30 septembre 2014, la répartition des effectifs par secteur d'activité et par sexe était la suivante :

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
SA Signaux Girod	172	24.6	76	28.8	248	25.8
Filiales françaises signalisation	331	47.4	117	44.3	448	46.5
Sociétés spécialisées	70	10.0	32	12.1	102	10.6
Total France	***573***	***82.0***	***225***	***85.2***	***798***	***82.9***
Activités internationales	126	18.0	39	14.8	165	17.1
Total	***699***	***100.0***	***264***	***100.0***	***963***	***100.0***

L'âge moyen au niveau du Groupe est de 43 ans.

Au 30 septembre 2014, la répartition de l'effectif par tranche d'âge était la suivante :

	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Moins de 25 ans	29	4.2	11	4.2	40	4.2
De 25 à moins de 30 ans	60	8.6	25	9.5	85	8.8
De 30 à moins de 35 ans	87	12.4	28	10.6	115	11.9
De 35 à moins de 40 ans	101	14.4	36	13.6	137	14.2
De 40 à moins de 45 ans	127	18.2	37	14.0	164	17.0
De 45 à moins de 50 ans	121	17.3	48	18.2	169	17.6
De 50 à moins de 55	94	13.4	44	16.7	138	14.3
De 55 à moins de 60	62	8.9	31	11.7	93	9.7
60 ans et plus	18	2.6	4	1.5	22	2.3
Total	***699***	***100.0***	***264***	***100.0***	***963***	***100.0***

1.3 Mouvements du personnel

Les mouvements du personnel hors départs volontaires ou naturels (démission, retraite…) du groupe Signaux Girod sur l'exercice 2013/2014 sont résumés dans le tableau suivant :

	Signaux Girod SA	Filiales signalisation France	Sociétés spécialisées	Activités internationales	Total général
Embauche					
CDD	5	43	7	22	77
CDI	25	29	8	15	77
Total	***30***	***72***	***15***	***37***	***154***
Licenciements					
Economiques	0	0	0	0	0
Autres	0	4	3	2	9
Total	***0***	***4***	***3***	***2***	***9***

En dehors du remplacement d'un salarié pour une absence temporaire (congés maternité…), le recours à des contrats à durée déterminée est lié principalement à la forte saisonnalité de certaines activités du groupe. Ainsi, l'activité de marquage au sol est très dépendante des conditions climatiques.
Des surcroits d'activité liés à l'exécution de certains contrats et marchés pour lesquels les délais de réalisations sont impératifs nous conduisent aussi à mettre en place des contrats à durée déterminée.

1.4 Organisation du temps de travail

Toutes les sociétés françaises du Groupe, et plus particulièrement celles du périmètre Signalisation France, appliquent les accords Français relatifs à l'aménagement du temps de travail.
Ce dispositif vise à adapter la durée du travail des salariés travaillant à temps complet aux fluctuations d'activités des entreprises.

Les sociétés sont en effet soumises à des variations d'activités en raison notamment des fluctuations de la demande de la clientèle et des phénomènes météorologiques. Ces variations d'activité sont de plus en plus fréquentes et importantes. Elles entraînent des fluctuations des coûts de production qui influent sur la compétitivité de l'entreprise.

Ce recours à l'annualisation doit donc permettre :

- Sur le plan économique, d'adapter le volume d'heures travaillées chaque semaine au plan de charge. L'objectif global étant d'améliorer les capacités de réactions aux demandes de la clientèle pour mieux satisfaire à ses besoins et de maîtriser les coûts de production.
- Sur le plan social :
  - d'éviter le recours excessif aux heures supplémentaires ;
  - de réduire le recours au système d'indemnisation des arrêts de travail pour intempéries du régime des Travaux Publics, voire au chômage partiel en cas de baisse ou de perte d'activité en période dite de basse saison ;
  - de limiter le recours au travail temporaire et aux contrats à durée déterminée et ainsi pérenniser les emplois en contrat à durée indéterminée ;
  - d'anticiper les périodes de forte activité en augmentant les horaires et en les diminuant lors des périodes moins denses.
- Sur un plan personnel, d'éviter le stress des périodes de forte activité en augmentant les horaires et en les diminuant lors des périodes moins denses.

Dans des cas exceptionnels de surcroits d'activité ou encore d'exécution des travaux dans des conditions particulières et notamment de fermeture nocturne de voies routières, les sociétés peuvent recourir à des heures de travail de nuit.
Le groupe veille à l'application rigoureuse de la règlementation en vigueur concernant le travail de nuit et à la protection des salariés qui œuvrent dans un tel contexte.

1.5 Absentéisme et motifs

Au niveau mondial, les jours d'absentéisme et leurs motifs sont comme suit pour l'exercice 2013/2014 :

Nombre de jours d'absence par motif						
	France		**Activités internationales**		**Total**	
	Nombre	**Taux (1)**	**Nombre**	**Taux (1)**	**Nombre**	**Taux (2)**
Maladie	7 328	4.1 %	1 116	2.8 %	8 444	3.9 %
Accidents du travail	1 718	1.0 %	170	0.4 %	1 888	0.9 %
Autres	570	0.3 %	0	0.0 %	570	0.3 %
Total jours d'absence	***9 616***	***5.4 %***	***1 286***	***3.2%***	***10 902***	***5.0%***

(1) Taux d'absentéisme = nombre de jours ouvrés d'absence / nombre total de jours ouvrés du secteur x 100)
(2) Taux d'absentéisme = nombre de jours ouvrés d'absence / nombre total de jours ouvrés du groupe x 100)

1.6 Rémunérations et leur évolution

Le groupe s'est toujours efforcé de pratiquer une politique de rémunération globale, compétitive sur le marché et stimulante pour ses collaborateurs. Signaux Girod met l'accent sur une rémunération variable en fonction de la performance personnelle et/ou de l'entreprise, et permet à ses collaborateurs de partager les fruits de sa croissance à travers des systèmes d'intéressement, de participation et de primes.
Cette politique de rémunération vise à la fois à attirer compétences, talents et à être en ligne avec les objectifs du Groupe.
Les rémunérations sont de plus en plus valorisées en harmonie avec la mesure de la mise en œuvre de compétences, dans une dynamique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
Des informations quantitatives sont disponibles dans l'annexe des comptes consolidés (III Note 19 Charges de personnel).

1.7 Hygiène, santé et sécurité

La sécurité au travail et la prévention en matière de maladies professionnelles sont des priorités pour le groupe Signaux Girod.
Une politique Qualité Sécurité et Environnement a donc été définie pour les sociétés du périmètre signalisation France, dont Signaux Girod fait partie.
Toutes les sociétés du groupe forment et sensibilisent leurs collaborateurs à la sécurité au travail, au respect des obligations légales et règlementaires et aux conditions d'utilisation des équipements mis à leur disposition. Des actions sont menées dans le cadre du plan de formation, afin de maintenir ou de renforcer les connaissances de nos salariés sur les aspects sécurité.
Le site de production de Bellefontaine, le plus important du groupe, a obtenu, le 20 février 2012, la certification OHSAS 18001 (système de management de la santé et de la sécurité au travail). En outre, l'ensemble de son encadrement a bénéficié d'une formation de management comportemental à la sécurité. Véritable électrochoc, cette formation a été immédiatement suivie d'effets. Notre objectif est d'atteindre zéro accident ; l'ensemble du personnel de l'unité de production bénéficiera de la même formation.
Les sociétés du périmètre signalisation France sont accompagnées par trois animateurs QSE dans toutes leurs actions et démarches liées à l'hygiène, à la sécurité et l'environnement. Dans ces filiales, des audits de sécurité des chantiers ont été réalisés, des réunions ponctuelles d'échanges sécurité ont été planifiées, et les Documents Uniques de Sécurité (DUS) sont mis à jour régulièrement. Le paquetage vêtements (vêtements de travail et chaussures de sécurité) de l'ensemble du personnel est renouvelé à une fréquence prédéfinie permettant de maintenir le meilleur niveau de sécurité. Ce paquetage évolue régulièrement en fonction des nouveaux besoins.
De plus, il a été fait appel en externe à un conseiller à la sécurité pour la réalisation d'un rapport interne sur le transport de marchandises dangereuses (basé sur un échantillonnage de filiales pour la réalisation d'un audit et la formation du personnel).
Enfin, nous avons mis en place le Rapport d'Activité Mensuel, outil de reporting établi par les sociétés, qui permet notamment un meilleur suivi des accidents du travail. Ce travail est complété par une analyse locale de chaque accident et la mise en place d'actions correctives.

Au cours de l'exercice 2013/2014 :

- 55 accidents de travail ont été enregistrés pour les filiales du périmètre signalisation France;
- Le nombre de jours d'arrêt de travail a été de 1 022 ouvrés.
- Le taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt s'est élevé à 51.8 (nombre d'AT pour 1 000 000 d'heures de travail) ;
- Le taux de gravité des accidents de travail est de 0.96 (nombre de jours d'absence pour 1 000 heures de travail).

1.8 Formation et gestion des compétences

Le Groupe Signaux Girod a placé la formation et le développement des compétences de ses collaborateurs au centre de ses préoccupations et par conséquent a mis en place une politique RH groupe.

Dans un environnement économique en constante évolution, la gestion et le développement des compétences est une nécessité, et il est devenu indispensable de mesurer l'adaptation du personnel aux évolutions technologiques et/ou aux pratiques de nos organisations.
La formation professionnelle est un levier au service de l'adaptation des compétences et à l'enrichissement du personnel dont l'un des objectifs est de pouvoir exercer toutes où partie des missions contenues au sein de plusieurs fonctions.
Au préalable, une cartographie et une description des fonctions ont été réalisées, avec identification des missions permettant de déduire les connaissances et compétences nécessaires pour exercer au mieux ces missions.
Ce travail stratégique est en cours sur le périmètre Signalisation France qui a été partagé en trois secteurs pour réaliser ce travail :

- L'UPCB, (Unité de Production Centralisée de Bellefontaine) ;
- Les filiales Signalisation France ;
- Le Siège qui regroupe les services transverses, supports de l'ensemble des entreprises précitées.

126 fonctions ont ainsi été cartographiées, 57 au sein de l'UPCB, 31 concernant les Filiales SIF et 38 sur le périmètre Siège. Pour assurer ce travail, nous nous entourons des responsables opérationnels et des collaborateurs terrain afin de traduire le plus fidèlement possible par écrit ce qui ressort du quotidien de chacun.
De ces fiches de fonction, découlent des fiches d'évaluation des compétences qui deviennent nominatives et qui représentent un outil de management, dispositif comportant d'une part un volet collectif visant à définir les règles et moyens facilitant l'ajustement des ressources aux besoins et, d'autre part, un volet individuel consistant à accompagner chaque salarié dans l'appropriation et le suivi de son parcours professionnel.

Globalement, ces outils représentent les bases :

- d'une meilleure gestion et maîtrise des compétences adaptée aux effets des évolutions technologiques et économiques et sur laquelle nous pouvons nous baser pour définir le niveau de rémunération avec la meilleure objectivité,
- d'une meilleure gestion des carrières,
- d'une meilleure programmation des actions de formation professionnelle, conséquence de ces mesures, et dont le financement représente une part prépondérante dans le budget de chacune des organisations.

Cette nécessité de formation permet à chacun des collaborateurs de :

- Maintenir son activité professionnelle en sécurisant son parcours dans l'entreprise,
- Enrichir ses compétences,
- Diversifier son activité par la maîtrise d'autres fonctions dans l'entreprise,
- Évoluer en interne en présentant sa candidature à des offres,
- Prétendre à une reconnaissance et à une valorisation.

Sur le périmètre Signalisation France, les formations réalisées représentent :

- un total de 5 622 heures ;
- soit 18.6 heures par salarié.

1.9 Dialogue social

Les sociétés du groupe veillent à appliquer les lois et règlements liés au dialogue social et faciliter l'investissement des collaborateurs dans les décisions stratégiques.
Des IRP (institutions représentatives du personnel) sont mises en place dans les différentes entités dans le respect de la réglementation.
Cette forme de représentation est liée aux effectifs des différentes entités juridiques au sein desquelles l'ensemble des sujets relatifs à l'économie, à la stratégie ou encore aux organisations est évoqué.
Au cours de l'exercice 2013/2014, aucun accord collectif n'a été signé.

1.10 Egalité de traitement

L'ensemble des grands sujets relatifs aux aspects règlementaires est scrupuleusement approprié et appliqué, comme :

- L'égalité hommes & femmes qui, au sein de la société Signaux Girod, fait l'objet d'un rapport annuel permettant de suivre les situations d'emploi comparées et de tendre vers la réduction des écarts constatés ;
- La pénibilité ayant fait l'objet de la création d'un observatoire sur le périmètre Signalisation France ;
- Et plus récemment le contrat génération qui a été reconnu conforme par la DIRECCTE.

Par ailleurs, l'un des objectifs des sociétés du groupe est de continuer à œuvrer pour :

- Intégrer des personnes rencontrant des difficultés d'insertion ;
- Maintenir et développer des conditions de travail favorables aux personnes en difficulté d'insertion ;
- Répondre aux obligations d'emploi dans ce domaine.

Pour cela et localement, les moyens mis en œuvre sont les suivants :

- Collaboration avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) locaux ;
- Implication des différents interlocuteurs (CAP EMPLOI, AGEFIPH, etc.) dans nos besoins en recrutement afin de tenir compte du public en situation de handicap.

Ces engagements se sont traduits par la signature du Pacte Territorial en faveur de l'emploi des personnes handicapées en date du 2 juin 2010 dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion des Travailleurs Handicapés (PDITH) du Jura.
A l'heure actuelle, des collaborations existent entre l'entreprise SIGNAUX GIROD et des partenaires employant des travailleurs en situation de handicap. Nos engagements actuels portent également sur une collaboration avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.) locaux afin de développer nos collaborations.

2. – Informations environnementales

2.1 Politique générale du groupe en faveur de l'environnement

Le Groupe Signaux Girod a engagé une démarche de protection de l'environnement dont l'objectif est de rechercher constamment des axes d'amélioration afin de diminuer l'impact lié aux activités de notre entreprise. Sur le site de Bellefontaine, un comité de pilotage veille à l'amélioration continue par le suivi des indicateurs environnementaux et la mise en place d'actions d'amélioration. Nos actions environnementales vont donc au-delà du simple respect de la règlementation.

L'ensemble du personnel y compris le personnel intérimaire a été sensibilisé aux impacts environnementaux liés à nos activités et a été formé aux comportements à adopter pour éviter toute pollution. Des indicateurs de suivi, complétés ou non d'objectifs, permettent d'évaluer les actions mises en place. De plus, le personnel itinérant est sensibilisé à l'éco-conduite afin de réduire la consommation moyenne des véhicules mis à disposition.

Afin de matérialiser cet engagement en faveur de l'environnement, le Groupe a fait certifier plusieurs de ses sites :

- Le site de Bellefontaine est certifié ISO 14001, version 2004, depuis le 13 octobre 2006. Notre certification a été renouvelée le 11 juillet 2014 ;
- Les sociétés Concept Urbain et Girod Semnalisare Rutiera partagent cette démarche et sont certifiées ISO 14001.

Des investissements liés à la protection de l'environnement et à la sécurité sont régulièrement réalisés par la société.

L'unité de production de Bellefontaine, principal site de production du Groupe, fait l'objet de contrôles réguliers de la part d'un organisme agréé, sur les niveaux des nuisances sonores. Ces contrôles montrent des niveaux sonores inférieurs aux limites règlementaires.

Les activités réalisées de nuit, correspondent pour l'essentiel à du balisage sur route ou autoroute ne générant pas ou peu de nuisance sonore, ni de pollution lumineuse.

Le Groupe Signaux Girod a une emprise sur les sols réduite, du fait de son activité. En effet, le Groupe n'a aucune activité d'extraction et n'est pas à l'origine de l'artificialisation des sols.

Le Groupe n'est pas soumis aux conséquences du changement climatique. Il n'a donc pas engagé d'actions particulières pour s'y adapter.

Au cours de l'exercice 2013/2014, le Groupe n'a eu à constater aucune provision et garantie pour risques liés à l'environnement.

2.2 Prévention de la pollution et des rejets dans l'air, dans l'eau et le sol

Le Groupe Signaux Girod, par ses activités, peut être source de plusieurs types de pollutions :

- Dans l'air, notamment à travers ses activités de marquage au sol et de laquage et de sérigraphie, à l'origine de rejets de COV (Composés Organiques Volatil) ;
- Dans l'eau, dans ses unités de production, avec l'utilisation de produits dangereux.

Pour le site de Bellefontaine, principal site de production en France, les rejets de COV ont été évalués à 14.6 tonnes pour cet exercice.

Afin de prévenir la pollution issue de ses activités, le Groupe Signaux Girod a engagé plusieurs actions, sur le périmètre de ses filiales françaises, hors spécialisées :

- Des audits de contrôle périodiques des sites soumis à ICPE pour la rubrique 2940 (Déclaration – contrôle) sont réalisés, pour les activités laquage des produits de signalisation verticale ;
- Le choix des produits de marquage au sol permet de limiter la pollution de l'air. Parmi les critères de sélection, figurent les suivants :
    - Produits à haut pourcentage d'extraits secs. Les peintures ont un extrait sec minimal de 75% et les enduits à froid et à chaud sont à 100% d'extrait sec ;
    - Peintures à l'eau et des enduits à chaud éligibles au label NF-Environnement ;
    - Peintures solvantées sans solvant nocif ;
    - Des produits colorés exempts de pigments à base de plomb.

Sur le site de Bellefontaine, principale unité de production du Groupe, nos points de rejets sont équipés de filtres adaptés et des contrôles sont réalisés tous les ans par un organisme extérieur (Apave) afin de s'assurer de la conformité de nos rejets. En ce qui concerne les COV, nous recherchons en permanence des produits de substitution contenant moins de COV afin d'en réduire le quantité rejetée. Dans ce cadre, nous avons remplacé l'ensemble de nos laques polyuréthanes avec COV par des laques polyuréthanes à base aqueuses. Nous remplaçons peu à peu nos process de sérigraphie au profit de process d'impression numérique beaucoup moins polluants. Enfin nous sommes actuellement en recherche de produits de

substitution pour le nettoyage de nos écrans et d'une méthode optimisée de nettoyage de notre matériel de laquage afin de réduire les quantités de solvants de nettoyage utilisées.

Pour ce qui concerne les rejets aqueux, une station d'épuration traite l'ensemble de nos effluents sur le site de Bellefontaine. Des analyses à fréquences variables permettent de s'assurer de son bon fonctionnement et de la qualité des eaux rejetées, sous contrôle de la DREAL et de l'Agence de l'eau. Les rejets dans l'air sont également analysés par des organismes indépendants afin de connaître les concentrations en polluants et de mettre en place, le cas échéant, des actions préventives ou correctives. Des contrôles annuels sont effectués à la sortie de nos cheminées et sur différents postes de travail.
Sur le site de Bellefontaine, tous les déchets dangereux sous forme liquide sont sur rétention afin d'empêcher tout risque de pollution des sols par déversement accidentel.

2.3 Actions mise en place pour le retraitement et la valorisation des déchets

Les activités du Groupe Signaux Girod sont à l'origine de trois types de déchets :

- Des déchets dangereux, notamment des emballages vides souillés, des déchets de peinture, des diluants usagés, des déchets industriels spéciaux, tels que DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques)…
- Des déchets banals, tels que déchets industriels banals en mélange (DIB), plastique, carton, ou encore en bois ;
- Des déchets inertes, notamment des gravats.

Pour l'exercice 2013/2014, les tonnages de déchets produits sont les suivants :

Types de déchets	**Signalisation France**	**Activités internationales**	**Sociétés spécialisés**
Déchets dangereux	358 tonnes	8 tonnes	21 tonnes
Déchets banals	407 tonnes	235 tonnes	109 tonnes
Déchets inertes	934 tonnes	12 tonnes	
Total	1 699 tonnes	255 tonnes	130 tonnes
Part revalorisée des déchets dangereux	***17 %***	***72 %***	***0 %***

Pour les déchets dangereux, un contrat groupe rassemble la majorité des filiales françaises, hors sociétés spécialisées intégrées proportionnellement, ce qui permet d'assurer une meilleure maîtrise de la gestion de nos déchets dangereux. Tous les déchets dangereux ont été identifiés et un tri est défini afin d'assurer la bonne filière d'élimination ou de recyclage de chaque déchet. Concernant les DEEE, une gestion particulière a été mise en place pour l'ensemble de ces filiales françaises : les déchets sont centralisés et gérés directement par le site de Bellefontaine.

Des initiatives locales sont mises en place par diverses filiales, afin d'assurer un meilleur tri et une meilleure valorisation des déchets.

Deux actions d'éco-conception ont été mises en place pour les produits de marquage routier, pour réduire le volume des déchets produits :

- Les résines thermoplastiques sont conditionnées dans des sacs thermofusibles. Ainsi, les sacs sont directement placés dans le fondoir et se mélangent à la résine. Le sac thermofusible ne laisse aucun déchet ;
- Le tonnage de déchets dangereux est réduit par l'usage de sachets plastiques (le pot propre peut alors être valorisé chez un ferrailleur), et de pots plastiques plus léger pour le Styrax (enduit à froid produit Signaux Girod).

Sur le site de Bellefontaine, nous avons mis en place un grand nombre de bacs de collecte afin d'optimiser le tri de nos déchets. Cela nous a notamment permis d'augmenter la part de déchets valorisés. En ce qui concerne les DIB, nous disposons d'une filière locale pour leur recyclage et leur élimination. Nous avons également mis en place un échange permanent avec nos fournisseurs de matières premières afin d'optimiser les conditionnements et gammes d'emballage dans le but de réduire autant que possible le

volume de déchets. En ce qui concerne les déchets industriels dangereux, nous collaborons avec un unique prestataire. Il nous fournit des conditionnements adaptés et conformes en fonction des déchets concernés. Enfin, un effort particulier a été réalisé sur la consommation d'emballages dans les filiales françaises. Dans le cadre des livraisons depuis le site de fabrication de Bellefontaine vers les autres filiales, un système de consignation des caisses palette plastique de l'unité de production de Bellefontaine vers les filiales est mise en place, ce qui permet de réduire l'usage d'emballages supplémentaires et donc de réduire la quantité de déchets produits en filiale.

2.4 Consommations énergétiques et mesures en faveur d'une meilleure efficacité énergétique

Le Groupe Signaux Girod a trois principaux postes de consommation d'énergie :

- Dans les bureaux ;
- Dans les unités de production pour les activités de production de signalisation verticale ;
- Pour les véhicules, notamment dans le cadre des activités de marquage au sol.

Sur l'exercice 2013/2014, ses consommations énergétiques, converties en KWH, sont les suivantes pour l'ensemble du groupe :

	Electricité (kwh)	**Gaz (kwh)**	**Fuel (kwh)**
Signaux Girod SA	2 472 514	4 574 971	-
Filiales Signalisation France	1 181 946	1 526 075	105 019
Sociétés spécialisées	539 761	147 665	26 686
Activités internationales	559 197	588 108	-
Total	***4 753 418***	***6 836 819***	***131 705***

Des actions ponctuelles sont mises en place dans diverses filiales françaises afin de réduire la consommation énergétique, notamment dans les bureaux. Sur le site de Bellefontaine, lors du renouvellement de notre parc machine, ou pour la mise en place de tout nouveau process, le type d'énergie et la consommation des équipements proposés fait partie des critères de choix. Enfin, de manière plus générale, nous travaillons sur l'optimisation des coûts énergétiques avant le lancement de la fabrication de toute nouvelle gamme de produits.

Au niveau du secteur Signalisation France, un contrat a été conclu avec un distributeur de carburant qui nous assure le suivi des consommations des véhicules utilisées par les sociétés de ce secteur d'activité. Au cours de l'exercice 2013/2014, les achats de carburant réalisés auprès de ce distributeur ont représenté 96.2 % des achats totaux de carburants des sociétés de la Signalisation France.

Pour l'exercice 2013/2014, les achats de carburants réalisés dans le cadre de ce contrat se répartissent de la façon suivante :

Types de carburant	**Quantités en litres**		
	Signalisation France	**Activités internationales**	**Sociétés spécialisés**
Diesel	1 182 927	139 739	68 770
Essence	16 707	72 021	-

Indépendamment des contrôles effectués, le personnel itinérant est sensibilisé à l'éco-conduite afin de réduire la consommation moyenne des véhicules mis à disposition.

Pour l'exercice 2013/2014, les émissions de CO2 liées aux achats de carburants réalisés se répartissent de la façon suivante :

Types de carburant	Emission de CO2 en tonnes		
	Signalisation France	Activités internationales	Sociétés spécialisés
Diesel	3 192	363	186
Essence	40	160	-

2.5 Actions mise en place pour l'utilisation raisonnée des matières premières

Consommations d'eau :

Les consommations d'eau du Groupe Signaux Girod sont, pour le périmètre Signalisation France, essentiellement liées aux besoins sanitaires. Il n'y a pas d'utilisation d'eau dans les processus de fabrication et de travaux sur chantier. Sur le site de Bellefontaine, nos consommations d'eau sont suivies quotidiennement pour nos traitements de surface qui sont nos principaux postes de consommation. Les autres process utilisant des volumes importants d'eau sont suivis d'une manière hebdomadaire. Toutes ces données sont suivies mensuellement en CPES (Comité de Pilotage Environnement et Sécurité). Des actions ont déjà été entreprises pour réduire au maximum nos consommations d'eau.

Sur l'exercice 2013/2014, les consommations d'eau sont les suivantes :

	En m3
Signaux Girod SA	1 695
Filiales Signalisation France	2 811
Sociétés spécialisées	595
Activités internationales	3 638
Total	***8 739***

Autres matières premières :

De manière générale, avant le lancement de la fabrication de nos nouvelles gammes de produits, nous travaillons sur l'optimisation de la matière et la réduction des coûts énergétiques.

2.6 Impacts des activités sur la biodiversité

Les filiales françaises sont implantées en zone industrielle ou parc d'activités. Elles ne sont pas implantées en zones naturelles protégées (NATURA 2000).
Dans le cadre des activités de ces filiales, aucun rejet ou lavage n'est réalisé sur chantier. En cas de déversement accidentel de produit (peinture, résine, diluant…), l'entreprise met à disposition du personnel des moyens d'action pour contenir et absorber la fuite par des kits absorbants sur chantier et des bacs d'absorbants en atelier. Des consignes d'intervention d'urgence sont organisées en filiales et sur chantier.

Sur le site de Bellefontaine, des contrôles sont réalisés régulièrement afin de s'assurer que l'activité n'a aucun effet néfaste sur la biodiversité :

- Nos points de rejet atmosphériques sont contrôlés par un organisme externe et aucune non-conformité n'est décelée ;
- Nos rejets aqueux sont contrôlés quotidiennement, et nos rejets sont arrêtés en cas de dépassement de seuils. Des analyses trimestrielles réalisées par un laboratoire externe complètent ces contrôles quotidiens ;
- Enfin, les risques de pollution du sol sont fortement réduits du fait de l'utilisation systématique de bacs de rétention pour nos produits liquides dangereux.

Au vu de ces éléments et des connaissances actuelles, nous jugeons que notre impact sur la biodiversité est limité.

3. – Informations sociétales

3.1 Principales parties prenantes

Les principaux clients du Groupe sont l'Etat et les collectivités publiques en charge de l'aménagement des routes et des villes.
Nos fournisseurs les plus importants sont des producteurs d'aluminium et de films réfléchissants destinés à la production de panneaux de signalisation.
Nos principaux prestataires de services sont des sous-traitants pour les travaux et des sociétés d'intérim.

3.2 Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

Le Groupe contribue aux emplois directs et indirects dans les régions françaises et dans les pays où il est implanté. Il participe au développement de ces régions et est intégré dans ces territoires.

3.3 Sous-traitance et fournisseurs

Le Groupe a recours, de manière marginale, à la sous-traitance et à la main d'œuvre extérieure dans son activité de production. En revanche, dans son activité de pose et montage des produits sur le terrain, il fait appel à des sous-traitants à certains moments de l'année pour faire face à des surplus d'activités. Ces travaux de prestations s'effectuent dans un cadre juridique réglementé et selon les normes en vigueur.

3.4 Loyauté des pratiques

Notre société met un point d'honneur à exercer son activité en toute intégrité. A ce titre, les pratiques de corruption, tout comme l'ensemble des pratiques illicites, sont considérées comme contraires aux valeurs du groupe Signaux Girod.
Nos personnels sont sensibilisés au respect de la règlementation régissant les relations commerciales.
Au cours de l'exercice 2013/2014, un « guide anti-corruption » a été mis en place et distribué aux personnels concernés dans les filiales internationales.

Au niveau de la protection de la santé et de la sécurité des consommateurs, le Groupe respecte les normes fixées pour les produits qu'elle fabrique et/ou commercialise.
Le souci constant de la sécurité des utilisateurs des produits et des services fournis par le Groupe, se traduit par la recherche constante d'améliorations techniques des produits, des méthodes, et des organisations.

3.5 Partenariat et mécénat

Au cours de l'exercice, le Groupe n'a pas engagé de partenariat ou d'action de mécénat particulière.

4. – Note méthodologique

Cette note méthodologique explique les processus de remontée des informations publiées dans le présent rapport de gestion et précise les périmètres de reporting considérés ainsi que les méthodes de calcul utilisées pour les données quantitatives.

4.1 Périmètre

Le périmètre de consolidation est constitué des filiales du Groupe consolidées par intégration globale. Les données sociales et environnementales ont été consolidées à 100% pour l'ensemble des filiales, quelle que soit la part de capital détenue au capital.
Plusieurs périmètres sont à distinguer :

- La SA Signaux Girod et le site de Bellefontaine (25.8% des effectifs) ;
- Le périmètre Signalisation France comprenant l'ensemble des filiales françaises, incluant Signaux Girod, et à l'exclusion des Sociétés Spécialisées (72.3% des effectifs) ;
- Le périmètre des Sociétés Spécialisées (10.6% des effectifs totaux) ; et
- Le périmètre des activités internationales (17.1% des effectifs totaux).

4.2 Collecte des données et précisions méthodologique

4.2.1 Indicateurs sociaux

Les effectifs au 30 septembre 2014 et leur ventilation par genre et par zone géographique se fondent, sur le périmètre total, sur les fichiers de suivi de la direction des Ressources Humaines.
Les mouvements de personnel reportés sont issus de deux sources distinctes :

- Les embauches et licenciements du périmètre Signalisation France (72% du périmètre total) sont issus du suivi réalisé par la direction des Ressources Humaines du Groupe
- Les embauches et licenciements des filiales Spécialisées et Internationales (soit 28% du périmètre) se fondent sur les déclarations des services comptabilité de ces différentes filiales.

Les heures d'absence pour le calcul de l'absentéisme sont issues du suivi réalisé par la direction des Ressources Humaines, sur l'ensemble du périmètre consolidé.
Les accidents du travail sont issus des déclarations des services comptabilité de chaque filiale.
Les heures de formations ne sont reportées que sur le périmètre Signalisation France (72% des effectifs totaux) et sont issues des fichiers de suivi des compétences réalisés par la direction des Ressources Humaines.

4.2.2 Indicateurs environnementaux

Les données publiées sur les rejets de COV ne concernent que le site de Bellefontaine, principale usine du Groupe.
Les tonnages des déchets dangereux ont été déterminés pour l'essentiel à partir d'un état fourni par notre principal prestataire de service qui prend en charge environ 67% des déchets dangereux des sociétés du périmètre signalisation France.
La quantification des déchets dangereux traités par d'autres prestataires, au niveau des sociétés des périmètres « signalisation France », « sociétés spécialisées » et « activités internationales », a été réalisée à partir des factures et des bordereaux de suivi des déchets (BSD) fournis par ces prestataires.
Les consommations d'énergie et d'eau ont été évaluées sur la base des consommations mentionnées sur les factures ou à partir de relevés manuels de compteurs.
Les consommations de carburants et les émissions de CO2 qui y sont liées sont issues d'informations directement communiquées par le fournisseur.

IV. - Analyse des risques

1. - Risques de marché

1.1 Risque de change :

La quasi-totalité du chiffre d'affaires social est réalisé en euro, ce qui induit une absence de risque de change. Une part du chiffre d'affaires consolidé est réalisée par nos filiales étrangères en devises. La parité de ces devises a peu évolué au cours de l'exercice.

1.2 Risque de taux :

Les emprunts à long et moyen terme auprès des établissements de crédit, de la SA Signaux Girod, représentent 12 896 K€ au 30/09/14, et sont répartis de la façon suivante :

	Total	Echéance à moins d'un an	Echéance de un à cinq ans	Echéance à plus de cinq ans
Taux fixe	2 817	366	1 897	554
Taux variable	6 236	1 511	4 514	211
Taux variables avec garantie de taux	3 843	1 015	2 729	99
Total des emprunts	***12 896***	***2 892***	***9 140***	***864***

Au cours de l'exercice, la charge d'intérêt s'est élevée à 175 K€.

2. - Risque industriel

2.1 Mesures prises pour assurer la conformité de l'activité

Sur l'ensemble des sociétés françaises, un planning de suivi de maintenance, préventive et curative, a été mis en place. Les contrôles et les vérifications périodiques réglementaires des sociétés sont assurés par des organismes agrées. Cela concerne, les appareils de levage et la manutention des machines, les installations électriques, les équipements sous pression et les mesures d'ambiance dans les locaux. D'autres entreprises, avec lesquelles ont été signés des contrats de maintenance, interviennent pour le contrôle et l'entretien des portes automatiques, des ascenseurs, des cuves, bassins et réservoirs, des disconnecteurs, du groupe froids, des chaudières, des engins de manutention et levage, des extincteurs, des sprinklers et RIA (robinets d'incendie armés), des commandes de désenfumage, des blocs d'éclairage et de secours, des matériels spécifiques.
Après chaque visite, un rapport est établi par l'organisme ou la société qui effectue le contrôle. Toutes les actions correctives sont traitées, en interne ou en externe, dans les délais préconisés.

2.2 Assurance et couverture de risque

La politique du groupe est de souscrire auprès d'assureurs notoirement solvables des polices d'assurances couvrant les risques identifiés pour des montants adaptés aux risques encourus.
- Responsabilité civile d'exploitation pour les dommages corporels, matériels et immatériels, à concurrence de 10 M€, dont :
    - 5 M€ pour les dommages matériels et immatériels;
    - 0.5 M€ pour les dommages matériels et immatériels résultant de dommages non garantis;
    - 2 M€ pour les accidents du travail et maladies professionnelles;
- Responsabilité civile après livraison à concurrence de 5 M€ pour les dommages corporels, matériels et 1 M€ pour les dommages immatériels.
- Responsabilité civile des dirigeants : couverture à concurrence de 3 M€.
- Multirisque industriel qui couvre les bâtiments, le matériel et les marchandises du groupe Girod ainsi que la perte d'exploitation :
- Bâtiments à concurrence de la valeur de reconstruction à neuf ;
- Matériel à concurrence de la valeur de remplacement à neuf ;

- Marchandises à concurrence de la valeur de remplacement.
Ces trois postes sont garantis à hauteur de 119.9 M€.
- Perte d'exploitation à concurrence de la marge brute consolidée du groupe.
Les capitaux assurés évoluent régulièrement en fonction des investissements du groupe et des indices en vigueur.

V. - Délégations en cours de validité octroyées au conseil d'administration par l'assemblée générale :

Assemblée générale ordinaire :

- Date de l'assemblée générale ordinaire ayant octroyé l'autorisation : 24 mars 2014.
- Contenu de l'autorisation : Autorisation à donner au conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce.
- Date limite de validité : Jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.
- Utilisation effective au 30 septembre 2014 :
    - Rachat d'actions pour annulation : 32 985
    - Contrat de liquidité : 1 999

Assemblée générale extraordinaire :

- Date de l'assemblée générale extraordinaire ayant octroyé l'autorisation : 24 mars 2014
- Contenu de l'autorisation : Délégation donnée au conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce.
- Date limite de validité : Jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire annuelle.
- Utilisation effective : Néant

VI. - Analyse objective et exhaustive sur l'évolution des affaires et des résultats :

Le résultat net part du Groupe s'établit à 1.7 M€.

En millions d'Euros	2013/2014	2012/2013	Variations
Chiffre d'affaires	123.8	127.6	- 2.9 %
Résultat opérationnel courant	2.8	4.7	- 39.8%
Résultat opérationnel	2.5	4.5	- 43.8 %
Résultat net part du groupe	1.7	2.5	- 34.0 %

Signalisation France : (CA : 82.6 M€ - ROC : - 0.1 M€)
Après un premier semestre satisfaisant, l'activité a fortement chuté depuis les élections municipales de mars 2014, suite aux différents changements politiques et à la réduction des budgets des collectivités locales. Malgré les efforts de rationalisation, la conjonction de la baisse de volume et de la très forte pression sur les prix impacte la rentabilité.

Sociétés spécialisées : (CA 23.5 M€ - ROC : 1.7 M€)
L'ensemble de ces sociétés, à l'exception de S.I.P. (spécialisée dans l'identité visuelle adhésive), ont subi un ralentissement de leurs activités auprès des collectivités en France, impactant le résultat de ce pôle.

Activités internationales : (CA : 17.7 M€ - ROC : 1.2 M€)
Le chiffre d'affaires progresse de 8.6% et le résultat opérationnel courant de 3% confirment le potentiel de ce pôle.

La solidité financière de l'entreprise (endettement net sur fonds propres de 21%), le développement à l'international et la poursuite des efforts de rationalisation en France, lui donne les moyens de résister à la baisse, programmée jusqu'en 2017, de la dotation globale de fonctionnement des collectivités françaises qui impactera les résultats futurs.

VII. Gouvernement d'entreprise

1.- Organes d'administration, de direction et de contrôle

CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30 mars 2012 a nommé, à compter de cette date, en qualité de membre du conseil d'administration, pour une durée de six années, qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017 :

Monsieur Claude GIROD

Madame Jacqueline GIROD

Madame Valérie CONCLOIS

Madame Frédérique GENCY

Monsieur Jacques MORLOT

L'assemblée générale mixte du 29 mars 2013 a nommé, pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018 :

Monsieur Eric PICHET

En date du 30 mars 2012, le Conseil d'administration a nommé :

- **Monsieur Claude GIROD** en qualité de Président Directeur Général ;
- **Madame Jacqueline GIROD** en qualité de Directrice Générale Déléguée.

Fonctionnement du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige sur convocation de son président.
Toutefois, des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du Conseil d'administration, peuvent, en indiquant précisément l'ordre du jour de la réunion, convoquer le Conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.
La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.
La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins 5 jours ouvrables à l'avance par lettre, télécopie ou courriel avec accusé de réception. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consentent.
Le Conseil d'administration ne délibère valablement que si la moitié au moins des administrateurs sont présents (ou réputés tels en cas de recours à des moyens de télécommunication).
Les décisions du Conseil sont prisent à la majorité des membres présents (ou réputés tels en cas de recours à des moyens de télécommunication).
La voix du Président est prépondérante.

RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

Commissaires aux comptes titulaires

PLURIS AUDIT SARL
7, rue des Perrières, 39000 Lons Le Saunier

ERNST & YOUNG et AUTRES SAS
Tour Oxygène
10/12 Bd Marius Vivier Merle
69393 LYON cedex 03

Commissaires aux comptes suppléants

M. Guy MENOUILLARD
7, rue des Perrières, 39000 Lons Le Saunier

AUDITEX SAS
11, allée de L'Arche
92037 PARIS La Défense Cedex

2.- Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires HT versés au cours de l'exercice (en K€)

	ERNST & YOUNG				PLURIS AUDIT			
	Montant (HT)		%		Montant (HT)		%	
	30/09/14	30/09/13	30/09/14	30/09/13	30/09/14	30/09/13	30/09/14	30/09/13
Audit								
- Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	101.2	99.1		83.8	33.2	29.3	24.7	29.7
Filiales intégrées globalement	13.8	19.1		16.2	101.5	69.4	75.3	70.3
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	115.0	118.2	100.0	100.0	134.7	98.7	100.0	100.0
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
Total	115.0	118.2	100.0	100.0	134.7	98.7	100.0	100.0

3.- Renseignements concernant le capital social

Evolution du capital social

	30/09/2012	30/09/2013	30/09/2014
Capital social	14 807 806	14 807 806	14 807 806
Nombre d'actions	1 139 062	1 139 062	1 139 062

Répartition du capital au 30 septembre 2014

	Actions		Droits de vote	
	nombre	%	nombre	%
Société Familiale de Gestion Girod	717 213	62.97	1 434 426	77.13
Famille Girod nominatifs	38 025	3.34	76 050	4.09
Autres nominatifs	541	0.05	927	0.05
Actions propres	34 984	3.07	0	0.00
Flottant	348 299	30.58	348 299	18.73
Total	***1 139 062***	***100.00***	***1 859 702***	***100.00***

Actionnaires ayant fait une déclaration de franchissement de seuil : Néant

Droit de vote double

L'article 31, alinéa 3, des statuts de la SA Signaux Girod précise :
Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions eu égard à la quotité du capital qu'elles représentent est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom d'un même actionnaire.
Ce droit est également conféré dès leur émission :

- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit ;
- en cas de fusion, aux actions nominatives attribuées à un actionnaire de la société absorbée en échange d'actions de cette société pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

Droit de vote aux assemblées

Le droit de vote attaché à l'action appartient à l'usufruitier dans les assemblées ordinaires et au nu-propriétaire dans les assemblées extraordinaires ou spéciales (art. 31 al. 3 des statuts).

Cours de l'action

	Cours moyens en €	Nombre moyen de transactions par séance
Janvier 2014	27.55	848
Février 2014	26.09	769
Mars 2014	27.36	745
Avril 2014	29.49	1016
Mai 2014	29.47	457
Juin 2014	27.32	481
Juillet 2014	26.31	412
Août 2014	24.83	312
Septembre 2014	24.75	416
Octobre 2014	23.42	776
Novembre 2014	23.64	521
Décembre 2014	22.42	708
Moyenne	**26.05**	**622**

4.- Liste des mandats

Conseil d'administration et Direction générale

Monsieur Claude GIROD

Président Directeur Général, administrateur

Sociétés Françaises du groupe :

Président & associé	SAS L'Action Girod Président
SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod	
Représentant SA Signaux Girod, personne morale Présidente	
	SAS International Girod
	SAS Sociétés Spécialisées Girod
	SAS Signaux Girod Filiales France
Gérant	SARL Signaux Girod Alsace
Gérant	SARL Signaux Girod Auvergne
Gérant	SARL Signaux Girod Bourgogne
Gérant	SARL Signaux Girod Centre Loire
Gérant	SARL Signaux Girod Chelle
Gérant	SARL Signaux Girod Est
Gérant	SARL Signaux Girod Grand Sud
Président	SAS Signaux Girod Ile de France
Gérant	SARL Signaux Girod La Catalane
Gérant	SARL Signaux Girod Languedoc
Gérant	SARL Signaux Girod Lorraine
Gérant	SARL Signaux Girod Ouest
Président	SAS Signaux Girod Nord de France
Président	SAS Signaux Girod Rhône Alpes
Gérant	SARL Signaux Girod Tarn (société dissoute par transmission universelle de patrimoine en date du 1er avril 2014)
Gérant	SARL Signaux Girod Val de Saône
Représentant SAS Signaux Girod Filiales France, personne morale Présidente	
	SAS Signaux Girod Services Routiers
	SAS Signaux Girod Méditerranée (société dissoute par transmission universelle de patrimoine en date du 30 septembre 2014)
	SAS Signaux Girod La Réunion
	SAS Girod Ennis Manufacturing (société dissoute par transmission universelle de patrimoine en date du 3 mars 2014)
Président	SAS Avance Technologique Choletaise - ATECH
Gérant	SARL L'Appentière Fleurie
Président	SAS Concept Urbain
Président	SAS SIP
Administrateur	SA Trafic Technologie Système
Gérant	SARL Signalisation Flasherie Location

Sociétés internationales du Groupe :

Président du Conseil d'Administration	SIA « M-2 » (Lettonie)
Gérant	Alfa Girod Kft. (Hongrie)
Membre du Directoire	I.R.S. Ltd (Grande-Bretagne)
Administrateur	ACE Mobilier Urbain SA (Belgique)
Membre du Directoire	Eurosigns Ltd (Grande-Bretagne) jusqu'au 20 juin 2014
Administrateur	Girod Semnalizare Rutiera SRL (Roumanie)

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Gérant	SARL L'Immobilier Marceau
Président et associé	SAS L'Holding Girod

Madame Jacqueline GIROD

Directrice Générale Déléguée, administrateur

Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Administrateur et actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Directrice générale	SAS Avance Technologique Choletaise – ATECH

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée	SCI Girodyssée

Madame Valérie CONCLOIS

Administrateur

Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée	SCI Girodyssée
Co-gérante & associée	SCI Les Grands Biefs

Madame Frédérique GENCY

Administrateur

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Administrateur & secrétaire	SA FIGE (Suisse)
Présidente & administrateur unique	SA La Cassine (Suisse)

Monsieur Jacques MORLOT

Administrateur

Pas d'autre mandat.

Monsieur Eric PICHET

Administrateur indépendant

Sociétés françaises n'appartenant pas au groupe :

Administrateur	**GESTION 21** (SA non cotée)
Président	**My-realestatenetwork SAS**
Président	**BanquiersPrivésetCGP SAS**
Membre Conseil de Surveillance	**TwentyFirst Capital SAS**

Sociétés internationales n'appartenant pas au groupe :

Chairman	**Diapason Rogers Commodity Index (Metals Segment) Fund** Fonds de la société DIAPASON (coté)
Chairman	**Diapason Rogers Commodity Index (Agriculture Segment) Fund** Fonds de la société DIAPASON (coté)
Chairman	**Diapason Rogers Commodity Index Fund** Fonds de la société DIAPASON (coté)
Chairman	**Diapason Commodities Index Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Commodities Agriculture Index Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Agriculture Non-GMO Index Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Commodities Index Enhanced Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Relative Value Petroleum Industry Master Fund Limited** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Relative Value Petroleum Industry Fund Limited** Fonds de la société DIAPASON

5.- Rémunérations des mandataires sociaux

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social		
	2012/2013	**2013/2014**
Claude GIROD : *Président Directeur général*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	200 020	186 900
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice		
Jacqueline GIROD : *Directrice générale déléguée*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	119 000	112 440
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice		
Valérie CONCLOIS : *Administrateur*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	43 574	42 562
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice		
Frédérique GENCY : *Administrateur*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	**15 100**	**10 000**
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice		
Jacques MORLOT : *Administrateur*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	**10 850**	**10 000**
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice		
Eric Pichet : *Administrateur*		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	**10 027**	**10 000**
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice		
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice		
TOTAL	**398 571**	**386 902**

Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social				
	Exercice 2012/2013		**Exercice 2013/2014**	
	dus	versés	dus	versés
Claude GIROD : *Président Directeur Général*				
Rémunération fixe	152 799	152 799	152 799	152 799
Rémunération variable (1)	40 000	40 000	26 880	26 880
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence				
Avantages en nature	7 221	7 221	7 221	7 221
Total	***200 020***	***200 020***	***186 900***	***186 900***
Jacqueline GIROD : *Directrice générale, membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis Directrice générale déléguée*				
Rémunération fixe	99 000	99 000	99 000	99 000
Rémunération variable (1)	20 000	20 000	13 440	13 440
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence				
Avantages en nature				
Total	***119 000***	***119 000***	***112 440***	***112 440***
Valérie CONCLOIS : *Membre du directoire jusqu'au 31/03/2012 puis administrateur*				
Rémunération fixe	43 574	43 574	42 562	42 562
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence				
Avantages en nature				
Total	***43 574***	***43 574***	***42 562***	***42 562***
Frédérique GENCY : *Administrateur*				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence	15 100	15 100	10 000	10 000
Avantages en nature				
Total	***15 100***	***15 100***	***10 000***	***10 000***
Jacques MORLOT: *Administrateur*				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence	10 850	10 850	10 000	10 000
Avantages en nature				
Total	***10 850***	***10 850***	***10 000***	***10 000***
Eric PICHET : *Administrateur et Président du comité d'audit*				
Rémunération fixe				
Rémunération variable				
Rémunération exceptionnelle				
Jeton de présence	10 027	10 027	25 000	25 000
Avantages en nature				
Total	***10 027***	***10 027***	***25 000***	***25 000***

(1) Le conseil de surveillance de la Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod (SFGPG), la société mère de la société SA Signaux Girod, a fixé le 19 décembre 2012 le montant de la rémunération variable versée au titre de l'exercice 2013, et le 19 décembre 2013 le montant de la rémunération variable versée au titre de l'exercice 2014.

Options de souscriptions ou d'achat d'actions et attribution d'actions de performance :

La société n'a jamais attribué d'option d'achat ou de souscription d'actions ni d'actions de performance.

Informations sur les rémunérations versées aux mandataires sociaux (article L225-102-1 du Code de commerce).

Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail (1)		Régime de retraite supplémentaire (2)		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Claude GIROD *Président directeur général*		X	X			X		X
Jacqueline GIROD *Directrice générale déléguée*		X	X			X		X
Valérie CONCLOIS *Administrateur*	X		X			X		X
Frédérique GENCY *Administrateur*		X		X		X		X
Jacques MORLOT *Administrateur*		X		X		X		X
Eric PICHET *Administrateur depuis le 29 mars 2013*		X		X		X		X

(1) La société respecte la règle de non-cumul du mandat social avec un contrat de travail.
(2) Contrat de retraite complémentaire article 83 du CGI.
Les montants comptabilisés en charge sur l'exercice liés à ce contrat de retraite se répartissent de la façon suivante :

	Retraite supplémentaire
Claude GIROD : *Président directeur général*	4 925
Jacqueline GIROD : *Directrice générale déléguée*	4 107
Valérie CONCLOIS : *Membre du directoire jusqu'au 30 mars 2012 puis administrateur*	2 141

VIII. – Attestation du responsable du rapport annuel

J'atteste qu'à ma connaissance :
- les comptes sont établis conformément aux normes applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation ;
- le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation et comporte une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Bellefontaine, le 29 janvier 2015
Claude GIROD
Président Directeur Général

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Signaux Girod, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Votre société apprécie à chaque clôture la valeur d'utilité des titres de participation et constitue, le cas échéant, des provisions pour dépréciation, comme cela est décrit dans la note IV.2 de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations et à revoir les calculs effectués par votre société. Dans le cadre de nos appréciations, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion

Lons-le-Saunier et Lyon, le 29 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

PLURIS AUDIT
Jean-Pierre Ladouce

ERNST & YOUNG et Autres
Jean-Pierre Buisson

Aux Actionnaires,

En notre qualité d'organisme tiers indépendant accrédité par le COFRAC[1] sous le numéro 3-1050 et membre du réseau de l'un des commissaires aux comptes de la société Signaux Girod, nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées relatives à l'exercice clos le 30 septembre 2014, présentées dans le chapitre III. du rapport de gestion, ci-après les « Informations RSE », en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport de gestion comprenant les Informations RSE prévues à l'article R. 225-105-1 du Code de commerce, conformément aux référentiels utilisés par la société, composés du protocole de reporting de Développement Durable (ci-après les « Référentiels ») dont un résumé figure au chapitre 4.2 du le rapport de gestion.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, des normes professionnelles et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations RSE requises sont présentes dans le rapport de gestion ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce (Attestation de présence des Informations RSE) ;

- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément aux Référentiels (Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE).

Nos travaux ont été effectués par une équipe de trois personnes entre novembre 2014 et février 2015 pour une durée d'environ cinq semaines.
Nous avons conduit les travaux décrits ci-après conformément aux normes professionnelles applicables en France et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et concernant l'avis motivé de sincérité, à la norme internationale ISAE 3000[2].

1. Attestation de présence des Informations RSE

Nous avons pris connaissance, sur la base d'entretiens avec les responsables des directions concernées, de l'exposé des orientations en matière de développement durable, en fonction des conséquences sociales et environnementales liées à l'activité de la société et de ses engagements sociétaux et, le cas échéant, des actions ou programmes qui en découlent.
Nous avons comparé les Informations RSE présentées dans le rapport de gestion avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du Code de commerce.
En cas d'absence de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions de l'article R. 225-105 alinéa 3 du Code de commerce.

[1] Portée d'accréditation disponible sur www.cofrac.fr
[2] ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical information*

Nous avons vérifié que les Informations RSE couvraient le périmètre consolidé, à savoir la société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce avec les limites précisées dans la note méthodologique présentée au chapitre 4.2 du rapport de gestion (exclusion des filiales spécialisées et internationales sur certains indicateurs).
Sur la base de ces travaux, et compte tenu des limites mentionnées ci-dessus, nous attestons de la présence dans le rapport de gestion des Informations RSE requises.

2. Avis motivé sur la sincérité des Informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec six personnes responsables de la préparation des Informations RSE auprès des directions en charge des processus de collecte des informations et, le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié des Référentiels au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur fiabilité, leur neutralité et leur caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.

- de vérifier la mise en place d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exhaustivité et à la cohérence des Informations RSE et prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons déterminé la nature et l'étendue de nos tests et contrôles en fonction de la nature et de l'importance des Informations RSE au regard des caractéristiques de la société, des enjeux sociaux et environnementaux de ses activités, de ses orientations en matière de développement durable et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes[3] :

- au niveau de l'entité consolidante et du site UPCB de Bellefontaine en France, nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc.), nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données et nous avons vérifié leur cohérence et leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport de gestion ;
- au niveau d'un échantillon représentatif que nous avons sélectionnés[4] en fonction de leur activité, de leur contribution aux indicateurs consolidés, et de leur implantation, nous avons mené des entretiens pour vérifier la correcte application des procédures et mis en œuvre des tests de détail sur la base d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives. L'échantillon ainsi sélectionné représente en moyenne entre 65% et 86% des consommations d'énergie et de carburants, environ 46% des déchets produits, 72% des effectifs.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

---

[3] **Informations environnementales et sociétales** : la politique générale en matière d'environnement, la pollution et la gestion des déchets (les mesures de prévention, de recyclage et d'élimination des déchets, les rejets de COV), l'utilisation durable des ressources et le changement climatique (la consommation d'énergie, rejet de gaz à effet de serre), la loyauté des pratiques (les actions engagées pour prévenir la corruption).
Informations sociétales : l'emploi (l'effectif total et répartitions, les embauches et les licenciements, les rémunérations et leur évolution), l'absentéisme, les accidents du travail, notamment leur fréquence et leur gravité.

[4] **Pour les énergies** : Signaux Girod (UPCB) et les filiales Signaux Girod Chelles, Signaux Girod Auvergne, Signaux Girod Nord Ouest, GS Plus et SIP ; pour les carburants : Signaux Girod (UPCB) et les filiales françaises, GS Plus et SIP ; pour les déchets : Signaux Girod (UPCB) et les filiales Signaux Girod Nord de France, Signaux Girod La Catalane, Signaux Girod Services Routiers, GS Plus et SIP ; pour les COV : Signaux Girod (UPCB) ; pour les accidents du travail : Signaux Girod (UPCB) et l'ensemble des filiales françaises : pour les effectifs : Signaux Girod (UPCB) et filiales Signalisation France.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus. Du fait du recours à l'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'information et de contrôle interne, le risque de non-détection d'une anomalie significative dans les Informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Réserve exprimée

Compte tenu du manque de fiabilité du reporting et de l'absence de pièces justificatives pour les filiales internationales, les travaux d'audit n'ont pu être menés sur les indicateurs d'absentéisme et de mouvements du personnel sur le périmètre des filiales internationales.

Conclusion

Sur la base de nos travaux et sous cette réserve, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que les Informations RSE, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément aux Référentiels.

Paris-La Défense, le 5 février 2015

L'Organisme Tiers Indépendant
ERNST & YOUNG et Associés

Christophe Schmeitzky
Associé Développement durable

Bruno Perrin
Associé

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Les personnes concernées par ces conventions et engagements sont indiquées en annexe I du présent rapport.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions et engagements
ACE Mobilier Urbain **GS Plus** **IRS** **M2** **SENALES GIROD**	Convention de prestations de services mise en place entre votre société et les filiales internationales du groupe. Montant comptabilisé dans les produits de l'exercice selon le détail ci-après : • ACE Mobilier Urbain : 6 097 € • GS Plus : 12 009 € • IRS : 3 524 € • M2 : 17 656 € • SENALES GIROD : 14 787 €
SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD	Convention d'animation et de prestations de services conclue entre la SAS Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD et votre société. Mission de conseil, d'assistance et de contrôle comptabilisée dans les charges de l'exercice : 420 000 € hors taxes.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Sociétés ou personnes concernées	Nature, objet, modalités des conventions et engagements
Claude GIROD **Valérie CONCLOIS** **Jacqueline GIROD**	Contrat de retraite complémentaire article 83 du CGI mis en place auprès de la Compagnie SWISS LIFE, au profit du collège « Cadres de direction ». Cotisations comptabilisées en charges au titre de l'exercice : 11 173 €.

Avances et prêts consentis par la SA SIGNAUX GIROD Reçus par	Montants en euros au 30.09.2014	*Conditions*
TVB GmbH. Société en liquidation judiciaire (Allemagne)	2 120 283	Avance non rémunérée de 428 173 €, en exécution d'une caution de 606 000 € accordée le 9 février 2001. Durée indéterminée. Avances non rémunérées de 1 692 110 €. Durée indéterminée. Ces avances sont dépréciées à 100 %.
POLSKIE ZNACK DROGOWE (Pologne)	7 148	Avance non rémunérée, dépréciée à 100 %.

Fait à Lyon et Lons-le-Saunier, le 29 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres — PLURIS AUDIT

Jean-Pierre BUISSON — **Jean-Pierre LADOUCE**

Personnes concernées par les conventions relevant de l'article L. 225-38 du code de commerce

NOMS SOCIETES	M. Claude GIROD	Mme Jacqueline GIROD	Mme Valérie CONCLOIS	SA SIGNAUX GIROD
SA Signaux GIROD	Président DG & administrateur + Action.	D.G.D & Adm, + Action.	Adm, + Action.	
SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille GIROD	Président	Directrice Générale	Directrice Générale	
T.V.B. GmbH (Allemagne) *(Société en liquidation judiciaire)*				Associée
Polskie ZNACK DROGOWE (Pologne)				Associée
SENALES GIROD	Représentant "International Girod", associée			
GS PLUS	Représentant "International Girod", associée			
IRS	Représentant "International Girod", associée			
M2	Représentant "International Girod", associée + Président du CA			
ACE MOBILIER URBAIN	Représentant "International Girod", associée & administratrice			

Mesdames, Messieurs,

En conformité avec l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre Conseil d'administration ;
- des conditions particulières relatives à la participation des actionnaires à l'assemblée générale ;
- des règles et principes arrêtés par le Conseil pour déterminer les rémunérations de toute nature accordées aux mandataires sociaux ;
- des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société.

Les principaux acteurs mis à contribution pour la préparation et l'établissement de ce rapport sont le Président Directeur général, les membres du Conseil d'administration et des comités, lesquels travaillent en étroite relation avec les services juridique et financier en charge de son élaboration.

Ce rapport a été approuvé par le Conseil d'administration du 29 janvier 2015.

Il a également fait l'objet de la part des Commissaires aux comptes, en vertu de l'article L. 225-235 du Code de commerce, d'un rapport sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et d'une attestation quant à l'établissement des autres informations requises.

I – DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Activité de la société : L'activité de la société est la fabrication et la distribution de produits et services dans les domaines de la signalisation verticale et horizontale, de l'aménagement urbain et de l'identité visuelle avec films adhésifs.

Spécificités : La Société détient :

- 100 % de la SAS SIGNAUX GIROD FILIALES France sous laquelle sont regroupées 20 filiales françaises ;
- 100 % de la SAS INTERNATIONAL GIROD sous laquelle sont regroupées 9 filiales internationales ;
- 100 % de la SAS SOCIETES SPECIALISEES GIROD sous laquelle sont regroupées 8 filiales ;
- ainsi qu'un certain nombre d'autres participations.

Organisation : Un organigramme hiérarchique reprenant les fonctions des dirigeants et des salariés de l'entreprise est mis à jour régulièrement.

II– CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La préparation et l'organisation du Conseil s'inscrivent dans le cadre défini par les dispositions législatives et réglementaires applicables aux sociétés anonymes, le code de gouvernement Middlenext, les statuts de la société ainsi que par les dispositions du règlement intérieur du Conseil d'administration.

1 – Composition Conseil

- ***Monsieur Claude Girod, Président Directeur Général*** ;
- ***Madame Jacqueline Girod, Directrice Générale Déléguée*** ;
- ***Madame Valérie Conclois, administrateur*** ;
- ***Madame Frédérique Gency, administrateur*** ;
- ***Monsieur Jacques Morlot, administrateur*** ;
- ***Monsieur Eric Pichet, administrateur indépendant***.

Monsieur Claude Girod, Madame Jacqueline Girod, Madame Valérie Conclois, Madame Frédérique Gency et Monsieur Jacques Morlot ont été nommés au cours de l'assemblée générale mixte du 30 mars 2012 pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2018 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2017.

Monsieur Eric Pichet a été nommé au cours de l'assemblée générale mixte du 29 mars 2013 pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2019 et appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2018.

La nomination de chaque administrateur a fait l'objet d'une résolution distincte et des informations suffisantes sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur ont été communiquées à l'assemblée générale.

Les membres du Conseil d'administration ont, en date du 30 mars 2012, nommé Monsieur Claude Girod en qualité de Président Directeur Général et Madame Jacqueline Girod en qualité de Directrice Générale Déléguée.

La liste des fonctions exercées par les membres du Conseil d'administration dans d'autres sociétés est la suivante :

Monsieur Claude GIROD

Sociétés Françaises du groupe :

Président & associé	SAS L'Action Girod Président
	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Représentant SA Signaux Girod, personne morale Présidente	
	SAS International Girod
	SAS Sociétés Spécialisées Girod
	SAS Signaux Girod Filiales France
Gérant	SARL Signaux Girod Alsace
Gérant	SARL Signaux Girod Auvergne
Gérant	SARL Signaux Girod Bourgogne
Gérant	SARL Signaux Girod Centre Loire
Gérant	SARL Signaux Girod Chelle
Gérant	SARL Signaux Girod Est
Gérant	SARL Signaux Girod Grand Sud
Président	SAS Signaux Girod Ile de France
Gérant	SARL Signaux Girod La Catalane
Gérant	SARL Signaux Girod Languedoc

Gérant	SARL Signaux Girod Lorraine
Gérant	SARL Signaux Girod Ouest
Président	SAS Signaux Girod Nord de France
Président	SAS Signaux Girod Rhône Alpes
Gérant	SARL Signaux Girod Tarn (société dissoute par transmission universelle de patrimoine en date du 1er avril 2014)
Gérant	SARL Signaux Girod Val de Saône
Représentant SAS Signaux Girod Filiales France, personne morale Présidente	
	SAS Signaux Girod Services Routiers
	SAS Signaux Girod Méditerranée (société dissoute par transmission universelle de patrimoine en date du 30 septembre 2014)
	SAS Signaux Girod La Réunion
	SAS Girod Ennis Manufacturing (société dissoute par transmission universelle de patrimoine en date du 3 mars 2014)
Président	SAS Avance Technologique Choletaise - ATECH
Gérant	SARL L'Appentière Fleurie
Président	SAS Concept Urbain
Président	SAS SIP
Administrateur	SA Trafic Technologie Système
Gérant	SARL Signalisation Flasherie Location

Sociétés internationales du Groupe :

Président du Conseil d'Administration	SIA « M-2 » (Lettonie)
Gérant	Alfa Girod Kft. (Hongrie)
Membre du Directoire	I.R.S. Ltd (Grande-Bretagne)
Administrateur	ACE Mobilier Urbain SA (Belgique)
Membre du Directoire	Eurosigns Ltd (Grande-Bretagne) jusqu'au 20 juin 2014
Administrateur	Girod Semnalizare Rutiera SRL (Roumanie)

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Gérant	SARL L'Immobilier Marceau
Président et associé	SAS L'Holding Girod

Madame Jacqueline GIROD

Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod
Administrateur et actionnaire	SA Trafic Technologie Système
Directrice générale	SAS Avance Technologique Choletaise – ATECH

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée	SCI Girodyssée

Madame Valérie CONCLOIS

Sociétés Françaises du groupe :

Directrice générale	SAS Société Familiale de Gestion de Portefeuille Girod

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Co-gérante & associée	SCI Girodyssée
Co-gérante & associée	SCI Les Grands Biefs

Madame Frédérique GENCY

Sociétés n'appartenant pas au groupe :

Administrateur & secrétaire	SA FIGE (Suisse)
Présidente & administrateur unique	SA La Cassine (Suisse)

Monsieur Jacques MORLOT

Pas d'autre mandat.

Monsieur Eric PICHET

Sociétés françaises n'appartenant pas au groupe :

Administrateur	**GESTION 21** (SA non cotée)
Président	**My-realestatenetwork SAS**
Président	**BanquiersPrivésetCGP SAS**
Membre Conseil de Surveillance	**TwentyFirst Capital SAS**

Sociétés internationales n'appartenant pas au groupe :

Chairman	**Diapason Rogers Commodity Index (Metals Segment) Fund** Fonds de la société DIAPASON (coté)
Chairman	**Diapason Rogers Commodity Index (Agriculture Segment) Fund** Fonds de la société DIAPASON (coté)
Chairman	**Diapason Rogers Commodity Index Fund** Fonds de la société DIAPASON (coté)
Chairman	**Diapason Commodities Index Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Commodities Agriculture Index Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Agriculture Non-GMO Index Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Commodities Index Enhanced Fund** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Relative Value Petroleum Industry Master Fund Limited** Fonds de la société DIAPASON
Chairman	**Diapason Relative Value Petroleum Industry Fund Limited** Fonds de la société DIAPASON

2 - Code de gouvernement d'entreprise

En date du 11 mai 2012 et à compter de cette date, le Conseil a décidé de faire référence aux prescriptions du code de gouvernance Middlenext établi en décembre 2009.

Ce code apparaît plus adapté à la société Signaux Girod que le code AFEP-MEDEF, au regard de sa taille, de sa structure et de la répartition de son capital.

3 - Règlement intérieur du Conseil d'Administration

Les membres du Conseil ont, en date du 4 octobre 2012, mis en place le règlement intérieur du Conseil d'administration.

Conformément à la recommandation du Code Middlenext ce règlement comporte au moins les cinq rubriques suivantes :

- Rôle du Conseil et opérations soumises à autorisation préalable du Conseil,
- Composition du Conseil/critères d'indépendance des membres,
- Devoir des membres (déontologie : loyauté, non concurrence, révélation des conflits d'intérêts et devoir d'abstention, confidentialité)
- Fonctionnement du Conseil (fréquence, convocation, information des membres, utilisation des moyens de visioconférence et de télécommunication) et des Comités,
- Règles de détermination de la rémunération des membres.

Ce règlement est disponible sur le site internet de la société : www.signaux-girod.com.

4 - Membre indépendant

L'article 1-2 du règlement intérieur prévoit : « *Conformément aux recommandations du Code Middlenext la présence de membres indépendants au sein du Conseil est nécessaire.*
Le Conseil devra ainsi réunir 2 membres indépendants. Ce nombre étant ramené à 1 dans l'hypothèse où le Conseil est composé de moins de 6 membres, sans compter l'indépendant.
Les critères d'indépendance sont les suivants :

- *Ne pas être salarié ou mandataire social (ou l'avoir été au cours des 3 dernières années)*
- *Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la société,*
- *Ne pas être actionnaire de référence,*
- *Ne pas avoir de lien familial proche avec un actionnaire de référence ou un mandataire social,*
- *Ne pas être auditeur (ou l'avoir été au cours des 3 dernières années).*

Il appartient au Conseil d'administration d'examiner au cas par cas la situation de chacun de ses membres au regard des critères énoncés ci-dessus. Sous réserve de justifier sa position, le conseil peut considérer qu'un de ses membres est indépendant alors qu'il ne remplit pas tous ces critères ; à l'inverse, il peut également considérer qu'un de ses membres remplissant tous ces critères n'est pas indépendant. »

En date du 29 mars 2013, l'assemblée générale a décidé de nommer Monsieur Eric Pichet en qualité de nouvel administrateur.
Le Conseil d'administration a, en date du 29 mai 2013, considéré la qualité d'administrateur indépendant de Monsieur Eric Pichet, les critères d'indépendance ci-dessus établis étant remplis.

5 – Représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein du Conseil d'administration :

Le Conseil d'administration composé de six membres comprend trois femmes et trois hommes. Cette répartition est conforme à la loi n°2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle.

6 - Fréquence des réunions

L'article n° 19 des statuts prévoit que le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Ainsi, du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014, le Conseil d'administration s'est réuni 7 fois.
Le taux de présence des membres du Conseil à ces réunions est de 100 %.

Le Conseil d'administration a principalement consacré ses travaux à :

- L'autorisation des garanties financières à accorder aux sociétés du groupe ;
- L'autorisation de conventions réglementées ;
- L'examen et l'arrêté des comptes annuels et semestriels et la préparation des rapports financiers ;
- La répartition des jetons de présence,
- L'analyse des reportings,
- L'autorisation de rachat ou cession de titres de participation,
- L'autorisation de rachat des actions propres.

7 - Convocations des membres du Conseil d'administration

Conformément à l'article 19 des statuts, *" La convocation qui mentionne l'ordre du jour, doit intervenir au moins 5 jours ouvrables à l'avance par lettre, télécopie ou courriel avec accusé de réception. La convocation peut être verbale et sans délai si tous les administrateurs y consente*nt*".*

Les membres du Conseil d'administration ont ainsi été convoqués à l'initiative de leur Président, dans les délais impartis. Conformément à l'article L. 823-17 du Code de Commerce, les Commissaires aux comptes ont été convoqués aux réunions du Conseil d'administration qui ont examiné et arrêté les comptes annuels et intermédiaires.

8 - Information des membres du Conseil d'administration
Tous les documents et informations nécessaires à la mission des membres du Conseil d'administration leur ont été communiqués en temps voulu.

9 - Tenue des réunions
Les réunions du Conseil d'administration se déroulent au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

10 - Procès-verbaux des réunions
Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'administration sont établis à l'issue de chaque réunion par la secrétaire et communiqués dans un délai de 25 jours calendaires à tous les membres du Conseil d'administration. Ils sont ensuite approuvés, paraphés et signés au cours du Conseil suivant.

11 – Evaluation des travaux du Conseil
Le Président invite, une fois par an, les membres à s'exprimer sur le fonctionnement du Conseil et la préparation de ses travaux.
Les membres du Conseil d'administration ont été amenés à réfléchir sur ce thème lors de la réunion du 19 décembre 2014 et ont exprimé leur satisfaction.

12 – Comités du Conseil
Le Conseil d'administration a décidé la création d'un Comité d'audit ainsi que d'un Comité des rémunérations en date du 25 septembre 2013, puis, le 27 novembre 2013, d'un Comité des nominations.

Ces différents Comités sont composés des trois mêmes membres : Madame Frédérique Gency, Monsieur Jacques Morlot et Monsieur Eric Pichet qui en assure également la présidence.

- Comité d'audit :

Conformément à l'article L. 823-19 du Code de commerce, et sans préjudice des compétences du Conseil d'administration auquel il ne se substitue pas, le Comité d'audit assure, sous la responsabilité du Conseil d'administration de SIGNAUX GIROD, le suivi des questions relatives :
- au processus d'élaboration de l'information financière,
- à l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- au contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- à l'indépendance des Commissaires aux comptes.

Il émet une recommandation sur les commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

Le Comité d'audit peut se saisir à tout moment de toute question significative en matière financière et comptable et formuler tous avis ou recommandations au Conseil d'administration dans les domaines ci-dessus.

- Comité des rémunérations :

Ce Comité est chargé de présenter des propositions ou des recommandations au Conseil d'administration relatives notamment :

- A la politique de rémunération globale des dirigeants, mandataires sociaux de la société,
- Au type et au mode de calcul des rémunérations de ces dirigeants (part fixe ou variable, avantages divers, etc.),
- A l'examen de toutes dispositions relatives aux retraites et à la prévoyance des dirigeants,
- Et de façon générale, à toute question que lui soumet le président ou le conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants.

- Comité des nominations :

Ce Comité est chargé de présenter des recommandations sur la composition du Conseil d'administration et la nomination de nouveaux membres.
Il peut également établir un plan de succession pour être en mesure de proposer au Conseil des candidats en remplacement des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible.

13 – Limitations des pouvoirs du Directeur Général
Le Conseil d'administration a apporté des limitations aux pouvoirs du Directeur Général.

L'autorisation préalable du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des décisions suivantes :

- donner des cautionnements, des avals ou des garanties au nom de la société,
- acquérir toute entreprise ou toute participation dans des sociétés créées ou à créer ; céder des participations, créer des sociétés ou toute forme de personne morale ou groupement,
- acquérir ou céder tous biens ou droits immobiliers, des fonds de commerce ou d'autres éléments incorporels de fonds d'un montant supérieur à 500 000 euros ; prendre ou mettre en location-gérance des fonds de commerce,
- suspendre ou arrêter une branche d'activité si le chiffre d'affaires annuel dépasse 100 000 euros,
- constituer des sûretés réelles sur les actifs,
- octroyer des prêts pour un montant supérieur à 100 000 euros à tous tiers ;
- souscrire un emprunt d'un montant supérieur à 100 000 euros;
- consentir des abandons de créances ou subventions d'un montant supérieur à 100 000 euros;
- consentir des prêts, avances aux filiales et sous-filiales pour un montant supérieur à 300 000 euros.

III- PRINCIPE ET REGLES ARRETES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR DETERMINER LES REMUNERATIONS ET AVANTAGES DE TOUTES NATURES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

En conformité avec les recommandations Middlenext relatives à la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées le Conseil d'administration veille à l'application des principes suivants :

- Exhaustivité : la détermination d'une rémunération doit être exhaustive. Partie fixe, partie variable (bonus), options d'actions (stocks options), actions de performance, jetons de présence, conditions de retraite et avantages particuliers doivent être retenus dans l'appréciation globale de la rémunération.

- Equilibre entre les éléments de la rémunération : chaque élément de la rémunération doit être clairement motivé et correspondre à l'intérêt général de l'entreprise.

- Benchmark : la rémunération du dirigeant mandataire social doit être déterminée en cohérence avec celle des autres dirigeants et celle des salariés de l'entreprise.

- Lisibilité des règles : les règles doivent être simples, stables et transparentes ; les critères de performance utilisés pour établir la partie variable de la rémunération, ou le cas échéant pour

l'attribution d'options ou d'actions de performances, doivent correspondre aux objectifs de l'entreprise, être exigeants, explicables, et autant que possible pérennes.

- Mesure : la détermination de la rémunération et des attributions d'options ou d'actions de performance doit réaliser un juste équilibre et tenir compte à la fois de l'intérêt général de l'entreprise, des pratiques du marché et des performances des dirigeants.

Le conseil d'administration applique les recommandations Middlenext.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont précisées dans le rapport financier annuel.

Rémunération des administrateurs non dirigeants et non salariés :
Les administrateurs non dirigeants et non salariés perçoivent des jetons de présence. Ceux-ci sont alloués par l'assemblée générale et répartis par le Conseil, en fonction de leur assiduité aux réunions du Conseil et du temps consacré à leurs fonctions.

IV- MODALITES DE PARTICIPATION AUX ASSEMBLEES GENERALES

Les différents éléments d'information concernant les modalités de participation des actionnaires aux assemblées générales sont précisés dans l'article 26 des statuts de la société Signaux Girod SA.

Ces éléments sont rappelés dans l'avis de réunion valant avis de convocation publié par la société avant toute assemblée.

V- PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la société, destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par le Conseil d'administration ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières ;

D'une façon générale, il contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

En contribuant à prévenir et maîtriser les risques de ne pas atteindre les objectifs que s'est fixée la société, le dispositif de contrôle interne joue un rôle dans la conduite et le pilotage de ses différentes activités.
Il ne peut toutefois pas permettre de garantir de manière absolue que les risques inhérents à notre activité seront totalement éliminés.

1. Organisation générale du contrôle interne

a) Les acteurs et leurs rôles

Le Conseil d'administration : il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il veille à l'efficacité des moyens et procédures mis en œuvre dans le cadre du contrôle interne et dispose de tous les documents et rapports à cet effet, notamment via la mise en place des Comités spécialisées.

Le Comité d'audit : il procède à l'examen des comptes annuels, semestriels et trimestriels de la société. Il s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et des comptes sociaux de l'entreprise. Il vérifie que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci, notamment la fiabilité des processus qui concourent à l'établissement des comptes et la validité des méthodes choisies pour traiter les opérations significatives.

Le Comité d'audit veille également à ce que les procédures d'analyse et de gestion des risques qui pèsent sur l'entreprise soient correctement appliquées, et apprécie le niveau de maîtrise et de contrôle de ces risques, notamment à travers le contrôle interne.

Le Comité des rémunérations : Ce Comité est chargé de présenter des propositions ou des recommandations au Conseil d'administration relatives notamment :

- A la politique de rémunération globale des dirigeants, mandataires sociaux de la société,
- Au type et au mode de calcul des rémunérations de ces dirigeants (part fixe ou variable, avantages divers, etc.),
- A l'examen de toutes dispositions relatives aux retraites et à la prévoyance des dirigeants,
- Et de façon générale, à toute question que lui soumet le président ou le conseil d'administration en matière de rémunération des dirigeants.

Le Comité des nominations : il est chargé de présenter des recommandations sur la composition du Conseil d'administration et la nomination de nouveaux membres.
Il peut également établir un plan de succession pour être en mesure de proposer au Conseil des candidats en remplacement des dirigeants mandataires sociaux en cas de vacance imprévisible.

Le Président du Conseil d'administration : il préside les réunions du Conseil, dirige les délibérations et fait observer le règlement intérieur. Il veille à la qualité des débats et à la collégialité des décisions du Conseil.

Le Directeur Général : il assume, sous sa responsabilité, la direction générale de la société et il la représente dans ses rapports avec les tiers. Il met en œuvre les orientations de l'activité décidée par le Conseil d'administration.
Il veille à la mise en place et à l'application de procédures et de normes spécifiques à l'entreprise pour assurer le fonctionnement et le suivi du contrôle interne. Il assume le contrôle interne avec le Conseil d'administration, les Comités spécialisés et l'assistance des Commissaires aux comptes.

La Directrice Générale Déléguée : elle assiste le Président Directeur Général dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

Les directions fonctionnelles : en collaboration avec la direction générale, elles participent conjointement à la définition des principes directeurs, dans les domaines comptables, financiers, fiscaux, juridiques, informatiques et ressources humaines et assistent les filiales dans leur mise en place. L'organisation centralisée de ces fonctions supports permet une diffusion uniforme des grandes orientations et objectifs de la direction générale.
Le périmètre de chaque fonction est défini selon les besoins et aspects techniques.

Les directions opérationnelles : les grandes orientations et les objectifs sont déterminés par la direction générale du groupe et relayées dans les différentes sociétés. Chaque société possède sa propre équipe managériale et est responsable de la mise en œuvre des stratégies destinées à assurer la réalisation des objectifs ainsi définis.

- Pôle « Signalisation France »

Au sein de ces filiales le contrôle interne est organisé de la manière suivante :

- Réalisation d'une base budgétaire mensualisée. Elle est arrêtée par la direction de chaque filiale et validée ensuite par la direction des filiales françaises. Elle constitue un élément de référence pour le pilotage financier et stratégique de chaque entité.
- Suivi mensuel (reporting) contrôlé et validé par la direction des filiales « Signalisation France ». Ce suivi est ensuite transmis à la direction générale.

- Rapport d'activité mensuel (RAM) comportant 4 rubriques principales : commercial, financier, social, Qualité Sécurité Environnement (QSE). C'est un outil de pilotage au niveau des directions et des équipes d'encadrement permettant à la direction générale de l'utiliser comme support d'aide à la décision stratégique.

Un « Comité de Pilotage de la Performance Globale » (C2PG) a été mis en place. Ce comité se réuni mensuellement. Il a pour mission d'analyser les comptes de résultat des sociétés afin de décider des actions correctives à mettre en place.

Le pôle signalisation France comporte également un suivi spécifique relatif au compte client, permettant de mesurer l'impact du non respect des délais de paiement et effectuer les relances nécessaires.

Un reporting financier quotidien est réalisé permettant à la direction générale de suivre l'évolution de des créances clients.
Un reporting journalier permet de suivre la trésorerie du cash pooling.
Un reporting mensuel permet de suivre l'évolution du cash pooling au sein du groupe.

Des « Comités de Pilotage Qualité » ont été mis en place dans les sociétés « Signalisation France » du groupe, y compris pour le siège.
Un « Comité de Pilotage Qualité » comprend les personnes représentatives des activités de chaque site.

Le rôle des comités de pilotage qualité est de :
- valider et mettre en place les procédures applicables sur le site
- améliorer les modes de fonctionnement et de contrôle
- analyser les non-conformités et choisir les actions à mener
- informer la direction générale du groupe.

Un « Comité de Pilotage Qualité SIF (Signalisation France) », composé des responsables de la société mère, centralise les informations recueillies auprès des comités des filiales. Il analyse les données reçues, étudie les solutions à apporter aux problèmes posés et répercute ses décisions aux comités des filiales.

- Filiales Spécialisées et Filiales Internationales

Au sein de ces filiales le contrôle interne est organisé de la manière suivante :

- Réalisation d'un budget annuel mensualisé transmis par les directions de chaque filiale et validé ensuite par la direction générale. Elle constitue un élément de référence pour le pilotage financier et stratégique de chaque entité.

- Reportings mensuels et rapports d'activité mensuels transmis à la direction générale.

La direction des filiales spécialisées et internationales assure un contrôle de gestion permanent au sein de ces filiales. Ces missions sont les suivantes :
- Gestion et analyse du processus budgétaire global de chaque filiale

- Visites régulières sur site et suivi du plan stratégique

- Contrôle de la cohérence des budgets et de la fiabilité des comptes

- Aide à la prise de décision auprès du Président Directeur Général.

b) Les dispositifs de contrôle interne et de gestion des risques applicables aux processus comptables et financiers

La société utilise un logiciel informatique de comptabilité faisant partie du progiciel de gestion intégré (PGI), centralisé à Bellefontaine, sur lequel les filiales « Signalisation France » viennent se connecter via le réseau internet.
Cette organisation permet aux services centraux du groupe, d'avoir un accès direct à l'information concernant ces filiales, et une homogénéisation des traitements comptables.

L'uniformisation des procédures donne aux services comptables des différentes sociétés une méthodologie de travail commune, qui facilite non seulement le contrôle formel de l'application des règles comptables, fiscales ou commerciales, mais aussi le contrôle de gestion.
Tant le logiciel, que le manuel de procédures comptables ont été conçus dans l'optique de faciliter la mise en application des normes IAS IFRS.

Les autres sociétés du groupe utilisent des logiciels qui leur sont propres, mais transmettent aux services centraux du groupe le même type d'informations que les filiales à participation majoritaire (reporting mensuel, rapport de synthèse….).

Un reporting global (chiffre d'affaires et résultat d'exploitation) sur les sociétés du groupe est réalisé par le service consolidation puis transmis et commenté au Conseil d'administration par le Président Directeur Général à chaque réunion, pour analyse.

Le risque lié aux variations des cours de change est faible. La totalité du chiffre d'affaires social est réalisé en euro, ce qui induit une absence de risque de change.

Compte tenu du faible endettement du groupe et de la répartition actuelle des emprunts entre taux fixes et taux variables, l'exposition du groupe au risque de variation des taux est très faible.

L'évolution du cours des métaux est suivie par le service achats du groupe qui veillent à assurer un approvisionnement régulier au cours le plus favorable.

Les excédents de trésorerie font l'objet de placements non risqués (SICAV monétaires de trésorerie). La centralisation de trésorerie qui concerne 28 filiales permet d'optimiser l'utilisation des fonds disponibles.

2. Elaboration et contrôle de l'information comptable et financière

Les comptes consolidés sont établis par le « service de consolidation » de la société mère. Les liasses de consolidation sont, soit saisies par le service consolidation, soit saisies par le service comptable de la filiale avec vérification par le service consolidation.

Toutes les sociétés du groupe établissent mensuellement des tableaux de reporting. Ces tableaux, accompagnés de notes de synthèse, sont transmis au siège de Bellefontaine, et analysés en comité de direction.
Ces documents, normalisés et adaptés au besoin spécifique d'informations de la direction du groupe et des différentes filiales, permettent de lancer dans des délais très brefs les actions correctives rendues nécessaires au vu de l'évolution de certains indicateurs.

Des contrôleurs de gestion en liaison directe avec la direction générale de la société mère, organisent et contrôlent la collecte de l'information. Leur rôle est aussi d'assister les responsables des différentes filiales dans la mise en œuvre des procédures.

Les filiales internationales font l'objet d'un traitement particulier, qui tient compte des spécificités nationales, des auditeurs externes venant en appui du service de contrôle de gestion.

Fait à Bellefontaine, le 29 janvier 2015
Le Président du Conseil d'Administration,
Claude GIROD

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration de la société Signaux Girod

Aux Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Signaux Girod et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et

- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet
- d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Lons-le-Saunier et Lyon, le 29 janvier 2015

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG et Autres	PLURIS AUDIT
Jean-Pierre BUISSON	**Jean-Pierre LADOUCE**

AVIS DE REUNION VALANT AVIS DE CONVOCATION

Les Actionnaires sont convoqués au siège social, le 27 MARS 2015, à 9 heures 30, en Assemblée Générale Mixte suivant l'ordre du jour ci-dessous :

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

- Rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Rapport de gestion du groupe,
- Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice et rapport sur les comptes consolidés,
- Rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes faisant part de leurs observations sur le rapport du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2014, des comptes consolidés et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration de faire racheter par la Société ses propres actions conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

II - DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

- Rapport du Conseil d'administration sur l'ordre du jour extraordinaire,
- Rapport des Commissaires aux Comptes exécuté en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- Délégation à donner au Conseil d'administration en vue d'annuler les actions rachetées par la Société dans le cadre du dispositif de l'article L. 225-209 du Code de Commerce,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PROJETS DE RESOLUTIONS

I – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE :

Première résolution *(approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30/09/2014)* :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration, du rapport du Président du Conseil d'administration prévu à l'article L. 225-37 du Code de commerce et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 septembre 2014, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 15 961 euros et qui ont donné lieu à une imposition de 5 267 euros.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'administration quitus de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Deuxième résolution *(approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30/09/2014)* :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du groupe et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés, tels qu'ils lui ont été présentés, lesquels se traduisent par un bénéfice net consolidé part du groupe de 1 686 K€.

Troisième résolution *(affectation du résultat)* :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 688 933,92 euros de la manière suivante :

-Bénéfice de l'exercice	1 688 933,92 euros
Auquel s'ajoute :	
-Le report à nouveau antérieur	44 379,20 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	1 733 313,12 euros
-A titre de dividendes aux actionnaires	1 139 062,00 euros
Soit 1,00 euro par action	
-Le solde	594 251,12euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 42 608 543,60 euros.

Il est précisé qu'au cas où, lors de la mise en paiement du dividende, la société détiendrait certaines de ses propres actions, le bénéfice correspondant aux dividendes non versés en raison de ces actions sera affecté au compte « report à nouveau ».

Il est également précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2014 éligibles à la réfaction de 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales s'élève à 1 139 062 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Les actionnaires (résidents français) sont informés qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

Les actionnaires (résidents français) sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Ce dividende sera mis en paiement le 29 mai 2015.

Le tableau ci-dessous récapitule, pour les trois exercices précédents, l'évolution des dividendes et du revenu global par action et pour l'ensemble des actions émises :

Années	Nombre d'actions total	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action	Dividende versé	Revenu distribué éligible à abattement 40 % mais n'ouvrant pas droit à abattement pour les personnes morales
2010/2011	1 139 062	1 139 062	1,00 €	1 139 062,00 €	1 139 062,00 €
2011/2012	1 139 062	1 134 420	2,50 €	2 836 050,00 €	2 836 050,00 €
2012/2013	1 139 062	1 111 325	1,60 €	1 778 120,00 €	1 778 120,00 €

Quatrième résolution *(conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de Commerce)* :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements visés à l'article L. 225-38 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions et engagements qui y sont mentionnés.

Cinquième résolution (*Autorisation à donner en vue d'un nouveau programme de rachat par la Société de ses propres actions)*
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration, autorise le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation à son Président, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, conformément aux articles L. 225-209 et suivants du Code de Commerce, à faire acheter par la Société ses propres actions, en une ou plusieurs fois, aux époques qu'il déterminera, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action Signaux GIROD par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI admise par l'Autorité des Marchés Financiers ;

- procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises dans le cadre d'une réduction de capital, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente Assemblée générale des actionnaires.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tous moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le Conseil d'administration appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des instruments financiers dérivés.

Pour la mise en place de cette autorisation, l'assemblée générale fixe le prix maximum d'achat à 40 euros par action. Le nombre maximum de titres pouvant être détenu ne pourra être supérieur à 10 % des actions composant le capital social de la Société Signaux GIROD au 30 septembre 2014, soit 113 906 actions, pour un investissement maximum de 4 556 240 euros sur la base du cours maximum d'achat par action de 40 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-209, al. 1 du Code de Commerce, le Comité d'Entreprise est informé de la résolution adoptée par l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'administration, avec faculté de délégation dans les conditions légales, à l'effet de procéder à ces opérations, d'en arrêter les conditions et les modalités, de conclure tous accords et d'effectuer toutes formalités.

Sixième résolution *(Pouvoirs en vue des formalités)* **:**
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

II – DE LA COMPETENCE DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE :

Septième résolution *(Délégation pour réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration et du rapport des Commissaires aux comptes :

1. donne au Conseil d'administration l'autorisation d'annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 113 906 actions, par période de 24 mois, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de Commerce, ainsi que de réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

2. fixe la durée de validité de la présente autorisation jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

3. donne tous pouvoirs au Conseil d'administration pour réaliser les opérations nécessaires à de telles annulations et aux réductions corrélatives du capital social, de modifier en conséquence les statuts de la société et accomplir toutes les formalités requises.

Huitième résolution *(Pouvoirs en vue des formalités)* **:**
L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

* *
*

Modalités et conditions de participation à l'Assemblée Générale
Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, peut prendre part à cette Assemblée Générale. A défaut d'assister personnellement à l'Assemblée Générale, tout actionnaire peut choisir entre l'une des trois formules suivantes :

- donner procuration à un autre actionnaire ou à son conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité. Il peut aussi se faire représenter par toute autre personne physique ou morale de son choix (article L.225-106 du Code de commerce);
- adresser une procuration à la Société sans indication de mandataire ;
- utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

La Société tient à la disposition des actionnaires des cartes d'admission.

Conformément à l'article R 225-85 du Code de Commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte s'il est non résident (en application du septième alinéa de l'article L.228-1 du Code de commerce), au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, c'est-à-dire le 25 mars 2015, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par CACEIS Corporate Trust, service titres et financiers - 14 rue Rouget de Lisle – 92862 Issy-les-Moulineaux Cédex 09, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité qui gère leur compte titres.
L'inscription comptable des titres dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constatée par une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique, et annexée au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire souhaitant participer physiquement à

l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation peut à tout moment céder tout ou partie de ses actions.
Cependant, si le transfert de propriété des titres intervient avant le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.
Aucun transfert de propriété réalisé après le deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, c'est-à-dire le 25 mars 2015, quel que soit le moyen utilisé, n'est notifié par l'intermédiaire mentionné à l'article L. 211-3 du code monétaire et financier ou prise en considération par la société, nonobstant toute convention contraire.

Conditions d'exercice du droit de vote par correspondance ou par procuration
Les formules de vote par procuration et par correspondance sont adressées aux propriétaires de titres nominatifs purs ou administrés. Elles sont adressées aux propriétaires de titres au porteur sur leur demande faite par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Société, au siège social situé : 881 ROUTE DES FONTAINES - BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex, ou auprès de leur établissement habilité qui gère leur compte titres, au plus tard six jours avant l'Assemblée Générale. Les formules devront être renvoyées de façon à être reçues par la Société trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale. En aucun cas un actionnaire ne peut retourner une formule portant à la fois une indication de procuration et des indications de vote par correspondance

Conformément aux dispositions de l'article R.225-79 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut être effectuée par écrit à l'adresse du siège social ou par voie de télécommunication électronique (télécopie : + 33 (0) 3 84 34 61 20 ou e-mail : actionnaires@signauxgirod.com) jusqu'à 15 heures, heure de Paris, la veille de la réunion de l'Assemblée Générale.

L'actionnaire qui a choisi son mode de participation à l'Assemblée Générale (participation physique, par correspondance ou par procuration) et l'a fait connaître à la Société ne peut revenir sur ce choix.

Les statuts de la Société ne prévoyant pas le vote aux assemblées par des moyens électroniques de télécommunication, aucun site visé à l'article R. 225-61 du Code de Commerce ne sera aménagé à cette fin.

Modalités d'information des actionnaires préalable à l'Assemblée Générale
Conformément à la loi tous les documents qui doivent être communiqués aux Assemblées Générales conformément aux articles L.225-115, R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce sont tenus dans les délais légaux à la disposition des actionnaires au siège de la Société situé : 881 Route des Fontaines - BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex.
Les documents prévus à l'article R.225-73-1 du Code de commerce seront publiés sur le site internet de la Société http://www.signaux-girod.fr (rubrique « Investisseurs ») au plus tard le 5 mars 2015.

Demandes d'inscriptions de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires
Les demandes d'inscriptions de points ou de projets de résolutions à l'ordre du jour par les actionnaires remplissant les conditions légales de l'article R 225-71 du Code de Commerce (montant du capital à représenter : 271 830 € soit 20 910 actions de 13 € de valeur nominale chacune), doivent être adressées : 881 Route des Fontaines - BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex, à l'attention de la Direction juridique, par lettre recommandée avec accusé de réception ou par télécommunication électronique (adresse : actionnaires@signauxgirod.com), et être réceptionnées au plus tard le vingt-cinquième jour précédant l'Assemblée, soit le 27 février 2015. Cette demande devra être accompagnée du texte des projets de résolutions et éventuellement d'un bref exposé des motifs ainsi que d'une attestation d'inscription en compte.

Modalités de transmission des questions écrites
Les questions écrites que les actionnaires peuvent poser doivent être envoyées au siège social de la Société : 881 Route des Fontaines - BP 30004 – 39401 MOREZ Cédex, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée à la Société ou par télécommunication électronique (adresse : actionnaires@signauxgirod.com) au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale. Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription, soit dans les comptes de titres

nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

*

Le présent avis vaut avis de convocation sous réserve qu'aucune modification ne soit apportée à l'ordre du jour à la suite des demandes d'inscription de projets de résolution présentées par les actionnaires et/ou le comité d'entreprise.

Rappel concernant l'obligation d'information des actionnaires sur leur participation : **seuil statutaire de déclaration de franchissement de seuil** :
Article 15 - § 5 des statuts :
"Les actionnaires, conformément à l'article L. 233-7 du Code de Commerce, devront informer la Société du nombre d'actions qu'ils détiennent indirectement ou directement chaque fois que leur participation franchira un seuil fixé à 1 % du capital social ou un multiple de ce dernier pourcentage".

Le Conseil d'administration

Siège social

881 ROUTE DES FONTAINES
BP 30004 BELLEFONTAINE
39401 MOREZ CEDEX

www.signaux-girod.fr sg@signauxgirod.com
TEL : 03 84 34 61 00 FAX : 03 84 34 61 10

Flashez-moi !
>>>>>>>>>>

SIGNAUX GIROD®
fabricant français depuis 1905

DEPUIS 110 ans

Conception et réalisation : Signaux Girod & XL Marketing - © SIGNAUX GIROD – 2015
Toute reproduction interdite. Photos non-contractuelles sauf erreurs typographiques. Dans un souci d'amélioration constante, le fabricant se réserve le droit de modifier ses modèles sans préavis.
Crédits photos : Signaux Girod, Fotolia, Shutterstock, Studio Noël Bouchut, Serge Bullo, Jean-François Chapuis, Yves Marais, Laurent Cheviet et J. Carrot.